



Numéro 92-388-XIF au catalogue

## Profession

### Rapport technique du recensement de 2001



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



# Profession

	Page
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1. COLLECTE DES DONNÉES ET COUVERTURE</b> .....	<b>3</b>
1.1 Généralités.....	3
1.1.1 Méthodes de collecte.....	3
1.1.2 Études spéciales sur la couverture.....	3
1.2 Questionnaire et instructions .....	4
<b>2. DÉPOUILLEMENT</b> .....	<b>6</b>
2.1 Généralités.....	6
2.1.1 Dépouillement régional.....	6
2.1.2 Imagerie.....	7
2.1.3 Vérification interactive.....	8
2.1.4 Codage automatisé.....	9
<b>3. CONTRÔLE ET IMPUTATION</b> .....	<b>10</b>
3.1 Généralités.....	10
3.2 Étude sur la classification des logements (ÉCL) .....	10
3.3 Pondération.....	11
3.4 Profession – Dépouillement.....	11
3.4.1 Contrôle et imputation.....	11
3.4.2 Parachèvement.....	12
<b>4. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES</b> .....	<b>13</b>
4.1 Généralités.....	13
4.2 Sources d’erreurs et études sur la couverture.....	13
<b>5. COMPARABILITÉ CHRONOLOGIQUE</b> .....	<b>27</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>28</b>
 <b>ANNEXES</b>	
Annexe A. Glossaire .....	31
Annexe B. Règles de contrôle .....	32
Annexe C. Tableaux.....	33
Annexe D. Produits et services du recensement de 2001 .....	90

## Introduction

Le recensement de 2001 a nécessité la participation de l'ensemble de la population canadienne, soit environ 30 millions de personnes réparties sur un territoire couvrant 9 millions de kilomètres carrés. Une entreprise de cette envergure a constitué un énorme défi à relever. Même si des normes de qualité rigoureuses régissent la collecte et le traitement des données, et malgré les efforts déployés afin de réduire la non-réponse, à l'aide des communications notamment, il est impossible de supprimer toutes les erreurs. Bien que ce terme ne signifie pas nécessairement que des fautes ont été commises, certains éléments d'erreur sont inévitables compte tenu des décisions prises afin de limiter les coûts du recensement.

Statistique Canada s'est engagé à expliquer les méthodes et les concepts utilisés pour recueillir et pour traiter les données; il doit en outre renseigner les utilisateurs sur la qualité des données produites, ainsi que sur d'autres caractéristiques des données qui pourraient limiter leur utilité ou leur interprétation. Le présent rapport vise à informer les utilisateurs de la complexité des données et des problèmes susceptibles d'influer sur la façon de les utiliser. Il explique le cadre théorique et les définitions ayant servi à recueillir les données, ainsi que les circonstances inhabituelles pouvant avoir une incidence sur la qualité des données. Par ailleurs, il traite la saisie des données, le contrôle et l'imputation, ainsi que la comparabilité chronologique des données.

La série des **Rapports techniques du recensement de 2001** comprend 16 rapports portant sur les variables du Recensement de la population de 2001, ainsi que sur la *Couverture et l'Échantillonnage et la pondération*.

Le présent rapport porte sur la profession selon la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001). Il a été préparé par Sandra Swain de la Division de la statistique du travail, avec le concours du personnel de la Division des opérations du recensement et de la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Les utilisateurs trouveront des renseignements supplémentaires sur les concepts, les variables et la géographie du recensement dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (n° 92-378-XIF au catalogue), de même qu'un aperçu des différentes étapes du recensement dans *Le recensement de 2001 en bref* (n° 92-379-XIF au catalogue).

# 1. Collecte des données et couverture

Cette étape du processus du recensement vise à faire en sorte que les quelque 11,8 millions de ménages du Canada soient dénombrés. Le recensement vise l'ensemble de la population du Canada, qui comprend les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux. Les résidents non permanents sont les personnes au Canada qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux.

Le recensement dénombre également les citoyens canadiens et les immigrants reçus qui sont temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement. Il s'agit, par exemple, des fonctionnaires fédéraux et provinciaux en poste à l'extérieur du Canada, du personnel des ambassades canadiennes à l'étranger, des membres des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger et des Canadiens qui se trouvent à bord de navires marchands. En raison du dénombrement des personnes se trouvant à l'extérieur du pays, le recensement du Canada est un recensement *de jure* modifié.

## 1.1 Généralités

### 1.1.1 Méthodes de collecte

Pour assurer la meilleure couverture possible, le pays est divisé en petits secteurs géographiques appelés secteurs de dénombrement (SD). Chaque recenseur est responsable d'au moins un SD. Le nombre optimal de ménages dans un SD varie de 175 en région rurale à 600 en région urbaine. Au recensement de 2001, on comptait 42 851 secteurs de dénombrement au Canada, et 38 000 personnes ont été affectées à la collecte des données.

En 2001, environ 98 % des ménages ont été recensés selon la méthode de l'autodénombrement. Aux termes de cette méthode, un recenseur livre un questionnaire à chaque ménage au cours des deux semaines précédant le jour du recensement et un adulte ou un membre responsable du ménage est invité à remplir le questionnaire pour tous les membres du ménage, puis à le retourner dans une enveloppe-réponse.

Par ailleurs, environ 2 % des ménages ont été dénombrés par interview lors du recensement de 2001. Selon cette méthode, un recenseur visite le ménage et remplit lui-même un questionnaire pour le ménage par interview. Cette méthode est normalement utilisée dans les régions éloignées et nordiques du pays, de même que dans la plupart des réserves indiennes. Elle est en outre utilisée dans certaines régions urbaines où l'on estime qu'il existe une forte probabilité que les répondants ne retournent pas leur questionnaire.

### 1.1.2 Études spéciales sur la couverture

Comme il est pour ainsi dire impossible d'obtenir une couverture complète (100 %) lors d'une enquête d'une telle envergure, la collecte des données a fait l'objet d'un certain nombre de vérifications. Des études visent à mesurer l'ampleur des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont omis, dénombrés à tort ou comptés deux fois. Il s'agit de la vérification des logements inoccupés, de la contre-vérification des dossiers et de l'étude sur le surdénombrement. On se penche sur ces études dans le rapport technique du recensement de 2001 sur la *Couverture* (n° 92-394-XIF au catalogue), prévu pour la mi-novembre 2004.

## 1.2 Questionnaire et instructions

Pour les fins du recensement, le terme « profession » désigne le genre de travail que les personnes faisaient durant la semaine de référence, tel que déterminé par la description qu'ils ont fournie de leur travail ou de leur profession et des activités principales de leur travail. Les données sont disponibles pour les personnes de 15 ans et plus, à l'exception des pensionnaires d'établissements institutionnels. Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le dénombrement, les données concernaient l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Les personnes qui ont eu deux emplois ou plus durant cette période devaient fournir des renseignements sur l'emploi auquel ils avaient travaillé le plus grand nombre d'heures.

On doit noter que le libellé des questions sur la profession a été légèrement révisé en vue du recensement de 2001. À la première question, l'expression « genre de travail » a été remplacée par « emploi ou profession ». Le libellé de la deuxième question, « tâches les plus importantes », a été remplacé par « tâches principales ». La partie suivante présente les questions sur la profession telles qu'elles figuraient dans le questionnaire 2B, ainsi que les instructions dans le guide qui l'accompagnait sur comment répondre aux questions.

<p><b>42</b> Quel était le travail ou l'occupation de cette personne?</p> <p>Veuillez être précis. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>secrétaire juridique</i></li> <li>• <i>plombier</i></li> <li>• <i>guide d'expéditions de pêche</i></li> <li>• <i>assembleur de meubles en bois</i></li> <li>• <i>gérant de restaurant</i></li> <li>• <i>enseignant au secondaire</i></li> </ul> <p><i>(Si elle était dans les Forces armées, indiquez son grade.)</i></p>	<p>Occupation</p> <p>05 <input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p>
<p><b>43</b> Dans ce travail, quelles étaient les activités principales de cette personne?</p> <p>Veuillez être précis. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>préparer des documents juridiques</i></li> <li>• <i>installer de la plomberie dans les résidences privées</i></li> <li>• <i>guider des expéditions de pêche</i></li> <li>• <i>fabriquer de s meubles en bois</i></li> <li>• <i>gérer un restaurant</i></li> <li>• <i>enseigner les mathématiques</i></li> </ul>	<p>Activités principales</p> <p>06 <input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>07 <input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p>

### Question 42 - Genre de travail

Donnez une description précise du travail effectué par cette personne. Par exemple :

Au lieu de :	Une réponse plus complète serait :
entretien	mécanicien de matériel électrique
réparation	réparateur de moteurs électriques
travail de bureau	dactylographe, travail général de bureau
ingénierie	ingénierie industriel
ingénierie	technicien en génie industriel
inspection	contrôleur d'appareils électroniques
supervision	superviseur au montage d'aéronefs
consultation	conseiller en planification des soins de santé

### **Question 43 - Activités principales**

Donnez une description précise des activités principales effectuées par cette personne dans le cadre de son travail. Prenez soin d'indiquer les fonctions comportant de la supervision ou de la gestion, s'il y a lieu. Si la personne est un membre d'une communauté religieuse engagé dans des activités plutôt que les activités religieuses.

## 2. Dépouillement

Cette étape du processus du recensement consiste à assurer le dépouillement de tous les questionnaires remplis, depuis la saisie des données jusqu'à la constitution d'une base de données d'extraction exacte et complète. La base de données finale a été transférée au Projet d'évaluation de la qualité des données, en vue de la détermination de la qualité globale des données, et au Projet de la diffusion, en vue de la production et de la commercialisation des produits et services du recensement de 2001. En 2001, cette étape visait en outre la création d'un système d'extraction d'images donnant accès aux images de tous les questionnaires et de tous les registres des visites, de façon à éliminer la manutention de milliers de boîtes et de documents papier lors des processus subséquents nécessitant la consultation de l'original des formules du recensement, comme lors des recensements antérieurs.

### 2.1 Généralités

#### 2.1.1 Dépouillement régional

L'équipe du dépouillement régional était responsable du codage manuel des réponses relatives à l'industrie et à la profession ainsi que de la saisie de l'information figurant dans les questionnaires en format électronique pour les systèmes de traitement ultérieurs. Étant donné l'énorme volume de questionnaires et d'information à saisir (plus de 4 milliards de frappes), la tâche du dépouillement régional confie le travail à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), anciennement Revenu Canada, depuis 1981. Ce partenariat permet à l'équipe du recensement de réaliser des économies en mettant à profit le personnel qualifié et l'infrastructure déjà en place à l'ADRC. Lors du recensement de 2001, environ 2 800 employés de l'ADRC ont prêté le serment d'office et de discrétion prévu par la *Loi sur la statistique* en vue d'effectuer les tâches du recensement conformément aux mêmes règles et règlements que les employés de Statistique Canada.

Une fois les activités de collecte relatives à un secteur de dénombrement (SD) terminées, les questionnaires, les cartes géographiques et les registres des visites connexes étaient acheminés dans des boîtes de SD des sous-sections de collecte sur le terrain vers un des huit centres fiscaux de l'ADRC désignés du pays.

La première étape consistait à préparer les questionnaires remplis en vue de la saisie des données. Traditionnellement, elle avait pour objet d'attribuer manuellement des codes aux réponses en lettres fournies par les répondants. En 2001, la plupart des réponses en lettres étaient converties en codes par des systèmes automatisés (voir la section 2.1.4). Les seules réponses en lettres devant être codées manuellement lors du recensement de 2001 étaient celles du questionnaire complet portant sur les questions relatives à l'industrie et la profession. Des travaux de recherche ont été entrepris en vue d'automatiser le codage de ces réponses et on s'attend à disposer d'un système opérationnel pour le recensement de 2006.

Les réponses aux questions sur l'industrie ont été codées à l'ADRC conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), que Statistique Canada utilise comme document normatif depuis quelques années. Le SCIAN a été élaboré afin de fournir au Canada, aux États-Unis et au Mexique un cadre de référence commun pour la production de statistiques sur l'industrie dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cela représente une modification au codage des réponses relatives à l'industrie qui, lors du recensement de 1996, avaient été codées à l'aide de la Classification type des industries (CTI) de 1980. Afin de permettre l'établissement de comparaisons longitudinales, les réponses à la question sur l'industrie du recensement de 2001 sont également codées d'une façon plus automatisée conformément à la CTI de 1980 dans le cadre du codage automatisé (voir la section 2.1.4).

La classification utilisée aux fins du codage des réponses sur la profession, soit la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S de 2001), est une mise à jour de la Classification type des

professions de 1991 (CTP de 1991) utilisée pour coder les réponses sur la profession pour les recensements de 1991 et 1996. Veuillez consulter le sommaire des différences entre la CNP-S de 2001 et la CTP de 1991 au chapitre 4 (« Comparabilité chronologique »).

Une fois que les questionnaires avaient été reçus et enregistrés à un des centres fiscaux de l'ADRC et que les codes d'industrie et de profession avaient été attribués, l'étape suivante consistait à trier, étiqueter et mettre en lots les questionnaires en vue de la saisie des données. L'étiquette apposée sur chacun des questionnaires portait un numéro de séquence unique destiné à permettre de contrôler le cheminement du questionnaire tout au long des opérations à l'ADRC. Pour la première fois, l'étiquette comportait aussi un code à barres ayant pour objet de faciliter le balayage du questionnaire lors de la tâche de l'imagerie (voir la section 2.1.2).

Les données étaient ensuite saisies principalement au clavier de terminaux de l'ordinateur central. Afin de vérifier la précision de l'opération de saisie, on saisissait de nouveau les données d'un échantillon de questionnaires dont les données avaient déjà été saisies, et des statistiques sur le contrôle de la qualité étaient produites en comparant entre eux les deux ensembles de données saisies.

Au fur et à mesure de leur saisie, les données étaient transmises en temps réel sur des lignes de communication dédiées à l'ordinateur de l'ADRC à Ottawa. À l'intérieur d'un délai de 24 heures, les données étaient ensuite transférées sur des cartouches magnétiques qui étaient livrées par un transporteur cautionné à Statistique Canada, où elles étaient chargées dans l'ordinateur central. Les questionnaires étaient enfin rassemblés dans leurs boîtes de SD en vue de leur expédition au centre de dépouillement de Statistique Canada à Ottawa.

## 2.1.2 Imagerie

Lors des recensements antérieurs, les étapes du dépouillement qui nécessitaient la consultation des questionnaires et des registres des visites se faisaient à l'aide des documents papier. En 2001, on a éliminé la nécessité de manipuler les documents papier en créant (par balayage) une image électronique de tous les questionnaires et registres des visites dès leur réception au centre de dépouillement du recensement en provenance des centres fiscaux de l'ADRC. Le personnel des opérations ultérieures pouvait ensuite accéder aux images des questionnaires et des registres des visites à l'aide d'un système d'extraction d'images, plutôt que d'avoir à utiliser les documents papier.

À leur arrivée au centre de dépouillement du recensement de 2001, les boîtes de SD étaient enregistrées et les documents étaient préparés en vue du balayage. Étant donné que les questionnaires et les registres des visites se présentaient sous forme de brochures, il fallait les découper en feuilles détachées pour les passer dans les scanners. Après le découpage, il fallait, dans le cas des questionnaires 2A qui étaient constitués de deux questionnaires (un en français et un en anglais) collés ensemble, séparer la partie du questionnaire vierge de la partie du questionnaire rempli. Les objets qui nuisent au processus de l'imagerie (comme les agrafes) devaient aussi être enlevés. Les questionnaires étaient ensuite mis en lots par SD en vue du balayage.

Les images électroniques des 13 millions de documents ont été créées à l'aide de 15 scanners à haute vitesse fonctionnant cinq jours par semaine, pendant deux quarts de travail par jour. L'identificateur géographique nécessaire pour identifier chacune des images de document était automatiquement attribué à partir du code à barres figurant sur l'étiquette apposée lors des opérations de saisie des données à l'ADRC (voir la section 2.1.1). Un contrôle qualitatif était effectué afin de vérifier que chaque document comportait le nombre approprié de pages et que le nombre de questionnaires de chaque type était exact pour chacun des SD. Une opération spéciale était prévue afin de résoudre les problèmes qui se posaient. Les images étaient alors enregistrées sur des disques optiques à des fins de consultation ultérieure et d'archivage. Lorsque les questionnaires étaient balayés, les images étaient aussi conservées sur une mémoire cache magnétique afin qu'on puisse y avoir accès immédiatement pour les besoins des activités de la tâche de vérification interactive (voir la section 2.1.3).

Les disques optiques sur lesquels sont enregistrées les images sont conservés dans un endroit sûr, où ils ne peuvent être consultés que par les employés dûment autorisés de Statistique Canada.

### 2.1.3 Vérification interactive

L'objectif principal de la vérification interactive était d'identifier et de corriger les erreurs dans les données dont la résolution exigeait de se référer aux images des questionnaires et/ou des registres des visites. Les données saisies étaient soumises à un ensemble détaillé de règles de vérification pour identifier des erreurs telles que des personnes manquantes ou comptées plus d'une fois dans un ménage; un dénombrement incorrect des résidents étrangers ou temporaires; des ménages associés aux mauvais questionnaires; ou une mauvaise classification de ménages comme occupés ou inoccupés. Un examen exhaustif de l'information des formules associées à chacun des problèmes était effectué pour déterminer la correction appropriée. Dans certains cas il fallait ajouter et/ou éliminer des personnes ou des ménages; par conséquent, ce processus avait une incidence sur les chiffres de population produits par le recensement.

Lorsque les cartouches renfermant les données étaient reçues de l'ADRC, elles étaient chargées sur les ordinateurs de Statistique Canada en vue de la vérification interactive. Une série de contrôles structurels étaient alors exécutés, surtout pour vérifier les renseignements inscrits par le recenseur sur la page couverture des questionnaires. Ces contrôles avaient entre autres pour objet d'apparier les types de questionnaire et les types de ménage, de contre-vérifier le nombre de questionnaires, de contre-vérifier le nombre de personnes dénombrées et de vérifier si les identificateurs géographiques étaient bien uniques. Les données sur le revenu étaient aussi soumises à certains contrôles visant à déceler les anomalies et à les soumettre aux spécialistes des données sur le revenu.

Tous les contrôles étaient effectués par SD. Les erreurs étaient balisées, puis corrigées en se reportant aux images des questionnaires et des registres des visites du SD visé. Les corrections apportées aux données électroniques étaient faites à l'aide d'un système interactif sur micro-ordinateur. Certaines corrections étaient également notées sur les images de questionnaire à l'aide d'un processus appelé « annotation ».

Une fois que la boîte de SD avait été soumise à tous ces contrôles, on procédait à une vérification manuelle et automatique du numéro d'îlot transcrit par le recenseur de la carte de SD au questionnaire et au registre des visites.

Un programme national des îlots géographiques a été mis en œuvre pour la première fois en 2001. Un îlot est fondamentalement le plus petit secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues ou des routes, des lacs et des cours d'eau. Dans les centres urbains, les îlots correspondent en général aux pâtés de maisons. Dans les régions rurales, ils forment des secteurs beaucoup plus vastes, mais toujours délimités par des traits identifiables sans être fractionnés par aucun trait important. Les îlots sont regroupés afin de former des SD, qui sont utilisés pour les besoins de la collecte des données, et des aires de diffusion (AD), qui sont utilisées pour les besoins de la diffusion des produits et services du recensement.

Pendant les opérations de collecte sur le terrain, au moment de livrer un questionnaire à chacun des logements de son SD, le recenseur inscrivait le nom de la personne (si possible) et l'adresse dans son registre des visites. Au même moment, le recenseur transcrivait sur le questionnaire le numéro de la ligne correspondante dans le registre des visites (RV) – numéro qui servait d'identificateur unique du logement – puis transcrivait dans le RV et sur le questionnaire le numéro d'îlot figurant sur la carte. Ces numéros d'îlot ont ensuite été saisis avec les autres données afin que tous les logements du Canada puissent être associés à un îlot.

La dernière étape de la vérification interactive consistait à reformater les données et à les acheminer aux dernières étapes du dépouillement, c.-à-d. le codage automatisé ainsi que le contrôle et l'imputation.

La vérification interactive prévoit aussi un dépouillement spécial afin d'assurer que les Canadiens qui résidaient à l'extérieur du Canada le jour du recensement (personnes à bord des navires de la garde côtière, des navires de guerre et des navires marchands battant pavillon canadien, membres du personnel diplomatique et membres des Forces armées) ont été dénombrés.

### 2.1.4 Codage automatisé

Le codage automatisé consistait à convertir en codes les réponses en lettres saisies sur les questionnaires complets lors du dépouillement régional (voir la section 2.1.1), à l'aide d'un fichier de référence automatisé contenant des séries de mots ou d'expressions correspondants. Bien que la majorité des réponses en lettres puissent être codées de façon entièrement automatique, certaines réponses ne peuvent être appariées. Des systèmes de codage interactifs exclusifs sont prévus pour aider des codeurs ayant reçu une formation spéciale et des spécialistes à attribuer un code approprié à toutes les réponses non appariées en examinant les réponses données à d'autres questions et les réponses données par les autres membres du ménage. Ont été soumises au codage automatisé les réponses en lettres aux questions suivantes du questionnaire complet (2B) :

- lien avec la Personne 1;
- langue parlée à la maison;
- langues non officielles;
- première langue apprise dans l'enfance (langue maternelle);
- langues utilisées au travail (nouvelle question en 2001);
- lieu de naissance;
- lieu de naissance des parents (nouvelle question en 2001);
- citoyenneté;
- origine ethnique (ascendance);
- groupe de population;
- bande indienne/première nation;
- lieu de résidence 1 an auparavant;
- lieu de résidence 5 ans auparavant;
- principal domaine d'études;
- religion (question posée pour la dernière fois en 1991);
- lieu de travail;
- industrie selon la CTI de 1980 (première fois en 2001 pour le codage automatisé).

Une fois que toutes les réponses associées à une variable avaient été codées, les données étaient acheminées à l'étape du contrôle et de l'imputation.

## 3. Contrôle et Imputation

### 3.1 Généralités

Les données recueillies lors de toute enquête comportent des omissions ou des incohérences. Ces erreurs peuvent survenir lorsque les répondants fournissent des réponses incorrectes ou incomplètes aux questions ou encore lors du traitement. Par exemple, un répondant peut être réticent à répondre à une question, peut ne pas se rappeler la bonne réponse ou peut mal comprendre la question. De son côté, le personnel du recensement peut coder les réponses incorrectement ou peut faire d'autres types d'erreurs au cours du traitement.

Avant d'être soumis au contrôle et à l'imputation, les questionnaires ont fait l'objet de contrôles manuels spécifiques lors de la collecte. Le personnel sur le terrain les a passés en revue afin de vérifier si des réponses étaient manquantes ou s'il y avait des réponses multiples inacceptables. Les problèmes relevés ont alors été résolus en communiquant avec les répondants pour obtenir l'information désirée. Après la collecte, des contrôles structurels de base ont été appliqués par l'équipe de la tâche de la vérification interactive (voir la section 2.1.3), en se reportant, au besoin, aux images des questionnaires et des registres des visites.

L'épuration définitive des données, faite à l'étape du contrôle et de l'imputation, a été presque entièrement automatisée. Elle consistait à appliquer une série de règles de contrôle détaillées, qui permettaient de repérer les réponses manquantes ou incohérentes. Ces dernières étaient la plupart du temps corrigées en modifiant par imputation la valeur du plus petit nombre de variables possible. L'imputation était faite à l'aide des méthodes dites « déterministe » et/ou « 'hot deck' à changements minimaux ». L'imputation déterministe consiste à corriger les erreurs en inférant la valeur appropriée à partir des réponses à d'autres questions. Quant à l'imputation « 'hot deck' à changements minimaux », on choisit un enregistrement qui comporte un certain nombre de caractéristiques communes à celles de l'enregistrement qui contient une erreur. On emprunte les données de cet enregistrement « donneur » et on les utilise pour changer le plus petit nombre possible de variables nécessaires pour résoudre tous les rejets au contrôle.

Deux systèmes automatisés différents ont été utilisés pour mener à bien ce traitement.

Le système NIM (*Nearest-neighbour Imputation Method*), qui a été élaboré en vue du recensement de 1996 pour faire le contrôle et l'imputation des caractéristiques démographiques de base telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la Personne 1, a été amélioré en vue du recensement de 2001 et implanté dans un système appelé SCANCIR (**S**ystème **C**anadien de **C**ontrôle et **I**mputation du **R**ecensement). Il permet maintenant d'effectuer le contrôle et l'imputation d'autres variables telles que le lieu de travail, le mode de transport et la mobilité. Tout comme en 1996, le système SCANCIR permettait de soumettre les réponses à des contrôles plus détaillés et exacts, tout en préservant les réponses grâce à la méthode d'imputation « 'hot deck' à changements minimaux ».

Le système SPIDER (*System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements*), qui a été utilisé pour traiter les autres variables du recensement telles que la langue maternelle, le logement ou le revenu, permet de traduire les exigences des agents spécialisés, déterminées au moyen de tables de décision logique, en modules exécutables. SPIDER fait appel aux imputations déterministe et « hot deck ».

### 3.2 Étude sur la classification des logements (ÉCL)

L'Étude sur la classification des logements consiste à prendre un échantillon, lors de la collecte, de logements ayant été trouvés inoccupés ou de logements dont le ménage était absent. Plus tard, l'ÉCL retourne à ces logements pour déterminer s'ils étaient occupés ou non le jour du recensement, ou s'ils n'auraient pas dû être inscrits parce qu'ils ne correspondaient pas à la définition d'un « logement » aux

fins du recensement. Si un logement est occupé, un de deux ajustements distincts est fait dans la base de données du recensement. Si le logement est inscrit comme étant inoccupé le jour du recensement, on applique alors une technique d'estimation faisant appel à des « additions aléatoires », afin d'ajouter des logements et des personnes dans la base de données du recensement. Au recensement de 2001, 111 626 ménages et 222 720 personnes ont ainsi été ajoutés dans la base de données, afin de tenir compte du nombre estimatif de personnes vivant dans des logements inoccupés. Le deuxième ajustement concerne les ménages absents. Leur nombre a été ajusté en attribuant, dans la base de données du recensement, une nouvelle taille de ménage pour tous les logements qui comptaient un ménage absent. Au total, 143 684 ménages et 317 587 personnes ont été ajoutés à la base de données du recensement en raison de cet ajustement.

### 3.3 Pondération

On a recueilli des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre, la langue maternelle et le lien avec la Personne 1 auprès de toute la population. Cependant, la majeure partie des renseignements du recensement proviennent d'un échantillon de 20 % de la population. On a employé la pondération pour reporter, après le contrôle et l'imputation, l'information fournie par l'échantillon à l'ensemble de la population.

La méthode de pondération a fourni, à partir des données-échantillon, des estimations qui étaient entièrement représentatives. Au recensement de 2001, on a fait appel à une technique que l'on appelle estimation de calibrage ou de régression. Cette procédure consiste à ajuster des coefficients de pondération initiaux égalant environ 5 par le plus petit nombre possible permettant de faire correspondre le plus près les estimations échantillonnelles (p. ex., nombre d'hommes ou de personnes âgées de 15 à 19 ans) aux chiffres de population établis pour l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et la taille du ménage.

Une fois les données invalides et manquantes corrigées, elles ont été transférées dans les bases de données d'extraction nationales définitives en vue de la réalisation d'études sur la qualité des données et de la diffusion.

### 3.4 Profession – Dépouillement

#### 3.4.1 Contrôle et imputation

##### Revue de l'étape du chargement

La revue de l'étape du chargement offre la première possibilité de comparer la réponse écrite fournie par le répondant au code attribué au cours du dépouillement régional. Le processus est très exigeant en main-d'œuvre, puisque généralement, les corrections aux enregistrements sont faites individuellement. Les enregistrements destinés à la correction à cette étape étaient ceux qui comprenaient des codes de profession invalides, étant donné que ceux-ci étaient faciles à repérer et à corriger. L'étape suivante était celle de la résolution de problèmes déjà repérés au cours des recensements antérieurs.

La source de données aux fins de cette revue était un dossier comprenant toutes les réponses écrites fournies aux questions sur l'industrie et la profession avec les codes attribués au cours de l'opération de codage du recensement. C'était le premier recensement où les spécialistes ont eu accès aux renseignements contenus dans les réponses écrites pour chacune des deux questions sur la profession.

##### Imputation selon la méthode « hot deck »

La méthode d'imputation SCANCIR a été utilisée pour attribuer un code de profession valide aux enregistrements dont le code correspondait à une réponse manquante ou invalide et que l'on considérait comme faisant partie de l'univers « A travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 ». Les caractéristiques utilisées

pour trouver un enregistrement donneur aux fins de l'imputation étaient les suivantes : code SCIAN, sexe, âge, plus haut niveau de scolarité atteint, catégorie de travailleurs, type de document, heures travaillées, présence d'un revenu agricole et nombre de semaines travaillées en 2000.

En plus des enregistrements correspondant aux cas de non-réponse ou de réponses invalides, il y a eu imputation « hot deck » dans le cas de deux codes spéciaux qui avaient été créés précisément en vue de résoudre certains problèmes liés aux réponses survenus en cours de traitement. Ces codes furent imputés en fonction d'un ensemble plus restreint de codes de profession valides. Le code spécial E130 fut attribué lorsque les codeurs n'avaient pas suffisamment de renseignements pour distinguer entre les enseignants des écoles primaires et ceux des écoles secondaires. Les enregistrements auxquels le code E130 avait été attribué ne pouvaient se faire attribuer à l'imputation que le code E131 – Enseignants/enseignantes au niveau secondaire ou le code E132 – Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire. Le deuxième code spécial, le J399, était attribué lorsque le répondant était ouvrier, mais qu'il n'y avait pas suffisamment de renseignements disponibles pour attribuer directement un des codes correspondant aux ouvriers. L'imputation de ces cas se limitait aux groupes de profession de base appartenant aux grands groupes de professions H à J, ainsi qu'aux sous-groupes G93 à G98 et au groupe de base G731. Au total, environ 51 000 enregistrements (chiffres pondérés) ont reçu le code E130 originellement, tandis que 81 000 enregistrements ont reçu le code J399.

Le tableau C1 montre les résultats de l'imputation « hot deck » des enregistrements comportant un code représentant une réponse manquante ou invalide. La répartition des valeurs de la variable Profession est demeurée largement inchangée avant et après l'imputation, tandis qu'un petit nombre de codes ont reçu un nombre disproportionné d'enregistrements ayant été assujettis à l'imputation. Par exemple, après l'imputation, environ 18 % des enregistrements comportant le code F153 et 15 % de ceux comportant le code G624 sont des données imputées. D'autre part, il est à prévoir que les codes E131 et E132 ainsi que les codes des catégories H à J reflètent des proportions plus élevées de données imputées en raison des codes spéciaux E130 et J399.

### **3.4.2 Parachèvement**

#### **Contrôles déterministes**

À l'étape finale du dépouillement, une série de contrôles déterministes normalisés furent mis en application afin de pallier aux combinaisons de valeurs non uniformes ou improbables pour les variables suivantes : a) Profession et Industrie; b) Profession, Âge et Niveau de scolarité. Par exemple, une personne déclarant la profession de « pêcheur » devrait aussi avoir reçu un code d'industrie qui corresponde au domaine de la pêche. Au même titre, une personne devrait posséder au minimum trois années de scolarité universitaire pour se faire attribuer le code de profession « chimiste ». La majorité de ces contrôles sont en vigueur depuis le recensement de 1986.

Veillez consulter l'annexe B pour la liste de ces contrôles.

## 4. Évaluation de la qualité des données

### 4.1 Généralités

Tout au long des différentes étapes du recensement, on s'est efforcé d'obtenir des résultats de qualité supérieure. Des normes de qualité rigoureuses ont été établies pour la collecte et le traitement des données; par ailleurs, le Programme d'information publique a contribué à réduire les cas de non-réponse. Un Programme d'évaluation de la qualité des données a également été mis sur pied afin de fournir aux utilisateurs de l'information sur la qualité des données du recensement et sur leurs limites.

Malgré les efforts considérables déployés au cours du processus pour obtenir des données de bonne qualité, les données peuvent présenter certaines inexactitudes. Pour évaluer l'utilité des données du recensement dans leurs applications et comprendre les risques qu'il y a à tirer des conclusions ou à prendre des décisions en se fondant sur ces données, les utilisateurs doivent être au fait de leurs inexactitudes et savoir quelles sont leur origine et leur composition.

Parmi la série des **Rapports techniques du recensement de 2001**, les utilisateurs trouveront de l'information détaillée sur la *Couverture* du recensement et sur l'*Échantillonnage et la pondération* dans le recensement de 2001. La diffusion de ces deux rapports est prévue en novembre et décembre 2004.

### 4.2 Sources d'erreurs et études sur la couverture

#### Non-réponse

Le tableau 1 présente les taux de non-réponse pour les hommes et les femmes à l'échelle du Canada et à celle des provinces et des territoires, tirés des recensements de 1991, 1996 et 2001. Les taux de non-réponse ont été calculés en divisant le nombre de personnes qui auraient dû répondre aux questions sur la profession mais qui n'ont pas fourni de réponse par le nombre de personnes qui auraient dû fournir une réponse. Les réponses invalides ne sont pas considérées comme des cas de non-réponse parce que le code invalide aurait pu être causé par une erreur de codage ou d'entrée sur clavier.

En général, le nombre de cas de non-réponse a augmenté dans presque tous les domaines spécialisés du recensement de 2001. À l'échelle du Canada, le taux de non-réponse pondéré pour la profession était de 7,0 %, ce qui représente une hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 1996. Les taux variaient, allant du sommet de 8,1 % enregistré pour le Yukon au point bas de 5,7 % observé pour l'Île-du-Prince-Édouard et pour la Nouvelle-Écosse. Les taux pour les femmes étaient uniformément moins élevés que ceux pour les hommes dans l'ensemble des provinces.

L'absence de réponse dans certains cas aux questions sur la profession est imputable à plusieurs facteurs. Le fardeau du répondant est un facteur qui influe sur toutes les questions, mais il est sans doute plus déterminant encore dans le cas des questions sur la profession, puisque qu'en plus de nécessiter des réponses écrites, ces questions figurent vers la fin du questionnaire. Le codage de la profession est complexe. Les répondants peuvent estimer avoir bien répondu, mais les réponses qu'ils ont fournies peuvent s'avérer trop vagues pour être codables. Les réponses non codables sont une composante de la non-réponse.

**Tableau 1. Taux de non-réponse selon le sexe, Canada, provinces et territoires, recensements de 1991, 1996 et 2001**

	Les deux sexes			Hommes			Femmes		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Canada	4,9	4,6	7,0	4,7	4,6	7,1	5,2	4,6	6,9
Terre-Neuve	4,0	4,8	5,8	3,9	4,9	5,9	4,1	4,7	5,7
Île-du-Prince-Édouard	4,0	4,6	5,7	3,6	4,7	6,0	4,4	4,5	5,6
Nouvelle-Écosse	3,7	4,9	5,7	3,5	5,1	5,9	4,0	4,7	5,5
Nouveau-Brunswick	4,3	4,8	6,4	4,1	5,1	6,6	4,5	4,4	6,3
Québec	5,2	4,1	6,6	5,0	4,1	6,8	5,4	4,0	6,5
Ontario	5,1	5,0	7,5	4,9	5,1	7,4	5,3	5,0	7,5
Manitoba	4,9	3,6	5,8	4,6	3,5	5,9	5,3	3,7	5,8
Saskatchewan	5,7	4,2	6,3	5,1	4,0	6,4	6,5	4,5	6,2
Alberta	4,6	4,1	6,6	4,1	3,9	6,7	5,1	4,4	6,5
Colombie-Britannique	4,7	4,8	7,8	4,4	4,8	8,0	4,9	4,8	7,6
Yukon	7,4	5,6	8,1	7,9	6,0	8,4	6,8	5,1	7,7
Territoires du Nord-Ouest	3,7	3,4	7,6	3,6	3,4	8,1	3,9	3,4	7,1
Nunavut			6,6			6,3			7,0

## Étude sur le taux d'erreur de sortie (ÉTES)

La qualité du codage des données du recensement de 2001 sur l'industrie et la profession a été évaluée au moyen de l'Étude sur le taux d'erreur de sortie (ÉTES). Il s'agissait du deuxième recensement pour lequel une étude de ce genre avait été effectuée.

Pour effectuer l'étude, un échantillon de presque 7 000 réponses écrites aux questions sur l'industrie et la profession a été codé à nouveau par des spécialistes. Le code attribué par un spécialiste était comparé au code attribué à l'étape de la production par un codeur de l'ADRC. Les divergences entre les codes étaient comptées comme des erreurs survenues en cours de production. Les figures nationales sont présentées plus bas. Pour plus de renseignements sur la manière dont ces taux d'erreur ont été calculés, veuillez vous reporter au Rapport d'évaluation du dépouillement régional du recensement de 2001 sur les résultats de l'ÉTES pour les variables Industrie et Profession, préparé par Steve Rathwell et Stéphanie Bonnell, méthodologistes de la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Les résultats de l'ÉTES ont démontré que les taux d'erreur de sortie pour la variable Profession ont augmenté par rapport à 1996.

**Tableau 2. Taux d'erreur de sortie pour la variable Profession, recensements de 1996 et 2001**

	Taux d'erreur de sortie, 1996	Taux d'erreur de sortie, 2001
Grande catégorie professionnelle	8,7	11,2
Grand groupe	14,6	17,3
Sous-groupe	17,0	19,5
Groupe de base	19,8	21,7

On doit noter que ces taux d'erreur mesurent la qualité des données qui proviennent directement de l'opération de codage avant que les processus de traitement ou de correction ne soient effectués. Plusieurs erreurs sont identifiées et corrigées durant l'étape du traitement. Cependant, on ne sait pas dans quelle mesure ces corrections ont pu réduire le taux d'erreur global.

Reportez-vous à l'annexe tableau C2 pour le taux d'erreur selon la catégorie principale.

## Comparaison avec les recensements antérieurs et avec l'Enquête sur la population active (EPA)

Afin d'évaluer la qualité de la variable Profession de 2001, les données sont comparées aux données sur la profession des recensements de 1991 et 1996, et avec les données de l'Enquête sur la population active (EPA).

Les données du recensement sont comparées au niveau du groupe de base à quatre chiffres (soit le niveau de classification le plus précis) pour l'univers « population active expérimentée », pour le Canada. Des ajustements ont été faits aux structures de classification, tant la CTP de 1991 que la CNP-S de 2001, parce qu'ils étaient nécessaires pour comparer les données de 1991 et de 1996 à celles de 2001. (Consultez le chapitre 5 sur la comparabilité chronologique pour le sommaire des différences entre les classifications.) Se référer à l'annexe tableau C4 pour les données du recensement de la variable profession au niveau du groupe de base à quatre chiffres.

La comparaison entre le recensement et l'EPA est fondée sur la population active expérimentée et est effectuée au niveau du grand groupe (code à deux chiffres). Afin de permettre la comparaison avec l'Enquête sur la population active, les estimations du recensement ont été ajustées en supprimant le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, les membres des Forces armées et les personnes d'origine autochtone habitant dans les réserves. D'autres différences entre le recensement et l'enquête doivent être considérées lors de la comparaison des deux sources de données. Par exemple, le recensement est effectué au moyen de l'autodénombrement, tandis que l'enquête est effectuée par des intervieweurs expérimentés. Il y a une différence quant à la période de référence. Le recensement de 2001 s'est déroulé le 15 mai et la période de référence était la semaine précédente, alors que la semaine de référence de l'EPA était la troisième semaine de mai. Il y a aussi des différences quant à la taille de l'échantillon, à la pondération et aux procédures de traitement.

La comparaison des données du recensement avec celles de l'Enquête sur la population active visait surtout à mesurer le degré de similitude entre les estimations de ces deux enquêtes, et ce, pour le recensement de 2001 seulement. Ainsi, les données n'ont pas été ajustées en fonction des différences que présentaient les estimations relatives à la population active expérimentée.

Veuillez consulter l'annexe tableau C3 pour la comparaison avec le recensement et la population active.

**Tableau 3. Population active de 15 ans et plus selon les grandes catégories professionnelles, recensements de 1991, 1996 et 2001**

	Chiffres			Variation en pourcentage		
	1991	1996	2001	1991-2001	1991-1996	1996-2001
Population active totale	14 474 945	14 812 700	15 872 075	9,7	2,3	7,2
Profession - Sans objet	254 715	495 160	295 505	16,0	94,4	-40,3
Toutes les professions	14 220 230	14 317 545	15 576 565	9,5	0,7	8,8
A – Gestion	1 383 410	1 289 125	1 620 900	17,2	-6,8	25,7
B – Affaires, finance et administration	2 689 620	2 687 660	2 768 375	2,9	-0,1	3,0
C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	707 515	743 090	1 003 810	41,9	5,0	35,1
D – Secteur de la santé	713 790	729 340	812 200	13,8	2,2	11,4
E – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	917 835	975 385	1 068 810	16,4	6,3	9,6
F – Arts, culture, sports et loisirs	337 355	386 315	435 680	29,1	14,5	12,8
G – Ventes et services	3 466 520	3 714 545	3 813 750	10,0	7,2	2,7
H – Métiers, transport et machinerie	2 199 370	2 018 355	2 193 090	-0,3	-8,2	8,7
I – Professions propres au secteur primaire	734 515	680 685	667 550	-9,1	-7,3	-1,9
J – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	1 070 300	1 093 045	1 192 395	11,4	2,1	9,1

La source des données est le tableau 97F0012XCB01023.

Le tableau 3 montre la variation en pourcentage au niveau de la grande catégorie professionnelle (code à un chiffre) pour les recensements de 1991, 1996 et 2001. Des ajustements ont été faits aux données afin de tenir compte de changements qui ont été effectués dans les structures de classification de la CTP de 1991 et de la CNP-S de 2001.

Entre 1996 et 2001, la « Population active expérimentée » a augmenté de presque 8,8 %. Cela représente une augmentation significative en comparaison avec le taux de croissance de 0,7 % enregistré au cours de la période précédente de cinq ans.

Alimentée par l'essor des professions de la technologie de l'informatique, la catégorie C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées a connu le taux de croissance le plus élevé entre 1996 et 2001, soit 35,1 %. Le deuxième taux de croissance en ordre d'importance était celui de la catégorie A – Gestion, avec un taux de 26,4 %. La seule catégorie ayant diminué entre 1996 et 2001 était la catégorie I – Professions propres au secteur primaire (-1,9 %).

La comparaison avec les données de l'EPA a démontré des tendances semblables pour les catégories C et I, bien qu'à 50,2 % et -9,1 %, la variation enregistrée pour l'EPA était plus grande que celle du recensement. À plus long terme (de 1991 à 2001), les taux de variation pour ces deux catégories sont plus semblables d'une enquête à l'autre.

À l'opposé, on remarque une divergence plus importante entre les tendances de ces deux enquêtes se rapportant à la grande catégorie A. L'EPA ne montre pour ainsi dire aucune variation (-0,58 %) de l'effectif des groupes de la catégorie de la gestion entre 1996 et 2001, même si la population active expérimentée a, elle, enregistré une croissance de 10,3 %. Lorsqu'on compare les différentes estimations pour 2001 seulement, l'estimation du recensement se révèle plus élevée que celle de l'EPA (soit 1 592 240 contre 1 357 000), divergence qui posait aussi un problème au recensement de 1996.

En plus de la variation observée pour les professions de la catégorie de la gestion, le recensement et l'EPA montrent une grande variation dans les estimations de 2001 établies pour la grande catégorie professionnelle J – Transformation, fabrication et services d'utilité publique ainsi que la grande catégorie professionnelle G – Ventes et services. Dans ces deux cas, les estimations du recensement sont beaucoup moins élevées que celles de l'EPA.

## Revue détaillée selon la grande catégorie professionnelle

### Catégorie professionnelle A – Gestion

La gestion a augmenté de 26,2 % entre 1996 et 2001. Au niveau du grand groupe, les catégories A0 – Cadres supérieurs/cadres supérieures et A1 – Directeurs spécialistes/directrices spécialistes ont connu des augmentations de 42,6 % et de 40 % respectivement, tandis que les catégories A2 – Directeurs/directrices de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement et A3 – Autres directeurs/directrices ont connu une augmentation, soit de 18,4 % et de 18,2 % respectivement.

Tel que mentionné précédemment, des différences entre le recensement et l'EPA persistent sur le plan des estimations pour les emplois de la catégorie de la gestion. Deux groupes principaux en particulier sont à la source de ces variations. L'estimation fondée sur le recensement pour le groupe A0 est presque trois fois plus grande que celle établie par l'EPA, soit 202 400 contre 70 600, alors que l'estimation fondée sur le recensement pour le groupe A1 est plus élevée que celle de l'EPA, soit 393 035 contre 290 000. On doit noter que l'EPA ne montre absolument pas de variation dans l'effectif du grand groupe A0 entre 1996 et 2001, tandis que le recensement montre une augmentation de 42,6 %.

L'ÉTES a établi le taux d'erreur au codage à 17,6 % (+/-4,1 %) pour la catégorie A (fondé sur une taille d'échantillon de 632), ce qui constitue le taux le plus élevé de toutes les grandes catégories professionnelles.

Selon toute évidence, il existe des différences entre les résultats obtenus par les codeurs de l'EPA et ceux du recensement quand il s'agit d'attribuer un code de la catégorie de la gestion. Pour 2001, il semble que l'attribution d'un code correspondant à un emploi de surveillant se faisait plus souvent dans le cas de l'EPA que dans celui du recensement. À titre de preuve, les estimations fondées sur le recensement pour les grands groupes de surveillants (B4, G0, H0 et J0) sont toutes considérablement moins élevées que celles de l'EPA, l'écart se chiffrant à 39 % ou plus. (Toutefois, mentionnons que l'estimation fondée sur le recensement pour le grand groupe professionnel A2, qui comprend les professions de la gestion associées à la catégorie G0, est moins élevée que celle fondée sur l'EPA.)

Un des facteurs principaux qui expliquent ces variations de codage est la qualité des réponses recueillies par le recensement. Le fichier des réponses écrites démontre que les répondants utilisent les mots « gestionnaire » et « surveillant » de façon interchangeable, par exemple, genre de travail = « gestionnaire d'entrepôt » et activités principales = « surveillant ».

Parmi les autres raisons pour lesquelles les professions reliées à la gestion demeurent difficiles à coder correctement, on retrouve les suivantes :

- Dans le cas de réponses vagues ou incohérentes telles que « gestionnaire, gestion » ou « administrateur », il est difficile d'attribuer un code correspondant à un secteur particulier de la catégorie de la gestion, ou encore de déterminer si le répondant est véritablement un gestionnaire.

- Des titres tels que « gestionnaire de programme », « gestionnaire de projet » et « gestionnaire de compte » causent encore de la confusion auprès des codeurs, puisqu'ils contiennent tous le mot « gestionnaire » bien qu'ils ne soient pas considérés comme des professions comprises dans le domaine de la gestion.
- Des problèmes persistent quant au codage des réponses fournies par des gérants de magasins et de restaurants. La classification a pour but d'attribuer un code de surveillant aux personnes qui exercent des fonctions de gestionnaire sur le terrain, c.-à-d. aux personnes qui occupent un poste de chef pour un quart de travail à longueur fixe ou variable. Souvent, il n'y a pas suffisamment de renseignements pour déterminer la nature exacte du travail. Dans d'autres cas, les codeurs oublient tout simplement quel code attribuer. (Comme solution partielle à ce problème, on a remplacé les codes correspondant aux gérants de magasin ou de restaurant de la catégorie A attribués à des répondants de 15 à 19 ans par les codes G011 – Superviseurs/superviseuses - commerce de détail et G012 – Superviseurs/superviseuses des services alimentaires.)
- Les travailleurs autonomes et les propriétaires d'entreprises présentent aussi des problèmes quant au codage de la catégorie de la gestion. La classification exige que les propriétaires ou les travailleurs autonomes ne soient pas classés parmi les gestionnaires, sauf dans un nombre de cas restreint. Cependant, plusieurs répondants se déclarent « propriétaire, chargé de l'exploitation d'une entreprise » ou « propriétaire, chargé d'accomplir toutes les tâches ». Les descriptions pour les catégories regroupant les surveillants, notamment les catégories G, I et J, ne sont pas conformes aux descriptions de tâches fournies par les travailleurs autonomes et les propriétaires d'entreprises. On attribue par défaut à nombre de ces cas le code correspondant à la gestion.

Pour affronter les problèmes relatifs à la qualité du codage des professions comprises dans la catégorie de la gestion, une note sur la qualité des données a été préparée pour accompagner les codes de profession de la grande catégorie A.

### Revue des groupes de base

Parmi les groupes de la grande catégorie de la gestion qui ont connu des changements significatifs de 1996 à 2001, le groupe A013 – Cadres supérieurs/cadres supérieures - services financiers, communications et autres services aux entreprises - a augmenté de 82,1 %. Par contre, cette croissance reflète bien celle qui a eu lieu dans les industries financières et des télécommunications au cours de la même période.

Un groupe de la grande catégorie de la gestion, le A122 – Gestionnaires de systèmes informatiques, a connu une augmentation de plus de 100 % (125,4 %) de 1996 à 2001. Tel que noté ailleurs, il s'agit d'un secteur qui a connu une forte croissance au cours des cinq années précédentes.

D'autres groupes parmi la catégorie de la gestion ont connu une forte croissance et ont été assujettis au contrôle qualitatif, soit les groupes A141 – Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles (70,7 %), A373 – Directeurs/directrices des transports (52 %) et A334 – Autres gestionnaires de la fonction publique (65,2 %).

On a jugé que la qualité des catégories A141 et A373 était acceptable. Par contre, lors de la revue, on a déterminé que la qualité du codage pour le groupe A334 était très faible. À l'étape de l'attribution du code à quatre chiffres au sein du sous-groupe A33 – Directeurs/directrices de la fonction publique, il était généralement difficile de cerner le secteur de spécialisation du ministère, par exemple, de discerner s'il s'agissait de l'administration des politiques sociales ou économiques. Les corrections faites au moyen du code du SCIAN pour le groupe A333 – Gestionnaires de la fonction publique - élaboration de politiques et administration de programmes d'enseignement ont entraîné une diminution pour ce groupe entre 1996 et 2001. Une note sur la qualité des données a aussi été préparée spécifiquement pour le code A334.

La catégorie A211 – Directeurs/directrices - commerce de détail a augmenté de presque 54 000 travailleurs de 1996 à 2001. En chiffres, cela constituait la plus grande augmentation pour tous les groupes de base, bien qu'en pourcentage, elle ne représentait qu'une augmentation de 18,4 %. Le groupe A211 est le deuxième groupe de base professionnel en importance après le groupe G211 – Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail.

### **Catégorie professionnelle B – Affaires, finance et administration**

La catégorie professionnelle B – Affaires, finance et administration a augmenté de presque 3 % de 1996 à 2001. Au niveau du grand groupe, les catégories B0 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance et B3 – Personnel administratif et de réglementation ont connu de fortes augmentations, soit de 46,8 % et de 42 % respectivement. Par contre, le groupe B2 – Secrétaires a continué de diminuer (-9,2 %).

Au niveau de la grande catégorie professionnelle, les estimations du recensement et de l'EPA présentent un écart de 91 000 personnes. Au niveau du grand groupe, il y a certaines divergences : l'estimation fondée sur le recensement pour le groupe B2 – Secrétaires est plus grande que celle établie par l'EPA, tandis que l'estimation pour le groupe B4 – Personnel de supervision du travail de bureau est de beaucoup moins élevée que celle de l'EPA.

Le taux d'erreur pour la grande catégorie professionnelle B est de 11,7 % (+/- 2,69 %).

### **Revue des groupes de base**

Un certain nombre de groupes de base dans la catégorie B ont connu une croissance significative de 1996 à 2001. Dans le grand groupe B0, les groupes B012 – Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements et B014 – Autres agents financiers/agentes financières ont augmenté de 93,2 % et de 67,2 % respectivement. Ici aussi, l'augmentation reflète la croissance généralisée dans les activités des finances et de l'investissement.

Le groupe de base B312 – Adjoints/adjointes de direction a augmenté de 122,6 %, malgré le faible nombre de réponses (26 390) associées à ce groupe. Le groupe de base B413 – Superviseurs/superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information s'est accru grandement de 1996 à 2001. Cette augmentation de 140,1 % représentait la plus grande augmentation en pourcentage de tous les groupes de base, bien que l'effectif de ce groupe soit très petit (13 410). Il y a probablement deux raisons qui expliquent cette forte augmentation : l'ajout de titres pour deux professions reliées au recensement (soit « commissaire au recensement » et « chef de zone de recensement »), et l'augmentation du nombre de professions associées aux centres d'appels. Les professions reliées aux centres d'appels représentent une part importante de l'augmentation de 43,3 % observée pour le groupe de base B553 – Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé.

Le groupe B576 – Horairistes de trajets et préposés/préposées à l'affectation des équipages a augmenté de 82,3 %, passant de 2 085 à 3 800 travailleurs. La revue du fichier des réponses écrites n'a pas déposé de biais distinctif attribuable au codage.

Un groupe de base en particulier, soit le groupe B531 – Commis à la comptabilité et personnel assimilé a connu une diminution importante de 1996 à 2001; il a chuté de presque 87 000 travailleurs (32,7 %). En chiffres, cela représente la plus grande diminution pour tous les groupes de base.

### **Catégorie professionnelle C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées**

Comme on l'a mentionné plus tôt, la grande catégorie C a connu la plus grande augmentation – 35,2 % – entre 1996 et 2001, en raison de l'accroissement du nombre de professions dans le secteur de l'informatique au cours de cette période. Au niveau du grand groupe professionnel, le groupe C0 –

Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé a augmenté de 57 % alors que le groupe C1 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées a augmenté de 7,3 %.

Les estimations établies pour le groupe C0 se comparent très bien à celles établies par l'EPA, tandis que les estimations établies pour le groupe C1 sont moins élevées par environ 58 000 travailleurs.

Le taux d'erreur pour cette catégorie est de 12,44% (soit +/- 4,52 %).

### **Revue des groupes de base**

Une des principales révisions effectuées à la CNP–S 2001 a été d'augmenter le nombre de groupes de base associés aux technologies de l'information, dont le nombre est passé de trois à huit groupes distincts. (Consultez l'annexe B pour obtenir les détails.) En raison de ces changements, il n'est pas possible de comparer les données pour ces professions à celles des recensements antérieurs, sauf à un haut niveau d'agrégation.

Parmi les groupes de base dont l'effectif s'est accru entre 1996 et 2001, le groupe C152 – Designers industriels/designers industrielles a augmenté de 93,2 % (soit d'environ 5 000 travailleurs). Une enquête portant sur ce groupe de base a noté un surcodage attribuable à des réponses trop vagues, c.-à-d. « designer, design ». Dans de tels cas, l'information sur l'industrie était requise pour déterminer le genre de produit conçu. Bien souvent, il n'est pas possible de déterminer de quel produit il s'agit. Dans certains autres cas, il y a avait confusion entre les différentes sortes de design industriel, p. ex., le « design mécanique ».

Le groupe C133 – Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication est passé de 7 840 à 14 630 travailleurs, ce qui représente une augmentation de 86,6 %. Là encore, les réponses vagues rendent difficile l'évaluation de la qualité du codage, mais il semble y avoir une certaine confusion quant aux différences entre les types d'ingénierie.

### **Catégorie professionnelle D – Secteur de la santé**

L'effectif du secteur de la santé a augmenté de 11,3 % entre 1996 et 2001. Seul le grand groupe D1 – Professionnels/professionnelles en sciences infirmières a vu sa taille diminuer au cours de cette période (-2 %).

Les estimations du recensement pour le secteur de la santé se comparent relativement bien à celles de l'EPA.

Le taux d'erreur de codage estimé pour cette catégorie est de 8,27 % (+/- 3,74 %).

### **Revue des groupes de base**

Deux groupes de base ont connu d'importantes augmentations entre 1996 et 2001, soit D023 – Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé et D213 – Technologues et techniciens/techniciennes en santé animale.

En particulier, l'effectif du groupe D023 a augmenté de 108,6 % entre 1996 et 2001, passant de 1 335 à 2 785. Au cours de la période de 10 ans, ce groupe a augmenté de 257,1 %. La popularité accrue des médecines douces, telles la naturopathie, est partiellement à l'origine de cette hausse significative.

On a déterminé que le codage des groupes D023 et D213 a été assez bien exécuté.

## **Catégorie professionnelle E – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion**

L'effectif de la grande catégorie professionnelle E a augmenté de 9,6 % entre 1996 et 2001. Les taux de croissance au niveau des grands groupes variaient de façon considérable. Le grand groupe E0 – Juges, avocats/avocates, psychologues, travailleurs sociaux/travailleuses sociales, ministres du culte et agents/agentes des politiques et des programmes a augmenté de 15,3 %, le grand groupe E1 – Enseignants/enseignantes a augmenté de 1,2 % et le groupe E2 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a. a connu une hausse de 36,4 %.

Les estimations du recensement et de l'EPA sont très aisément comparables pour cette catégorie. Selon l'ÉTES, le taux d'erreur se chiffrait parmi les plus bas des grandes catégories professionnelles, à 7,73 % (+/- 3,17 %).

### **Revue des groupes de base**

Le groupe de base E037 – Agents/agentes de programmes de l'administration publique a connu une augmentation de 111,9 % de 1996 à 2001. Malheureusement, comme pour d'autres groupes de profession reliés à l'administration publique, les réponses pour ce groupe étaient extrêmement mal codées. En raison de cela, une note de mise en garde sur la qualité a été préparée.

Le groupe E215 – Autres instructeurs/institutrices a augmenté de 117,8 % (12 090 travailleurs) de 1996 à 2001. Le transfert de la profession « tuteur, enseignement primaire et secondaire » du groupe G812 – Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire au groupe E215 est partiellement à l'origine de cette croissance.

## **Catégorie professionnelle F – Arts, culture, sports et loisirs**

L'effectif de la grande catégorie professionnelle F s'est accru de 12,8 % de 1996 à 2001. Le grand groupe F0 – Personnel professionnel des arts et de la culture a augmenté de 12,5 % tandis que F1 – Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs a affiché une augmentation de 13,1 %.

Les estimations de l'EPA se comparent assez facilement au niveau du grand groupe : l'estimation établie par le recensement pour le groupe F0 est de 27 000 personnes en deçà de l'estimation de l'EPA; l'estimation du recensement pour le groupe F1 se chiffre seulement à 5,4 % de moins que celle de l'EPA, soit 14 135 enregistrements.

Cependant, selon les chiffres de l'ÉTES, le taux d'erreur pour la catégorie F est le deuxième en ordre d'importance après celui du groupe de la gestion, soit de 14,67 % (+/-7,53 %). Il convient de noter que ce taux est fondé sur un échantillon de seulement 188 réponses.

### **Revue des groupes de base**

L'effectif du groupe F022 – Réviseurs/révisseurs, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-révisseurs et chefs du service des nouvelles a augmenté de 60,7 % de 1996 à 2001. Il ne semblait pas y avoir de problèmes importants quant au codage des réponses pour ce groupe.

L'effectif du groupe F127 – Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène a augmenté de 60,6 %. Une certaine partie de cette augmentation est attribuable au transfert de l'effectif du groupe F126 – Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène au groupe F127. Par conséquent, le groupe F126 n'a augmenté que de 9,1 %. Il y a aussi eu un nombre restreint de cas de codage erroné des réponses parmi les groupes F127 et F126. Plusieurs des titres de poste fournis en exemple sont très semblables d'un groupe

à l'autre. Par exemple, le code du groupe F126 est attribué pour le titre « premier machiniste », tandis que le code du groupe F127 est attribué pour « machiniste de plateau ».

### **Catégorie professionnelle G – Ventes et services**

La grande catégorie professionnelle G – Ventes et services est la plus vaste des 10 grandes catégories qui comptent pour presque 25 % de la « Population active expérimentée ». Entre 1996 et 2001, cette catégorie n'a augmenté que de 2,9 %. Au niveau des grands groupes, le G0 – Personnel de supervision des ventes et des services a connu la plus forte augmentation, soit 40,9 %. Le seul autre grand groupe ayant connu une forte augmentation a été le G7 – Personnel de l'hébergement et des voyages et préposés/préposées dans les sports et les loisirs, son effectif augmentant de 18,9 %. Par contre, le groupe G1 – Personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains a connu une diminution assez importante, soit de -13,4 %.

En comparant ces chiffres aux estimations de l'EPA, deux grands groupes s'avèrent problématiques : l'estimation du recensement pour le groupe G0 est en deçà de celle de l'EPA de 46 % (101 235), en dépit de la forte croissance enregistrée de 1996 à 2001; de manière semblable, l'estimation pour le groupe G1 est en deçà de celle de l'EPA de 37 % (196 825).

Au cours de la revue des professions de la catégorie de la gestion, on a émis l'hypothèse que l'EPA aurait tendance à attribuer un code de surveillant plus souvent que ne le ferait le recensement. Cela aurait pu expliquer pourquoi les estimations du recensement étaient tellement plus faibles pour le grand groupe G0, si ce n'était du fait que les estimations du recensement étaient également moins élevées dans le cas du grand groupe A2, soit le groupe professionnel de la gestion correspondant aux titres de surveillant du groupe G0.

Par contre, les différences entre les estimations pour le groupe G1 semblent indiquer qu'il existe un problème concernant l'attribution d'un code pour les représentants de commerce. Les groupes de base G111 et G121 ont tous deux diminué de 1996 à 2001; certaines de ces professions se sont fait attribuer les codes G211 et A131.

Une fois de plus, les réponses vagues ou ambiguës expliquent au moins en partie la confusion entre les groupes G111, G121 et G211. Idéalement, pour établir la distinction entre les professions reliées à la vente en gros et celles reliées à la vente au détail, on devrait chercher des titres tels que « représentant » ou « agent de ventes » auxquels on attribuerait le code G111 ou G121 plutôt que celui qui correspond à « commis aux ventes », auquel on attribuerait le code G211. Malheureusement, plusieurs répondants ne déclarent que « vente » quand il s'agit de leur emploi ou de leur profession.

Un autre titre posant problème qui a entraîné le codage erroné était celui de « gestionnaire de comptes de ventes » ou plus souvent « gestionnaire de comptes » dans la section des ventes d'une entreprise. Plusieurs de ces réponses ont été classées par erreur dans le groupe A131 – Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité.

### **Revue des groupes de base**

Parmi les groupes de base qui ont connu la plus forte croissance de 1996 à 2001, on retrouve le G012 – Superviseurs/superviseuses des services alimentaires (87,8 %), le G411 – Chefs (40,5 %), le G732 – Autres préposés/préposées en hébergement et en voyage (61,3 %), le G813 – Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance (59,6 %), le G922 – Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé (52,8 %) et le G924 – Autre personnel des soins personnalisés (53,7 %). En général, aucun biais particulier attribuable au codage n'a été observé pour ce groupe.

De 1996 à 2001, l'effectif du groupe G931 – Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers a augmenté de presque 37 170 travailleurs, soit de 24,8 %. Par opposition directe, le

groupe G933 – Concierges et concierges d'immeubles a connu une baisse importante de 66 820 travailleurs, ce qui représente 24,7 % de ce groupe. La possibilité qu'il existe des erreurs de codage entre ces groupes a fait l'objet d'une enquête.

En 1996, on a constaté que les codeurs éprouvaient de la difficulté à distinguer les groupes G931 et G933. Au cours de la revue de l'étape du chargement, le code G931 attribué à des personnes qui s'étaient identifiées comme « concierge » ou « préposé à l'entretien » a été remplacé par le G933. En raison d'un manque de temps, cette correction n'a pas été faite en 2001. L'examen du fichier des réponses écrites a révélé qu'un nombre relativement restreint d'enregistrements aurait été affecté si ce contrôle avait été effectué de nouveau. Ce contrôle ne peut donc pas avoir donné lieu aux tendances observées pour le groupe G931 ou G933.

En plus des problèmes de codage associés aux groupes G931 et G933, il semble que certains répondants utilisaient les mots « concierge » et « préposé à l'entretien » de façon interchangeable, ou qu'ils ont fourni des réponses contradictoires telles que nature du travail = « concierge » (code G933) ou fonctions principales = « nettoyage de bureaux » (le titre « nettoyeur de bureaux » est répertorié dans le groupe G931).

Parmi les groupes qui ont connu une baisse d'effectifs, on retrouve également le G814 – Gardiens/gardiennes d'enfants, gouvernants/gouvernantes et aides aux parents. Ce groupe a diminué de -34,3 %, soit de 48 390 personnes. En chiffres, cette diminution était la troisième en importance parmi tous les groupes de base. Certains des répondants s'étant identifiés comme « Gardiens/gardiennes d'enfants » ont été classés par erreur dans le groupe G813 – Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance, en raison de la confusion créée par le code du SCIAN. Les gardiens et gardiennes d'enfants qui travaillent à leur propre domicile se font attribuer le code de l'industrie des services de garderie. Là encore, le nombre de cas concernés n'était pas suffisamment élevé pour expliquer cette baisse massive.

En 1996, une correction apportée au groupe de base G982 – Repasseurs/repasseuses, presseurs/presseuses et finisseurs/finisseuses a entraîné le transfert de personnes qui travaillaient dans le secteur de la fabrication de vêtements vers le groupe J319 – Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique. (Le code G982 – Repasseurs/repasseuses, presseurs/presseuses et finisseurs/finisseuses sert à classer les personnes qui travaillent dans les buanderies et dans les établissements de nettoyage à sec.) Malheureusement, cette correction n'a pas été faite en 2001.

### **Catégorie professionnelle H – Métiers, transport et machinerie**

De 1996 à 2001, la grande catégorie professionnelle H a augmenté de 8,8 %. Le grand groupe H3 – Machinistes, personnel du formage, profilage et montage du métal a connu la plus grande augmentation, soit de presque 23,7 %. Seul un grand groupe, le H0 – Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et des transports, a diminué de -11,8 % (soit de 16 450 travailleurs) de 1996 à 2001.

Les estimations du recensement pour les grands groupes de la catégorie H à l'exception du H0 se comparent assez facilement avec celles de l'EPA. L'estimation pour H0 est beaucoup en deçà de celle établie par l'EPA (soit 122 740 contre 233 600).

Le taux d'erreur établi par l'ÉTES pour la catégorie H est de 9,19 % (+/- 2,8 %).

### **Revue des groupes de base**

Très peu de groupes de base ont connu des changements significatifs de 1996 à 2001. Le groupe H434 – Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes et personnel assimilé a augmenté de 91,2 %, passant de

1 820 travailleurs à 3 480 travailleurs. Aucun problème majeur n'a été observé quant à la qualité du codage de ce groupe.

En 1996, on a noté un problème relatif au groupe H512 – Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes. On aurait dû attribuer le code J161 – Opérateurs/ opératrices de machines à coudre industrielles à certaines des réponses. Ce problème, associé à la confusion avec le mot « couturière » est présent depuis plusieurs recensements. Malheureusement, en raison de contraintes temporelles, cette erreur n'a pas été prise en considération au cours de la revue de l'étape de chargement pour 2001. Il n'était pas possible non plus de se servir du code SCIAN afin de dépister des enregistrements auxquels un code erroné avait été attribué, puisque ces deux professions pouvaient maintenant partager le même code d'industrie. La correction de ces enregistrements aurait donné lieu à une augmentation minime de 1996 à 2001 pour H512, au lieu de 16,5 % indiqué.

### **Catégorie professionnelle I – Professions propres au secteur primaire**

La grande catégorie I a été la seule dont la taille a diminué de 1996 à 2001. Elle s'est réduite de -1,8 %, soit de 12 290 travailleurs. Dans la catégorie I, les grands groupes I0 – Professions propres à l'agriculture, sauf les manœuvres et I1 – Professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et à la pêche, sauf les manœuvres ont affiché de petites diminutions, soit de -4,2 % et de -5,4 % respectivement. Seul le grand groupe I2 – Personnel élémentaire de la production primaire a connu une augmentation; elle se chiffre à 10,7 % ou 12 620 travailleurs.

L'estimation du recensement pour la catégorie I est un peu plus élevée que celle de l'EPA, soit 657 180 contre 625 900. Au niveau des grands groupes, il y a beaucoup plus de fluctuation entre les deux estimations d'enquêtes. L'estimation du recensement pour I0 est plus élevée de 26 870 personnes que celle de l'EPA; l'estimation pour I1 représente 28 955 personnes de moins; finalement, I2 correspond à 33 365 personnes de plus.

Le taux d'erreur établi par l'ÉTES pour la catégorie I est de 9,67 % (+/- 4,99 %).

### **Revue des groupes de base**

Au niveau des groupes de base, tous les groupes professionnels des groupes I1 et I2 reliés à l'industrie du pétrole et du gaz ont connu des augmentations de 1996 à 2001. Par contre, les groupes de base reliés à l'industrie minière ont tous diminué.

Les professions de l'industrie de la pêche ont aussi diminué, à l'exception du groupe I171 – Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche. Ce groupe a connu une augmentation de 9,1 %, soit d'environ 220 personnes. Il semble y avoir eu des occurrences de codage erroné touchant ce groupe et le I172 – Patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants/pêcheuses indépendantes. Le groupe I171 affiche environ un dixième de la taille du groupe I172 (soit 2 645 travailleurs contre 28 610). Un faible nombre d'attribution de codes erronés est suffisant pour faire la différence entre une augmentation et une diminution dans l'effectif du groupe I171, mais n'aura qu'une faible incidence sur le groupe I172.

### **Catégorie professionnelle J – Transformation, fabrication et services d'utilité publique**

La catégorie J a augmenté de 9 % entre 1996 et 2001. Au niveau des grands groupes, seul le J0 – Surveillants/surveillantes dans la fabrication a diminué légèrement, soit de 0,3 %; le J1 – Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication a augmenté de presque 5,7 %; le J2 – Monteurs/monteuses dans la fabrication a connu la plus grande croissance parmi la catégorie, soit de 20,5 %, tandis que le J3 – Manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique a augmenté de 9,6 %.

À l'exception du grand groupe J2, les estimations du recensement pour la catégorie J ne se comparent pas facilement avec celles de l'EPA. Pour le J0, le recensement affiche 58 780 travailleurs de moins que

l'EPA. L'estimation du recensement pour le J3 est 36 % plus élevée que celle de l'EPA, ce qui représente une différence d'environ 75 000 travailleurs. On observe la plus grande différence pour le grand groupe J1, où l'estimation du recensement est de 546 960 contre 681 300 selon l'EPA, ce qui représente une différence de 134 340 travailleurs.

Selon l'ÉTES, les catégories J et F affichaient le deuxième taux d'erreur en importance, soit 14,66 % (+/- 4,34 %). Bien que la taille de l'échantillon de l'ÉTES n'ait pas été suffisante pour établir des estimations aux niveaux plus détaillés que ceux à un chiffre, un examen des différences entre le codage par les spécialistes et celui par les codeurs généraux a montré qu'il existait des problèmes au niveau de l'attribution de codes pour les grands groupes J1 et J3.

Les professions de la catégorie J sont difficiles à coder pour plusieurs raisons. Nombre de réponses concernant la profession pour cette catégorie ont tendance à être vagues, p. ex. « manœuvre », « opérateur/opératrice de machine », « travailleur de la fabrication », etc.; dans ces cas, on doit utiliser l'industrie pour déterminer le code approprié. Là encore, il pourrait y avoir plusieurs codes potentiels, puisque la classification répartit ces professions de façon plus précise parmi les opérateurs/opératrices de machines à fonctions multiples et celles à fonction unique. La fabrication de pièces d'automobiles était un secteur industriel particulièrement difficile à coder, puisque souvent, on ne disposait pas des renseignements nécessaires pour déterminer le code, par exemple la sorte de pièce fabriquée, ou s'il s'agissait de pièces en métal ou en plastique. Dans les cas où deux codes étaient possibles, les consultants au codage ont reçu la directive de choisir un code au lieu de laisser l'enregistrement passer à l'imputation.

Les réponses avaient aussi tendance à être en conflit. Un certain nombre de répondants ont déclaré « manœuvre » pour le travail ou la profession, mais ont également déclaré que leur fonctions principales correspondaient à une profession qui nécessite plus de compétences, p. ex. genre de travail = « manœuvre » (J3), fonction principale = « opérateur/opératrice de machines » (J1).

Même quand la réponse fournie par le répondant était assez claire, le même titre de profession pouvait correspondre à plus d'un code de profession; on dépendait encore de l'industrie du répondant pour déterminer le code approprié. Par exemple, on retrouve 10 codes de profession possibles pour le titre « opérateur/opératrice de machine à broyer ».

Tel que mentionné précédemment, le code spécial J399 – Manœuvres, industrie non précisée a été créé pour traiter les cas où le répondant aurait fourni des renseignements incomplets, par exemple, « manœuvre » ou « travaux divers », et que le code de l'industrie ne pouvait pas être déterminé. Comme en 1996, le code a été surutilisé au cours du codage général. Dans plusieurs cas, c'est le répondant qui avait déclaré l'industrie, même si un code plus spécifique aurait pu être attribué. Dans d'autres cas, les renseignements suggéraient une profession qui exigeait plus de compétences que celle de manœuvre. On a découvert ce problème au milieu de la période de l'opération de codage de 2001 et un avis de modification a été envoyé à tous les centres fiscaux leur fournissant des précisions sur la façon d'utiliser ce code. Au cours du traitement, les personnes auxquelles le code J399 avait été attribué ont reçu le code à quatre chiffres valide au moyen de l'imputation « hot deck ». Les enregistrements donneurs éventuels pour ce code provenaient uniquement des grandes catégories G, H et I. (Pour des renseignements sur l'imputation du code J399, consultez la section 2.2.2.2.)

## Revue des groupes de base

Deux groupes ont connu une croissance significative de 1996 à 2001 : le groupe J222 – Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires a doublé, passant de 15 355 à 30 575 travailleurs. Le groupe J197 – Opérateurs/opératrices de machines à fabriquer des produits divers a augmenté de 91,9 %, ce qui représente 15 600 travailleurs de plus. L'examen de ces codes dans le fichier des réponses écrites n'a pas révélé de problèmes particuliers quant au codage, à part ceux reliés aux réponses vagues.

Tel que mentionné durant la revue de la catégorie G, une correction faite en 1996 ayant abouti au transfert de travailleurs du groupe G982 – Repasseurs/repasseuses, presseurs/presseuses et finisseurs/finisseuses au groupe J319 – Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique a été omise en 2001. Par conséquent, le groupe J319 a diminué quelque peu de 1996 à 2001.

## 5. Comparabilité chronologique

Les données sur la profession recueillies au cours du recensement de 2001 ont été codées au moyen de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP–S) de 2001. Cette classification représente une mise à jour de la Classification type des professions (CNP) de 1991 utilisée aux fins du codage de la profession aux recensements de 1991 et de 1996. Les données codées selon la CNP–S de 2001 sont comparables à celles qui avaient été codées selon la CTP de 1991, à l'exception de différences mineures telles que celles qui sont notées ci-dessous.

### Modifications faites à la CTP de 1991 en comparaison avec la CNP–S de 2001

CTP de 1991		CNP–S de 2001	
A121	Directeurs/directrices des services de génie, des sciences et de l'architecture	A121	Directeurs/directrices des services de génie
		A123	Directeurs/directrices de services d'architecture et de sciences
B511	Commis de travail général de bureau	B511	Commis de bureau généraux/commis de bureau générales
B512	Commis-dactylographes et opérateurs/opératrices de systèmes de traitement de texte		
B521	Opérateurs/opératrices d'ordinateurs	C047	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures en logiciel)
C047	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes	C071	Analystes et consultants/consultantes en informatique
C062	Analystes de systèmes informatiques	C072	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données
C063	Programmeurs/programmeuses	C073	Ingénieurs/ingénieures en logiciel
		C074	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs
		C075	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web
		C181	Opérateurs/opératrices en informatique, opérateurs/opératrices réseau et techniciens/techniciennes Web
		C182	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs
		C183	Évaluateurs/évaluatrices de logiciels et de systèmes informatiques
C131	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil et estimateurs/estimatrices en construction	C131	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil
		C134	Estimateurs/estimatrices en construction

CTP de 1991		CNP-S de 2001	
D313	Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	D313	Autre personnel de soutien des services de santé
G951	Aides médicaux/aides médicales et assistants/assistantes en milieu hospitalier		
E034	Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques sociales et de la santé	E034	Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques sociales
		E039	Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques de la santé
G731	Préposés/préposées dans les amusements, les sports et les loisirs	G723	Personnel préposé au jeu dans les casinos
		G731	Opérateurs/opératrices et préposés/préposées aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions
G813	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	E217	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance
G961	Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments dans les services alimentaires	G961	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé
G962	Aides-cuisiniers/aides-cuisinières et aides dans les services alimentaires		
J195	Soudeurs/soudeuses et conducteurs/conductrices de machines à souder	H326	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser

## Conclusion

Malgré les mesures qui ont été prises pour améliorer tant la formation des codeurs du recensement que les manuels de référence utilisés aux fins du codage, les taux d'erreur de sortie pour la profession ont augmenté par rapport à 1996, avec un taux d'erreur de sortie de plus de 21 % au niveau du groupe de base (code à quatre chiffres).

La non-réponse a augmenté pour presque tous les domaines spécialisés. Au niveau du Canada, le taux de non-réponse pondéré pour la profession était de 7,0 %, ce qui représentait une augmentation de 2 points de pourcentage par rapport à 1996.

La « population active expérimentée » a augmenté de 8,8 % de 1996 à 2001. Au niveau de la grande catégorie professionnelle (code à un chiffre), les professions de la catégorie C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées ont affiché la plus grande augmentation (35,1 %), suivies de la catégorie A – Gestion (25,7 %). La grande catégorie I – Professions propres au secteur primaire était la seule dont l'effectif a diminué (-2 %).

Des comparaisons faites avec les résultats de l'EPA ont révélé des différences significatives dans les estimations de 2001 pour la grande catégorie A – Gestion; le recensement a dénombré un nombre beaucoup plus élevé de personnes dans cette catégorie professionnelle. Cette tendance indique que des problèmes qui ont été observés pour la première fois en 1996 persistent. La difficulté de coder des professions reliées à la gestion, particulièrement dans le cadre du recensement, semble être une des sources de ces divergences.

Comme on l'observe pour les professions reliées à la gestion, le recensement et l'EPA affichent un écart important entre leurs estimations de la grande catégorie J – Transformation, fabrication et services d'utilité publique et de la grande catégorie G – Ventes et services en 2001. Dans ces cas, les estimations fondées sur le recensement sont beaucoup moins élevées que celles établies par l'EPA.

Le codage des professions reliées à l'administration publique était particulièrement problématique pour le recensement de 2001. Ce phénomène était en partie attribuable aux renseignements vagues ou ambigus fournis par le répondant. Dans d'autres cas, il semblait que les codeurs ne pouvaient pas différencier les diverses professions reliées à l'administration publique. En particulier, de sérieux problèmes de qualité de données ont été observés par rapport aux groupes A334 – Autres gestionnaires de la fonction publique et E037 – Agents/agentes de programmes de l'administration publique .

Les données sur la profession qui ont été codées selon la CNP de 2001 ont été diffusées le 11 février 2003 avec les notes d'avertissement suivantes :

### **Grande catégorie professionnelle A – Gestion**

Les données du recensement présentées pour les groupes de professions de la grande catégorie professionnelle A - Gestion doivent être utilisées avec circonspection. Des erreurs de codage sont survenues au moment de déterminer le niveau de gestion, p. ex., cadre supérieur par opposition à cadre intermédiaire, ainsi que le champ de spécialisation ou d'activité, p. ex., directeur d'un programme de soins de santé dans un hôpital par opposition à gestionnaire de la fonction publique œuvrant dans le domaine de l'administration de politiques de la santé. Certaines professions non comprises dans la catégorie de la gestion y ont été assignées incorrectement en raison de la confusion entourant les titres tels que gestionnaire de programme et gestionnaire de projet. Les utilisateurs de données voudront peut-être utiliser les données relatives aux professions de la catégorie de la gestion conjointement avec d'autres variables telles que le revenu, l'âge ou l'éducation.

### **A334 – Autres gestionnaires de la fonction publique**

Les données du recensement présentées pour le groupe de base A334 – Autres gestionnaires de la fonction publique doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection en raison d'un taux élevé d'erreurs enregistré lors du codage. Ces erreurs sont survenues au moment de déterminer le niveau de gestion, p. ex., cadre supérieur par opposition à cadre intermédiaire, ainsi que le champ de spécialisation (les directeurs en administration des politiques économiques et sociales ont été assignés incorrectement à ce groupe). Certaines professions non comprises dans la catégorie de la gestion ont aussi été assignées incorrectement au groupe de base A334 en raison de la confusion entourant les titres tels que gestionnaire de programme et gestionnaire de projet.

### **E037 – Agents de programme de l'administration publique**

Les données du recensement présentées pour le groupe de base E037 – Agents de programme de l'administration publique doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection en raison d'un taux élevé d'erreurs enregistré lors du codage. Ces erreurs se rapportaient au champ de spécialisation (les chercheurs et agents œuvrant dans le domaine des politiques économiques et sociales ont été assignés incorrectement à ce groupe). De plus, un certain nombre de réponses vagues telles que « agent public » et « fonctionnaire » ont été codées incorrectement en fonction de ce code.

### **G111 – Représentants des ventes non techniques - commerce de gros**

Les données du recensement de 2001 indiquent une sous-estimation du nombre de personnes assignées au groupe de base G111 – Représentants des ventes non techniques - commerce de gros. En effet, en raison d'un taux élevé de réponses vagues, certaines des professions de ce groupe ont été codées incorrectement en fonction d'autres groupes de professions de la vente tels que les groupes de base G211 – Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail et A131 – Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité.

### **G121 – Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros**

Les données du recensement de 2001 indiquent une sous-estimation du nombre de personnes assignées au groupe de base G121 – Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros. En effet, en raison d'un taux élevé de réponses vagues, certaines des professions de ce groupe ont été codées incorrectement selon d'autres groupes de professions de la vente tels que les groupes de base G211 – Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail et A131 – Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité.

### **G982 – Repasseurs, presseurs et finisseurs**

Les données du recensement de 2001 indiquent une surestimation du nombre de personnes assignées au groupe de base G982 – Repasseurs, presseurs et finisseurs. Les travailleurs exerçant la profession de presseur dans la fabrication de vêtements auraient dû être assignés au groupe de base J319 – Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique. Les utilisateurs de données pourraient choisir d'exclure les personnes dont la profession relève du sous-secteur industriel 315 – Fabrication de vêtements (SCIAN) des chiffres estimatifs relatifs au groupe de base G982.

### **H512 – Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes**

Les données du recensement de 2001 indiquent une surestimation du nombre de personnes assignées au groupe de base H512 – Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes. Certaines réponses telles que « couturier » et « couturière » liées à la fabrication de vêtements ont été incorrectement codées selon ce groupe.

**J111 – Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais**

**J121 – Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais**

Les données présentées pour les groupes de base J111 – Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais et J121 – Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais doivent être utilisées avec circonspection étant donné que celles-ci se chevauchent et que les réponses des répondants ne sont pas toujours assez détaillées pour permettre aux codeurs de distinguer entre eux.

**J113 – Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers**

**J142 – Opérateurs de machines dans les usines de pâte à papier**

Les données présentées pour les groupes de base J113 – Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers et J142 – Opérateurs de machines dans les usines de pâte à papier doivent être utilisées avec circonspection étant donné que celles-ci se chevauchent et que les réponses des répondants ne sont pas toujours assez détaillées pour permettre aux codeurs de distinguer entre eux.

**J114 – Opérateurs au contrôle de la fabrication du papier et du couchage**

**J143 – Opérateurs de machines dans la fabrication et finition du papier**

Les données présentées pour les groupes de base J114 – Opérateurs au contrôle de la fabrication du papier et du couchage et J143 – Opérateurs de machines dans la fabrication et finition du papier doivent être utilisées avec circonspection étant donné que celles-ci se chevauchent et que les réponses des répondants ne sont pas toujours assez détaillées pour permettre aux codeurs de distinguer entre eux.

**J319 – Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique**

Les données du recensement de 2001 indiquent une sous-estimation du nombre de personnes assignées au groupe de base J319 – Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique puisque certains travailleurs exerçant la profession de presseur dans la fabrication de vêtements ont été incorrectement codés selon le groupe de base G982 – Repasseurs, presseurs et finisseurs.

## Annexe A. Glossaire

Les définitions des termes, variables et concepts du recensement sont présentées ici telles qu'elles figurent dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (n° 92-378-XIF au catalogue). L'utilisateur doit se reporter au *Dictionnaire du recensement de 2001* pour obtenir les définitions complètes et des observations additionnelles se rapportant aux concepts, comme des renseignements sur les variables directes et dérivées, ainsi que leur univers respectif.

### **Profession (selon la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 [CNP-S 2001])**

Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 15 mai 2001), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2000. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Les données sur la profession du recensement de 2001 sont produites selon la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001). Cette classification comprend quatre niveaux d'agrégation. Elle comprend 10 grandes catégories professionnelles englobant 47 grands groupes, lesquels comprennent à leur tour 140 sous-groupes. Ces sous-groupes renferment 520 groupes de base. Les titres de profession sont classés selon le niveau de scolarité, de formation ou de compétence nécessaire pour exercer cette profession, ainsi que le genre de travail exécuté, déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités reliées au poste.

Pour plus de renseignements sur la CNP-S 2001, se reporter à la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001, n° 12-583-XPF au catalogue.

## Annexe B. Règles de contrôle

### Contrôles déterministes nécessaires au maintien de l'uniformité avec le SCIAN

Code de profession à l'entrée		SCIAN	Code de profession à la sortie	
A361 –	Directeurs/directrices d'autres services	8121 et la catégorie de travailleurs est « Travailleur autonome sans aide rémunérée »	G911 –	Coiffeurs/coiffeuses et barbiers/barbières
B013 –	Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs	SECTEUR 41 – Commerce de gros	G111 –	Représentants/représentantes des ventes non techniques – commerce de gros
C111 –	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	6215, 6219 ou 6220	D211 –	Technologues médicaux/technologues médicales et assistants/assistantes en anatomopathologie
C121 –	Technologues et techniciens/techniciennes en biologie	6215, 6219 ou 6220	D211 –	Technologues médicaux/technologues médicales et assistants/assistantes en anatomopathologie
C141 –	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	3364, 4811 ou 4812	C144 –	Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs
C171 –	Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien	9111 – Services de défense	A353 –	Officiers/officières de direction des Forces armées
C173 –	Officiers/officières de pont du transport par voies navigables	9111 – Services de défense	A353 –	Officiers/officières de direction des Forces armées
C173 –	Officiers/officières de pont du transport par voies navigables	1141 – Pêche	I171 –	Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche
C174 –	Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables	9111 – Services de défense	A353 –	Officiers/officières de direction des Forces armées

Code de profession à l'entrée		SCIAN	Code de profession à la sortie		
E023 –	Conseillers familiaux/conseillères familiales, conseillers matrimoniaux/conseillères matrimoniales et personnel assimilé	6111 –	Écoles primaires et secondaires	E133 –	Conseillers/conseillères d'orientation et conseillers/conseillères en information scolaire et professionnelle
F011 –	Bibliothécaires	6111 –	Écoles primaires et secondaires	E131 –	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire
F033 –	Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses	6111 –	Écoles primaires et secondaires	E131 –	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire
F034 –	Danseurs/danseuses	6111 –	Écoles primaires et secondaires	E131 –	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire
F035 –	Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes	6111 –	Écoles primaires et secondaires	E131 –	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire
G111 –	Représentants/représentantes des ventes non techniques – commerce de gros	4543 –	Établissements de vente directe	G973 –	Autre personnel élémentaire de la vente
G111 –	Représentants/représentantes des ventes non techniques – commerce de gros	Voir ci-dessous		G121 –	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros
G611 –	Policiers/policières (sauf cadres supérieurs)	5616		G631 –	Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé
G715 –	Réceptionnistes d'hôtel	Pas le secteur 72 – Hébergement et services de restauration		B514 –	Réceptionnistes et standardistes
H733 –	Matelots de pont du transport par voies navigables	1141 –	Pêche	I181 –	Matelots de pont sur les bateaux de pêche
H736 –	Propriétaires–exploitants/propriétaires–exploitantes de bateau à moteur	1141 –	Pêche	I172 –	Patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants/pêchuses indépendantes
I121 –	Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières	2111 ou 2131		I122 –	Surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz

Code de profession à l'entrée		SCIAN	Code de profession à la sortie	
1171 –	Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche	4831 ou 4883	C173 –	Officiers/officières de pont du transport par voies navigables
1181 –	Matelots de pont sur les bateaux de pêche	4831, 4883 ou 4832	H733 –	Matelots de pont du transport par voies navigables

Les codes SCIAN suivants ont été utilisés au cours du contrôle du groupe « G111 – Représentants/représentantes des ventes non techniques – commerce de gros » :

- 2211 – Production, transport et distribution d'électricité  
Sous-secteur 325 – Fabrication de produits chimiques
- 3323 – Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques
- 3324 – Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition
- 3329 – Fabrication d'autres produits métalliques  
Sous-secteur 333 – Fabrication de machines
- 3364 – Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
- 3365 – Fabrication de matériel ferroviaire roulant  
Sous-secteur 335 – Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
- 5133 – Télécommunications
- 5415 – Conception de systèmes informatiques et services connexes

## Contrôles déterministes fondés sur l'âge et la scolarité

Code de la profession à l'entrée	Âge et scolarité*	Code de la profession à la sortie
A211 – Directeurs/directrices – commerce de détail**	Si âge < 20 ans	G011 – Superviseurs/superveuses – commerce de détail
A221 – Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires**	Si âge < 20 ans	G012 – Superviseurs/superveuses des services alimentaires
B011 – Vérificateurs/vérificatrices et comptables	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	B111 – Teneurs/teneuses de livres
C011 – Physiciens/physiciennes et astronomes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C015 – Autres professionnels/professionnelles des sciences physiques
C012 – Chimistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C111 – Technologues et techniciens/techniciennes en chimie
C013 – Géologues, géochimistes et géophysiciens/géophysiciennes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C112 – Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie
C014 – Météorologistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C113 – Techniciens/techniciennes en météorologie
C021 – Biologistes et autres scientifiques	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C121 – Technologues et techniciens/techniciennes en biologie
C022 – Professionnels/professionnelles des sciences forestières	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C123 – Technologues et techniciens/techniciennes en sciences forestières
C031 – Ingénieurs civils/ingénieures civiles	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C131 – Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil
C032 – Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C132 – Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique
C033 – Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C141 – Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique
C034 – Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C111 – Technologues et techniciens/techniciennes en chimie
C041 – Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C133 – Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication
C042 – Ingénieurs/ingénieures métallurgistes et des matériaux	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C112 – Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie
C043 – Ingénieurs miniers/ingénieures minières	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C112 – Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie

Code de la profession à l'entrée	Âge et scolarité*	Code de la profession à la sortie
C044 – Ingénieurs géologues/ingénieures géologues	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C112 – Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie
C045 – Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du raffinage du pétrole	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C112 – Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie
C046 – Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C144 – Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs
C047 – Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures en logiciel)	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C141 – Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique
C051 – Architectes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C151 – Technologues et techniciens/techniciennes en architecture
C052 – Architectes paysagistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C125 – Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
C054 – Arpenteurs–géomètres/arpenteuses–géomètres	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	C154 – Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques
D013 – Dentistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D311 – Assistants/assistantes dentaires
D014 – Vétérinaires	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D213 – Technologues et techniciens/techniciennes en santé animale
D021 – Optométristes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D235 – Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic
D031 – Pharmaciens/pharmaciennes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D313 – Autre personnel de soutien des services de santé
D032 – Diététistes et nutritionnistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D219 – Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)
D032 – Diététistes et nutritionnistes	Si PS_UV < 3 ans et SCIAN = 8121	G921 – Conseillers/conseillères imagistes, conseillers mondains/conseillères mondaines et autres conseillers/conseillères en soins personnalisés
D041 – Audiologistes et orthophonistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D235 – Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic

<b>Code de la profession à l'entrée</b>	<b>Âge et scolarité*</b>	<b>Code de la profession à la sortie</b>
D042 – Physiothérapeutes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D235 – Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic
D043 – Ergothérapeutes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	D235 – Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic
D111 – Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseuses	Si âge < 25 ans et PS_OT < 2 ans	D312 – Aides–infirmiers/aides– infirmières, aides–soignants/aides– soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
D112 – Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	Si âge < 25 ans et PS_OT < 2 ans	D312 – Aides–infirmiers/aides– infirmières, aides–soignants/aides– soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
D233 – Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	Si âge < 25 ans et PS_OT < 1 an	D312 – Aides–infirmiers/aides– infirmières, aides–soignants/aides– soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
E011 – Juges	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	B317 – Juges de paix et officiers/officières de justice
E012 – Avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	E211 – Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé
E021 – Psychologues	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	E212 – Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux
E022 – Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	E212 – Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux
E036 – Superviseurs/superviseuses et experts–conseils/expertes– conseils en programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique*	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	F154 – animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports et de loisirs
E111 – Professeurs/professeuses d'université	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	E112 – Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire
E131 – Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	G812 – Aides–enseignants/aides– enseignantes aux niveaux primaire et secondaire
E132 – Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	Si âge < 25 ans et PS_OT < 2 ans	G812 – Aides–enseignants/aides– enseignantes aux niveaux primaire et secondaire
F011 – Bibliothécaires	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	F111 – Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives
F011 – Bibliothécaires	Si âge < 19 ans	B551 – Commis de bibliothèque
F012 – Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	F112 – Personnel technique des musées et des galeries d'art

Code de la profession à l'entrée	Âge et scolarité*	Code de la profession à la sortie
F013 – Archivistes	Si âge < 19 ans	B551 – Commis de bibliothèque
F013 – Archivistes	Si âge < 25 ans et PS_UV < 3 ans	F111 – Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives
F111 – Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives	Si âge < 19 ans	B551 – Commis de bibliothèque
I011 – Exploitants/exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles**	Si âge < 20 ans	I021 – Ouvriers/ouvrières agricoles

\* Le code PS\_UV renvoie aux études postsecondaires universitaires; le code PS\_OT renvoie aux études postsecondaires autres qu'universitaires.

\*\* Nouveau groupe pour 2001.

## Annexe C. Tableaux

**Tableau C1. Distribution de la variable Profession détaillée avant et après le contrôle et l'imputation par CANCEIS, et proportion d'enregistrements imputés selon le code, pour le Canada, données-échantillon (20%)**

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
A011	0.05	0.05	0.00	10.32
A012	0.15	0.15	0.00	6.02
A013	1.10	1.08	0.03	5.88
A111	0.38	0.37	0.01	6.14
A112	0.21	0.21	0.01	5.12
A113	0.06	0.06	0.00	6.53
A114	0.21	0.20	0.01	5.64
A121	0.10	0.10	0.00	5.09
A122	0.29	0.28	0.01	5.28
A123	0.04	0.04	0.00	5.01
A131	0.88	0.87	0.02	6.04
A141	0.31	0.31	0.00	6.68
A211	2.20	2.16	0.04	6.40
A221	0.82	0.81	0.01	6.90
A222	0.20	0.20	0.00	8.30
A301	0.22	0.22	0.00	5.97
A302	0.38	0.37	0.01	6.48
A303	0.09	0.09	0.00	5.45
A311	0.10	0.10	0.00	6.89
A312	0.03	0.03	0.00	6.53
A321	0.13	0.13	0.00	5.90
A322	0.07	0.07	0.00	5.19
A323	0.19	0.18	0.01	5.46
A324	0.09	0.09	0.00	5.01
A331	0.04	0.04	0.00	5.71
A332	0.05	0.04	0.00	5.89
A333	0.02	0.01	0.00	4.95
A334	0.04	0.04	0.00	6.74
A341	0.03	0.03	0.00	5.62
A342	0.08	0.07	0.00	5.44
A343	0.07	0.07	0.00	6.06
A351	0.02	0.02	0.00	5.77
A352	0.01	0.01	0.00	7.56
A353	0.08	0.08	0.00	7.57
A361	0.18	0.18	0.00	6.48

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
A371	0.35	0.34	0.01	6.24
A372	0.18	0.17	0.00	7.22
A373	0.16	0.16	0.00	6.46
A381	0.08	0.08	0.00	6.67
A391	0.51	0.50	0.01	6.31
A392	0.06	0.06	0.00	7.50
B011	1.12	1.09	0.02	6.07
B012	0.24	0.23	0.01	5.52
B013	0.17	0.17	0.00	5.88
B014	0.35	0.34	0.01	5.70
B021	0.25	0.25	0.01	5.92
B022	0.29	0.28	0.01	6.23
B111	0.68	0.67	0.01	6.72
B112	0.14	0.14	0.00	6.03
B113	0.14	0.14	0.00	5.88
B114	0.08	0.07	0.00	6.00
B115	0.07	0.07	0.00	6.16
B116	0.03	0.03	0.00	5.90
B211	1.79	1.77	0.02	6.94
B212	0.28	0.28	0.00	6.51
B213	0.29	0.28	0.01	6.25
B214	0.04	0.04	0.00	4.90
B311	0.96	0.94	0.02	6.15
B312	0.17	0.16	0.00	6.88
B313	0.12	0.12	0.00	6.20
B314	0.22	0.22	0.00	7.94
B315	0.18	0.17	0.00	6.50
B316	0.08	0.08	0.00	5.53
B317	0.03	0.03	0.00	6.14
B318	0.14	0.14	0.00	6.90
B411	0.12	0.12	0.00	7.30
B412	0.14	0.14	0.00	6.93
B413	0.08	0.08	0.00	5.48
B414	0.05	0.05	0.00	7.73
B415	0.13	0.13	0.00	7.68
B511	1.77	1.76	0.01	7.39
B513	0.18	0.18	0.00	8.10
B514	0.82	0.81	0.00	7.63
B522	0.37	0.37	0.00	7.55
B523	0.04	0.04	0.00	6.40

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
B524	0.08	0.08	0.00	7.95
B531	1.15	1.13	0.02	6.70
B532	0.19	0.19	0.00	7.46
B533	0.59	0.59	0.01	6.94
B534	0.24	0.24	0.00	7.57
B535	0.11	0.10	0.00	7.12
B541	0.44	0.44	0.01	6.54
B542	0.06	0.06	0.00	7.08
B543	0.02	0.02	0.00	7.40
B551	0.07	0.07	0.00	7.17
B552	0.05	0.05	0.00	6.54
B553	1.06	1.05	0.01	7.27
B554	0.20	0.20	0.00	8.18
B561	0.26	0.26	0.00	8.00
B562	0.17	0.16	0.00	6.90
B563	0.21	0.22	-0.01	10.71
B571	0.67	0.68	0.00	8.74
B572	0.23	0.23	0.00	7.96
B573	0.09	0.09	0.00	6.16
B574	0.25	0.25	0.00	7.59
B575	0.18	0.18	0.00	7.76
B576	0.02	0.02	0.00	8.00
C011	0.02	0.02	0.00	6.28
C012	0.10	0.10	0.00	4.76
C013	0.07	0.06	0.00	5.09
C014	0.01	0.01	0.00	3.59
C015	0.01	0.01	0.00	6.71
C021	0.10	0.09	0.00	4.98
C022	0.04	0.04	0.00	5.73
C023	0.03	0.03	0.00	4.53
C031	0.25	0.24	0.01	5.92
C032	0.20	0.20	0.00	6.20
C033	0.21	0.20	0.01	5.47
C034	0.06	0.06	0.00	4.65
C041	0.10	0.10	0.00	4.97
C042	0.02	0.01	0.00	3.69
C043	0.02	0.02	0.00	3.80
C044	0.01	0.01	0.00	5.15
C045	0.04	0.04	0.00	5.09
C046	0.04	0.04	0.00	6.22

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
C047	0.19	0.18	0.00	5.78
C048	0.05	0.05	0.00	5.46
C051	0.08	0.08	0.00	4.74
C052	0.02	0.02	0.00	5.83
C053	0.04	0.04	0.00	3.86
C054	0.06	0.06	0.00	6.61
C061	0.04	0.04	0.00	5.74
C071	0.67	0.66	0.01	6.18
C072	0.09	0.09	0.00	6.89
C073	0.17	0.17	0.01	5.25
C074	0.66	0.64	0.01	6.09
C075	0.16	0.15	0.00	6.29
C111	0.14	0.14	0.00	6.37
C112	0.05	0.05	0.00	6.17
C113	0.01	0.01	0.00	4.81
C121	0.07	0.07	0.00	6.92
C122	0.02	0.02	0.00	6.86
C123	0.07	0.07	0.00	7.55
C124	0.04	0.04	0.00	8.12
C125	0.08	0.08	0.00	6.32
C131	0.06	0.06	0.00	5.81
C132	0.07	0.06	0.00	6.45
C133	0.09	0.09	0.00	6.41
C134	0.08	0.07	0.00	5.91
C141	0.23	0.23	0.00	6.64
C142	0.32	0.31	0.01	6.44
C143	0.07	0.07	0.00	5.44
C144	0.05	0.05	0.00	5.98
C151	0.04	0.04	0.00	6.08
C152	0.06	0.06	0.00	6.55
C153	0.20	0.19	0.00	5.73
C154	0.02	0.02	0.00	5.87
C155	0.04	0.04	0.00	4.71
C161	0.03	0.03	0.00	6.06
C162	0.03	0.03	0.00	8.16
C163	0.09	0.08	0.00	6.25
C164	0.06	0.06	0.00	7.92
C171	0.10	0.10	0.00	5.10
C172	0.03	0.03	0.00	4.40
C173	0.03	0.03	0.00	7.78

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
C174	0.02	0.02	0.00	6.84
C175	0.01	0.01	0.00	7.76
C181	0.31	0.30	0.01	6.52
C182	0.32	0.31	0.01	5.95
C183	0.05	0.05	0.00	5.07
D011	0.15	0.15	0.00	5.78
D012	0.26	0.25	0.01	5.06
D013	0.11	0.11	0.00	4.63
D014	0.04	0.04	0.00	6.12
D021	0.02	0.02	0.00	3.53
D022	0.03	0.03	0.00	4.39
D023	0.02	0.02	0.00	4.62
D031	0.15	0.15	0.01	4.91
D032	0.06	0.06	0.00	5.56
D041	0.04	0.04	0.00	4.24
D042	0.10	0.10	0.00	4.80
D043	0.06	0.06	0.00	3.76
D044	0.03	0.03	0.00	5.41
D111	0.06	0.06	0.00	4.90
D112	1.50	1.46	0.04	5.54
D211	0.11	0.11	0.00	5.63
D212	0.12	0.12	0.00	5.91
D213	0.06	0.06	0.00	5.76
D214	0.04	0.04	0.00	4.75
D215	0.09	0.09	0.00	5.37
D216	0.02	0.02	0.00	4.89
D217	0.01	0.01	0.00	5.06
D218	0.01	0.01	0.00	4.84
D219	0.02	0.02	0.00	5.51
D221	0.01	0.01	0.00	4.82
D222	0.09	0.09	0.00	5.21
D223	0.04	0.04	0.00	7.09
D231	0.04	0.04	0.00	6.31
D232	0.03	0.03	0.00	6.25
D233	0.31	0.30	0.01	6.13
D234	0.10	0.10	0.00	5.30
D235	0.11	0.10	0.00	4.60
D311	0.16	0.16	0.00	5.87
D312	0.86	0.85	0.01	6.84
D313	0.30	0.29	0.00	7.03

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
E011	0.02	0.02	0.00	6.33
E012	0.41	0.39	0.01	4.92
E021	0.10	0.10	0.00	3.95
E022	0.31	0.30	0.01	5.09
E023	0.16	0.16	0.00	6.19
E024	0.18	0.17	0.00	5.84
E025	0.04	0.04	0.00	4.40
E031	0.09	0.09	0.00	5.33
E032	0.06	0.06	0.00	3.95
E033	0.23	0.23	0.01	5.90
E034	0.12	0.12	0.00	5.69
E035	0.09	0.08	0.00	6.28
E036	0.10	0.10	0.00	8.66
E037	0.05	0.05	0.00	6.97
E038	0.03	0.03	0.00	5.54
E039	0.10	0.10	0.00	5.21
E111	0.33	0.32	0.01	4.74
E112	0.31	0.30	0.00	6.96
E121	0.51	0.50	0.01	5.57
E131*	0.92	1.00	-0.09	15.94
E132*	1.40	1.55	-0.14	16.62
E133	0.09	0.09	0.00	5.94
E211	0.18	0.18	0.00	6.36
E212	0.43	0.43	0.01	6.37
E213	0.10	0.09	0.00	5.22
E214	0.15	0.15	0.00	5.84
E215	0.15	0.15	0.00	7.09
E216	0.05	0.05	0.00	7.40
E217	0.89	0.88	0.01	6.94
F011	0.09	0.09	0.00	5.36
F012	0.02	0.02	0.00	5.50
F013	0.02	0.02	0.00	7.10
F021	0.14	0.14	0.00	5.86
F022	0.08	0.08	0.00	5.87
F023	0.08	0.08	0.00	4.98
F024	0.18	0.17	0.00	5.71
F025	0.09	0.09	0.00	5.53
F031	0.12	0.12	0.00	5.62
F032	0.02	0.01	0.00	6.06
F033	0.20	0.20	0.00	5.98

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
F034	0.04	0.04	0.00	7.07
F035	0.07	0.07	0.00	7.95
F036	0.10	0.10	0.00	6.18
F111	0.10	0.09	0.00	7.06
F112	0.03	0.03	0.00	7.80
F121	0.08	0.07	0.00	7.00
F122	0.03	0.03	0.00	5.88
F123	0.05	0.05	0.00	6.15
F124	0.02	0.02	0.00	5.71
F125	0.06	0.06	0.00	6.01
F126	0.06	0.06	0.00	6.09
F127	0.05	0.05	0.00	6.56
F131	0.06	0.06	0.00	6.39
F132	0.03	0.03	0.00	7.81
F141	0.28	0.28	0.01	5.95
F142	0.08	0.07	0.00	5.41
F143	0.06	0.06	0.00	7.76
F144	0.13	0.13	0.00	7.61
F145	0.02	0.02	0.00	5.89
F151	0.02	0.02	0.00	8.76
F152	0.07	0.07	0.00	8.62
F153	0.04	0.05	-0.01	18.28
F154	0.45	0.46	-0.01	10.28
G011	0.36	0.36	0.01	6.70
G012	0.17	0.17	0.00	7.42
G013	0.03	0.03	0.00	8.23
G014	0.01	0.01	0.00	6.41
G015	0.08	0.08	0.00	8.98
G016	0.07	0.07	0.00	7.81
G111	1.01	0.99	0.02	6.48
G121	0.37	0.36	0.01	6.23
G131	0.33	0.32	0.01	5.63
G132	0.31	0.31	0.00	6.84
G133	0.14	0.14	0.00	6.22
G134	0.01	0.01	0.00	5.38
G211	3.92	3.91	0.00	7.99
G311	1.86	1.88	-0.01	8.78
G411	0.20	0.20	0.00	8.21
G412	1.22	1.23	-0.01	8.81
G511	0.13	0.13	0.00	8.83

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
G512	0.30	0.30	0.00	7.37
G513	1.42	1.42	0.00	8.27
G611	0.38	0.37	0.01	5.79
G612	0.15	0.15	0.00	6.65
G621	0.02	0.02	0.00	6.12
G622	0.11	0.11	0.00	6.08
G623	0.04	0.04	0.00	6.58
G624	0.25	0.26	0.00	8.71
G625	0.07	0.07	0.00	6.50
G631	0.51	0.52	0.00	8.94
G711	0.18	0.18	0.00	7.21
G712	0.09	0.09	0.00	6.93
G713	0.09	0.09	0.00	6.64
G714	0.03	0.03	0.00	6.91
G715	0.13	0.13	0.00	7.34
G721	0.06	0.06	0.00	8.76
G722	0.04	0.04	0.00	8.44
G723	0.10	0.10	0.00	6.99
G731	0.15	0.16	-0.01	13.48
G732	0.04	0.04	0.00	8.41
G811	0.59	0.59	0.00	7.69
G812	0.49	0.48	0.01	6.91
G814	0.69	0.70	-0.01	9.95
G911	0.55	0.54	0.01	6.27
G912	0.03	0.03	0.00	6.57
G921	0.02	0.02	0.00	7.41
G922	0.15	0.15	0.00	5.81
G923	0.08	0.08	0.00	7.29
G924	0.01	0.01	0.00	6.82
G931	1.23	1.27	-0.04	11.10
G932	0.22	0.23	-0.01	11.07
G933	1.30	1.35	-0.05	11.32
G941	0.18	0.18	0.00	9.15
G942	0.26	0.26	0.00	9.49
G961	1.99	2.06	-0.07	11.18
G971	0.26	0.26	-0.01	10.29
G972	0.93	0.96	-0.03	11.20
G973	0.43	0.44	-0.01	10.41
G981	0.13	0.13	0.00	10.14
G982	0.05	0.05	0.00	11.47

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
G983	0.17	0.17	-0.01	11.50
H011	0.04	0.04	0.00	6.49
H012	0.08	0.08	0.00	7.23
H013	0.03	0.03	0.00	6.25
H014	0.05	0.05	0.00	6.68
H015	0.09	0.09	0.00	7.13
H016	0.11	0.11	0.00	6.79
H017	0.15	0.15	0.00	7.26
H018	0.04	0.04	0.00	8.04
H019	0.13	0.13	0.00	6.81
H021	0.02	0.02	0.00	6.77
H022	0.05	0.05	0.00	7.09
H111	0.23	0.23	0.00	6.83
H112	0.13	0.13	0.00	6.38
H113	0.03	0.03	0.00	6.74
H121	0.80	0.79	0.00	7.59
H122	0.14	0.14	0.00	7.19
H131	0.10	0.10	0.00	8.35
H132	0.06	0.06	0.00	6.87
H133	0.04	0.04	0.00	9.77
H134	0.14	0.14	0.00	8.15
H141	0.11	0.11	0.00	8.10
H142	0.05	0.05	0.00	6.96
H143	0.05	0.05	0.00	7.50
H144	0.27	0.27	0.00	8.32
H145	0.09	0.09	0.00	7.91
H211	0.39	0.38	0.00	7.05
H212	0.18	0.18	0.00	7.14
H213	0.03	0.03	0.00	4.94
H214	0.07	0.07	0.00	6.96
H215	0.07	0.07	0.00	8.21
H216	0.15	0.15	0.00	7.39
H217	0.04	0.04	0.00	6.91
H221	0.11	0.11	0.00	7.47
H222	0.05	0.04	0.00	5.91
H311	0.33	0.33	0.00	8.36
H312	0.11	0.11	0.00	9.03
H321	0.12	0.12	0.00	7.86
H322	0.03	0.03	0.00	7.73
H323	0.07	0.07	0.00	9.49

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
H324	0.06	0.06	0.00	8.53
H325	0.01	0.01	0.00	11.27
H326	0.63	0.63	0.00	8.23
H411	0.41	0.41	0.00	8.05
H412	0.26	0.26	0.00	7.53
H413	0.09	0.09	0.00	8.25
H414	0.02	0.02	0.00	9.23
H415	0.10	0.10	0.00	7.06
H416	0.03	0.03	0.00	8.36
H417	0.01	0.02	0.00	13.17
H418	0.02	0.02	0.00	7.14
H421	0.80	0.79	0.00	7.53
H422	0.21	0.21	0.00	8.63
H431	0.02	0.02	0.00	8.69
H432	0.05	0.05	0.00	8.25
H433	0.04	0.04	0.00	8.38
H434	0.02	0.02	0.00	7.59
H435	0.04	0.04	0.00	7.86
H511	0.05	0.05	0.00	10.45
H512	0.18	0.18	0.00	9.76
H513	0.02	0.02	0.00	9.29
H514	0.03	0.03	0.00	10.90
H521	0.15	0.15	0.00	8.60
H522	0.01	0.01	0.00	8.29
H523	0.05	0.05	0.00	8.42
H531	0.16	0.16	0.00	9.54
H532	0.03	0.03	0.00	9.63
H533	0.08	0.08	0.00	9.90
H534	0.01	0.01	0.00	9.93
H535	0.08	0.08	0.00	9.62
H611	0.47	0.47	-0.01	9.32
H612	0.11	0.12	0.00	9.95
H621	0.07	0.08	0.00	10.46
H622	0.02	0.02	0.00	7.84
H623	0.01	0.01	0.00	5.58
H711	1.63	1.64	-0.01	8.82
H712	0.45	0.45	0.00	7.79
H713	0.24	0.24	0.00	8.45
H714	0.63	0.63	-0.01	8.98
H721	0.04	0.04	0.00	6.64

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
H722	0.03	0.03	0.00	6.11
H731	0.01	0.01	0.00	9.45
H732	0.03	0.03	0.00	9.90
H733	0.03	0.03	0.00	9.70
H734	0.01	0.01	0.00	8.90
H735	0.01	0.01	0.00	9.93
H736	0.01	0.01	0.00	7.89
H737	0.06	0.06	0.00	7.15
H811	0.04	0.05	0.00	10.65
H812	1.04	1.08	-0.05	11.91
H821	0.74	0.76	-0.03	11.30
H822	0.08	0.08	0.00	10.25
H831	0.18	0.19	-0.01	12.44
H832	0.03	0.03	0.00	10.43
I011	1.41	1.42	-0.01	8.78
I012	0.02	0.02	0.00	7.63
I013	0.06	0.06	0.00	7.40
I014	0.04	0.04	0.00	8.23
I015	0.07	0.07	0.00	9.92
I016	0.05	0.05	0.00	9.66
I017	0.01	0.01	0.00	11.96
I021	0.74	0.76	-0.02	10.16
I022	0.16	0.16	0.00	10.13
I111	0.03	0.03	0.00	7.10
I121	0.03	0.03	0.00	6.77
I122	0.04	0.04	0.00	7.64
I131	0.06	0.06	0.00	8.20
I132	0.05	0.05	0.00	7.65
I141	0.01	0.01	0.00	7.84
I142	0.05	0.05	0.00	7.45
I151	0.09	0.10	0.00	9.98
I161	0.12	0.12	0.00	10.34
I162	0.08	0.09	0.00	11.27
I171	0.02	0.02	0.00	8.60
I172	0.20	0.19	0.00	7.41
I181	0.04	0.04	0.00	8.34
I182	0.01	0.01	0.00	9.60
I211	0.09	0.10	-0.01	14.05
I212	0.59	0.63	-0.04	13.66
I213	0.02	0.02	0.00	9.39

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
I214	0.02	0.02	0.00	8.25
I215	0.07	0.07	0.00	10.64
I216	0.10	0.11	-0.01	12.29
J011	0.07	0.07	0.00	7.27
J012	0.06	0.06	0.00	7.51
J013	0.08	0.08	0.00	8.53
J014	0.05	0.05	0.00	10.18
J015	0.07	0.07	0.00	8.70
J016	0.02	0.02	0.00	8.56
J021	0.04	0.05	0.00	9.11
J022	0.03	0.03	0.00	11.67
J023	0.01	0.01	0.00	10.32
J024	0.03	0.03	0.00	9.17
J025	0.03	0.03	0.00	9.25
J026	0.06	0.06	0.00	8.95
J027	0.04	0.04	0.00	13.41
J111	0.04	0.04	0.00	9.21
J112	0.08	0.08	0.00	7.87
J113	0.01	0.01	0.00	5.69
J114	0.02	0.02	0.00	11.24
J121	0.08	0.09	0.00	11.44
J122	0.06	0.06	0.00	9.27
J123	0.03	0.04	0.00	11.24
J124	0.05	0.05	0.00	10.80
J125	0.03	0.03	0.00	7.44
J131	0.07	0.07	0.00	9.84
J132	0.15	0.15	-0.01	11.94
J133	0.07	0.07	0.00	7.90
J134	0.04	0.04	0.00	8.74
J141	0.10	0.10	0.00	10.04
J142	0.04	0.04	0.00	8.04
J143	0.03	0.03	0.00	8.88
J144	0.05	0.06	0.00	9.84
J145	0.06	0.06	0.00	10.44
J146	0.06	0.06	0.00	8.60
J151	0.04	0.04	0.00	10.73
J152	0.06	0.06	0.00	10.22
J153	0.03	0.03	0.00	9.49
J154	0.02	0.02	0.00	10.14
J161	0.39	0.41	-0.02	12.10

Code de profession	Distribution des données non imputées (%)	Distribution après imputation (%)	Différence (a - b)	Proportion d'enregistrements imputés
J162	0.05	0.05	0.00	11.72
J163	0.01	0.01	0.00	10.91
J164	0.02	0.02	0.00	10.28
J171	0.18	0.18	0.00	9.55
J172	0.10	0.10	0.00	9.71
J173	0.08	0.08	0.00	9.67
J174	0.01	0.01	0.00	7.92
J175	0.04	0.04	0.00	8.88
J181	0.09	0.09	0.00	11.21
J182	0.03	0.03	0.00	12.15
J183	0.06	0.06	0.00	11.32
J184	0.06	0.06	0.00	8.17
J191	0.10	0.11	0.00	10.37
J192	0.02	0.02	0.00	10.08
J193	0.10	0.10	0.00	10.15
J194	0.10	0.11	0.00	11.04
J196	0.04	0.04	0.00	10.26
J197	0.09	0.10	-0.01	13.75
J211	0.06	0.07	0.00	9.42
J212	0.38	0.40	-0.01	11.20
J213	0.22	0.23	-0.01	11.65
J214	0.10	0.10	0.00	11.13
J215	0.04	0.04	0.00	10.63
J216	0.12	0.13	0.00	11.65
J217	0.02	0.02	0.00	12.51
J221	0.02	0.03	0.00	12.31
J222	0.19	0.19	-0.01	10.81
J223	0.10	0.10	0.00	11.24
J224	0.04	0.05	0.00	10.81
J225	0.09	0.09	0.00	12.06
J226	0.11	0.11	0.00	10.74
J227	0.02	0.02	0.00	10.61
J228	0.09	0.10	-0.01	15.92
J311	0.12	0.12	0.00	10.74
J312	0.14	0.14	0.00	11.30
J313	0.06	0.06	0.00	10.54
J314	0.28	0.29	-0.01	10.89
J315	0.13	0.13	0.00	11.45
J316	0.09	0.09	0.00	11.14
J317	0.43	0.44	-0.01	10.74

<b>Code de profession</b>	<b>Distribution des données non imputées (%)</b>	<b>Distribution après imputation (%)</b>	<b>Différence (a - b)</b>	<b>Proportion d'enregistrements imputés</b>
J318	0.12	0.12	0.00	10.18
J319	0.46	0.49	-0.03	13.54

\*Les différences sont plus grandes en raison de l'imputation du code spécial E130 à E131 et E132.

Vous reporter à la section 3.4.1 pour plus de détails.

**Tableau C2. Taux d'erreur de sortie avant le contrôle et l'imputation, par grande catégorie professionnelle pour la production, selon le code de profession à un chiffre**

	Taille de l'échantillon	ÉTÉS (%)	Limite de la zone d'erreur* (%)
A – Gestion	632	17,60	+/- 4,10
B – Affaires, finance et administration	1 089	11,73	+/- 2,69
C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	345	12,44	+/- 4,52
D – Secteur de la santé	337	8,27	+/- 3,74
E – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	485	7,73	+/- 3,17
F – Arts, culture, sports et loisirs	188	14,67	+/- 7,53
G – Ventes et services	1 582	6,75	+/- 1,73
H – Métiers, transport et machinerie	928	9,19	+/- 2,80
I – Professions propres au secteur primaire	434	9,67	+/- 4,99
J – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	480	14,66	+/- 4,34
X – Non codable	22	22,32	+/- 26,27

\*La Limite de la plage d'erreur (valeur  $\pm$ ) est l'écart supérieur du taux d'erreur prévu selon un intervalle de confiance de 95 pour cent causé par l'erreur d'échantillonnage. La limite de confiance inférieure peut être obtenue en soustrayant la limite de la plage d'erreur de l'estimation du taux d'erreur de sortie, et la limite de confiance supérieure peut être obtenue en les additionnant.

**Tableau C3. Estimations de la profession fondées sur les chiffres du recensement et de l'Enquête sur la population active pour les grandes catégories et les grands groupes professionnels, nombre et écart en pourcentage, recensements de 1991, 1996 et 2001**

Canada - Les deux sexes	Recensement			Enquête sur la population active		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
<b>Population active</b>	<b>14 291 430</b>	<b>14 607 620</b>	<b>15 665 790</b>	<b>14 442 200</b>	<b>14 964 000</b>	<b>16 385 700</b>
Non classée	248 335	485 855	285 860	297 100	464 600	394 700
<b>Population active expérimentée</b>	<b>14 043 095</b>	<b>14 121 765</b>	<b>15 379 930</b>	<b>14 145 100</b>	<b>14 499 400</b>	<b>15 991 000</b>
<b>A Gestion</b>	<b>1 357 505</b>	<b>1 261 510</b>	<b>1 592 240</b>	<b>1 278 900</b>	<b>1 364 900</b>	<b>1 357 000</b>
A0 Cadres supérieurs/cadres supérieures	136 595	141 950	202 410	72 500	70 600	70 600
A1 Directeurs spécialistes/directrices spécialistes	306 745	280 690	393 035	284 600	332 000	290 900
A2 Directeurs/directrices de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement	471 805	421 305	499 030	463 800	522 100	524 200
A3 Autres directeurs/directrices, n.c.a.	442 360	417 565	497 765	458 000	440 200	471 300
<b>B Affaires, finance et administration</b>	<b>2 673 205</b>	<b>2 669 740</b>	<b>2 748 620</b>	<b>2 747 000</b>	<b>2 635 700</b>	<b>2 839 700</b>
B0 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	206 630	254 635	373 910	319 300	376 400	429 000
B1 Personnel d'administration des finances et des assurances	172 395	172 405	179 325	190 300	194 200	211 400
B2 Secrétaires	508 725	399 105	362 420	498 800	385 100	277 200
B3 Personnel administratif et de réglementation	186 305	207 070	294 535	277 800	278 500	279 700
B4 Personnel de supervision du travail de bureau	107 760	93 200	83 640	109 800	82 200	138 200
B5 Personnel de bureau	1 491 390	1 543 325	1 454 790	1 351 000	1 319 300	1 504 200
<b>C Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées</b>	<b>702 670</b>	<b>738 655</b>	<b>998 540</b>	<b>731 100</b>	<b>713 600</b>	<b>1 072 500</b>
C0 Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé	383 195	414 365	650 605	425 300	412 000	666 800
C1 Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	319 475	324 290	347 935	305 800	301 600	405 700
<b>D Secteur de la santé</b>	<b>710 545</b>	<b>725 550</b>	<b>807 885</b>	<b>713 600</b>	<b>739 900</b>	<b>813 700</b>
D0 Personnel professionnel des soins de santé	124 570	144 065	170 595	122 400	145 100	159 200

Canada - Les deux sexes	Recensement			Enquête sur la population active		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
D1 Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	248 285	245 485	240 610	224 000	198 800	235 500
D2 Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	171 060	161 900	189 985	208 000	206 600	196 400
D3 Personnel de soutien des services de santé	166 630	174 100	206 690	159 200	189 400	222 600
<b>E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion</b>	<b>906 340</b>	<b>960 175</b>	<b>1 052 080</b>	<b>823 500</b>	<b>937 800</b>	<b>1 072 000</b>
E0 Juges, avocats/avocates, psychologues, travailleurs sociaux/travailleuses sociales, ministres du culte et agents/agentes des politiques et des programmes	239 820	272 950	314 825	217 100	239 400	303 400
E1 Enseignants/enseignantes	544 385	568 140	574 770	474 400	543 700	597 700
E2 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	122 135	119 085	162 485	132 000	154 700	170 900
<b>F Arts, culture, sports et loisirs</b>	<b>334 500</b>	<b>382 825</b>	<b>431 860</b>	<b>318 700</b>	<b>399 100</b>	<b>473 200</b>
F0 Personnel professionnel des arts et de la culture	142 725	164 835	185 390	152 500	195 100	212 600
F1 Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	191 775	217 990	246 465	166 200	204 000	260 600
<b>G Ventes et services</b>	<b>3 390 485</b>	<b>3 631 610</b>	<b>3 735 870</b>	<b>3 439 600</b>	<b>3 669 000</b>	<b>4 072 600</b>
G0 Personnel de supervision des ventes et des services	87 340	85 300	120 165	113 000	130 700	221 400
G1 Personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains	354 030	392 615	339 875	368 600	401 800	536 700
G2 vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses	594 285	551 900	588 800	548 800	533 900	575 600
G3 Caissiers/caissières	241 785	271 750	273 650	277 000	274 200	312 700
G4 Chefs et cuisiniers/cuisinières	196 585	219 255	214 200	174 800	217 100	226 300
G5 Personnel des services des aliments et boissons	279 170	284 875	274 785	211 800	210 900	279 000
G6 Personnel des services de protection	212 560	193 500	198 610	203 900	225 300	213 100
G7 Personnel de l'hébergement et des voyages et préposés/préposées dans les sports et les loisirs	93 620	112 735	134 005	101 600	114 500	133 800
G8 Personnel de soutien familial et de garderie	264 755	349 440	390 435	322 000	389 300	372 100

Canada - Les deux sexes	Recensement			Enquête sur la population active		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
G9 Personnel de la vente et des services n.c.a.	1 066 355	1 170 240	1 201 345	1 118 100	1 171 300	1 201 900
<b>H Métiers, transport et machinerie</b>	<b>2 175 445</b>	<b>1 992 955</b>	<b>2 167 930</b>	<b>2 274 000</b>	<b>2 227 000</b>	<b>2 353 300</b>
H0 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et des transports	213 690	139 190	122 740	247 900	235 700	233 600
H1 Personnel des métiers de la construction	323 435	302 215	344 805	339 800	299 000	334 500
H2 Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes, opérateurs/opératrices de réseaux électriques et électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de télécommunications	167 395	149 045	171 680	174 600	158 300	187 000
H3 Machinistes, personnel du formage, profilage et montage du métal	106 225	94 080	116 420	99 300	93 400	111 200
H4 Mécaniciens/mécaniciennes	339 525	333 535	343 415	353 400	358 900	389 700
H5 Autres métiers, n.c.a.	118 580	120 705	132 945	134 000	142 600	136 000
H6 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd et grutiers/grutières et foreurs/foreuses	106 070	97 555	106 950	107 200	105 900	102 200
H7 Conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel assimilé, sauf les manœuvres	430 330	460 120	502 550	469 900	483 100	527 000
H8 Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	370 195	296 510	326 420	347 900	350 100	332 100
<b>I Professions propres au secteur primaire</b>	<b>725 340</b>	<b>669 470</b>	<b>657 180</b>	<b>733 500</b>	<b>688 700</b>	<b>625 900</b>
I0 Professions propres à l'agriculture sauf les manœuvres	463 560	423 280	405 370	479 600	442 100	378 500
I1 Professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et à la pêche, sauf les manœuvres	134 325	128 745	121 745	148 000	141 100	150 700
I2 Personnel élémentaire de la production primaire	127 455	117 445	130 065	105 900	105 500	96 700
<b>J Transformation, fabrication et services d'utilité publique</b>	<b>1 067 040</b>	<b>1 089 230</b>	<b>1 187 725</b>	<b>1 085 200</b>	<b>1 123 800</b>	<b>1 311 100</b>
J0 Surveillants/surveillantes dans la fabrication	76 140	94 325	94 020	119 700	119 200	152 800
J1 Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication	552 315	517 690	546 960	500 700	520 900	681 300

Canada - Les deux sexes	Recensement			Enquête sur la population active		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
J2 Monteurs/monteuses dans la fabrication	194 715	218 210	262 970	214 400	236 800	268 500
J3 Manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	243 870	259 005	283 775	250 400	246 900	208 500

**Nota :** Les données du recensement ont été ajustées afin de refléter les changements qui ont été faits à la CNP-S de 2001 pour les grands groupes B5, C0, D3 et G9.

**Tableau C4. Profession historique (selon la Classification type des professions de 1991) (707) pour la population active de 15 ans et plus, pour le Canada seulement, recensements de 1991 à 2001 - données échantillon (20%)**

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
Population active totale (1)	15,872,070	14,812,700	14,474,945
Profession - Sans objet (2)	295,510	495,160	254,710
Toutes les professions (3)	15,576,565	14,317,545	14,220,230
A Gestion	1,620,900	1,289,125	1,383,405
A0 Cadres supérieurs	206,290	145,180	139,265
A01 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	206,290	145,185	139,265
A011 Membres des corps législatifs	7,830	6,715	4,880
A012 Cadres supérieurs de l'administration publique	25,865	19,035	20,075
A013 Cadres supérieurs des secteurs des services financiers, de la transmission des télécommunications et des services aux entreprises	52,950	29,075	24,735
A014 Cadres supérieurs des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérées par leurs membres	17,935	10,295	9,155
A015 Cadres supérieurs des secteurs du commerce, de la radiotélédiffusion et des autres services, n.c.a.	46,965	36,190	34,935
A016 Cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services d'utilité publique, du transport et de la construction	54,745	43,870	45,485
A1 Directeurs spécialistes	395,040	282,115	308,390
A11 Directeurs des services administratifs	135,535	105,010	126,720
A111 Directeurs financiers	59,945	46,305	62,935
A112 Directeurs des ressources humaines	33,660	26,850	28,715
A113 Directeurs des achats	9,060	7,290	9,945
A114 Directeurs des autres services administratifs	32,865	24,575	25,125
A12 Directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatisés	68,475	41,750	50,730
A121 Directeurs des services de génie, des sciences et de l'architecture	22,135	21,200	24,220
A122 Directeurs des systèmes et des services informatisés	46,340	20,555	26,510
A13 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	140,910	105,995	95,010
A131 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	140,915	105,990	95,010
A14 Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	50,120	29,365	35,930
A141 Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	50,120	29,360	35,930
A2 Directeurs de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement	502,340	424,100	474,390
A21 Directeurs de la vente au détail	346,225	292,535	345,820
A211 Directeurs de la vente au détail	346,225	292,540	345,820
A22 Directeurs de la restauration et des services d'hébergement	156,115	131,565	128,565
A221 Directeurs de la restauration et des services d'alimentation	125,725	105,870	103,085
A222 Directeurs de l'hébergement	30,390	25,695	25,480
A3 Autres directeurs, n.c.a.	517,235	437,715	461,370
A30 Directeurs des services financiers et des services aux entreprises	108,680	97,530	93,150
A301 Directeurs des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	34,915	29,405	28,705
A302 Directeurs de banque, du crédit et des autres services de placements	59,990	54,250	52,925
A303 Directeurs des autres services aux entreprises	13,775	13,870	11,525
A31 Directeurs des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	20,570	16,005	16,900
A311 Directeurs de la transmission des télécommunications	15,915	12,590	12,500
A312 Directeurs des services postaux et de messageries	4,655	3,410	4,400

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
A32 Directeurs des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux	78,805	68,715	71,200
A321 Directeurs des soins de santé	22,440	17,835	18,720
A322 Administrateurs de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle	12,935	8,740	7,380
A323 Directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	28,705	27,525	29,130
A324 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	14,725	14,615	15,970
A33 Directeurs de l'administration publique	19,930	18,480	15,610
A331 Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes sociaux et de santé	5,765	5,050	5,215
A332 Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes	7,245	7,905	4,120
A333 Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes d'enseignement	1,150	2,040	1,690
A334 Autres fonctionnaires	5,765	3,490	4,585
A34 Directeurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs	27,075	23,520	24,400
A341 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	4,125	3,965	3,780
A342 Directeurs de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts du spectacle	11,865	9,730	12,195
A343 Directeurs des programmes et des services de sports et de loisirs	11,085	9,830	8,425
A35 Directeurs des services de protection	21,005	23,185	23,115
A351 Officiers de direction des services de police	3,765	4,205	2,865
A352 Chefs et officiers supérieurs des services d'incendie	1,940	1,870	1,410
A353 Officiers de direction des Forces armées	15,300	17,110	18,830
A36 Directeurs d'autres services	27,625	23,230	36,440
A361 Directeurs d'autres services	27,625	23,230	36,440
A37 Directeurs de la construction et du transport	109,715	90,265	93,745
A371 Directeurs de la construction	55,540	45,395	46,510
A372 Constructeurs et rénovateurs en construction domiciliaire	28,050	27,690	27,445
A373 Directeurs des transports	26,125	17,185	19,790
A38 Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	12,480	9,815	10,190
A381 Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	12,480	9,815	10,190
A39 Directeurs de la fabrication et des services d'utilité publique	91,350	66,965	76,625
A391 Directeurs de la fabrication	81,900	59,185	66,935
A392 Directeurs des services d'utilité publique	9,455	7,785	9,690
B Affaires, finance et administration	2,768,370	2,687,660	2,689,620
B0 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	375,430	255,805	207,455
B01 Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité	290,185	192,225	160,775
B011 Vérificateurs et comptables	171,305	119,270	109,635
B012 Analystes financiers et analystes en placements	37,350	19,330	14,135
B013 Agents en valeurs, agents en placements et courtiers	26,080	20,470	14,860
B014 Autres agents financiers	55,445	33,160	22,155
B02 Professionnels en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	85,245	63,580	46,680
B021 Spécialistes des ressources humaines	39,815	27,460	23,485
B022 Professionnels des services aux entreprises de gestion	45,435	36,115	23,190
B1 Personnel d'administration des finances et des assurances	180,505	173,580	173,475
B11 Personnel d'administration des finances et des assurances	180,510	173,580	173,475
B111 Teneurs de livres	106,825	103,400	100,810
B112 Agents de prêts	22,105	24,860	29,340

Canada	Années du recensement		
	2001	1996	1991
B113 Experts en sinistres et rédacteurs-sinistres	22,720	19,135	18,925
B114 Assureurs	12,010	11,200	11,245
B115 Estimateurs, évaluateurs et appréciateurs	11,600	10,220	9,900
B116 Courtiers en douanes, courtiers maritimes et autres courtiers	5,240	4,750	3,255
B2 Secrétaires	365,670	402,690	512,230
B21 Personnel en secrétariat	365,670	402,695	512,225
B211 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	271,110	317,275	418,405
B212 Secrétaires juridiques	44,205	36,525	44,060
B213 Secrétaires médicaux	44,650	43,355	44,325
B214 Rapporteurs et audiotypistes médicaux	5,710	5,545	5,440
B3 Personnel administratif et de réglementation	297,150	209,255	188,070
B31 Personnel administratif et de réglementation	297,155	209,255	188,070
B311 Agents d'administration	151,395	103,595	103,935
B312 Adjointes de direction	26,390	11,855	11,565
B313 Agents du personnel et recruteurs	18,485	13,500	7,690
B314 Agents de gestion immobilière	34,855	30,835	17,995
B315 Agents aux achats	28,015	19,145	19,320
B316 Planificateurs de congrès et d'événements spéciaux	12,630	7,650	5,450
B317 Juges de paix et officiers de justice	4,410	3,395	3,250
B318 Agents de l'immigration, de l'assurance-chômage et du revenu	20,970	19,285	18,860
B4 Personnel de supervision du travail de bureau	84,140	93,670	108,450
B41 Personnel de supervision du travail de bureau	84,140	93,670	108,450
B411 Superviseurs des commis de bureau et de soutien administratif	19,690	28,365	30,725
B412 Superviseurs des commis de finance et d'assurance	22,010	26,895	40,740
B413 Superviseurs des commis de bibliothèque, des correspondanciers et des autres commis aux renseignements	13,410	5,585	5,715
B414 Superviseurs des services postaux et de messageries	8,320	7,845	15,040
B415 Superviseurs des commis à la transcription, à la distribution et aux horaires	20,720	24,980	16,230
B5 Personnel de bureau	1,465,470	1,552,660	1,499,940
B51 Commis de travail général de bureau	417,815	374,460	412,290
B510 Commis de travail général de bureau	267,465	224,630	250,055
B513 Commis au classement et à la gestion des documents	27,035	24,965	31,220
B514 Réceptionnistes et standardistes	123,315	124,865	131,015
B52 Commis en bureautique	73,855	110,640	111,055
B522 Opérateurs à la saisie des données	55,965	89,325	85,950
B523 Compositeurs-typographes et personnel assimilé	5,725	7,715	8,635
B524 Téléphonistes	12,165	13,595	16,475
B53 Commis des finances et de l'assurance	355,565	470,445	467,950
B531 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	178,200	264,910	257,610
B532 Commis à la paye	30,190	32,830	31,720
B533 Caissiers des services financiers	92,100	98,935	101,915
B534 Commis de banque, d'assurance et des autres services financiers	38,425	56,350	60,715
B535 Agents de recouvrement	16,650	17,415	15,990
B54 Commis de soutien administratif	81,305	78,830	67,335
B541 Commis de soutien administratif	69,065	67,975	52,555
B542 Commis des services du personnel	9,170	8,170	11,600
B543 Commis des services judiciaires	3,070	2,695	3,185

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
B55 Commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements	210,210	163,375	107,820
B551 Commis de bibliothèque	11,390	12,545	13,860
B552 Correspondanciers, commis aux publications et personnel assimilé	7,005	7,340	7,680
B553 Commis aux services à la clientèle, commis aux renseignements et personnel assimilé	164,775	114,955	63,305
B554 Intervieweurs et commis aux statistiques	27,035	28,535	22,980
B56 Commis des services postaux et de messageries	96,740	115,690	108,280
B561 Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	39,195	41,240	45,395
B562 Facteurs	26,580	27,920	23,680
B563 Commis aux services de messageries	30,965	46,535	39,205
B57 Commis à l'expédition et à la distribution	229,985	239,220	225,205
B571 Expéditeurs et réceptionnaires	106,380	116,165	98,955
B572 Magasiniers et commis aux pièces	37,100	37,565	44,065
B573 Commis à la production	14,595	13,565	16,925
B574 Commis aux achats et à l'inventaire	38,655	44,875	43,995
B575 Répartiteurs et opérateurs radio	29,455	24,970	19,935
B576 Horairistes des transports et des équipages	3,800	2,085	1,330
C Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	1,003,815	743,090	707,510
C0 Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé	652,935	416,030	385,220
C01 Professionnels des sciences physiques	31,605	25,405	22,865
C011 Physiciens et astronomes	3,130	3,250	1,960
C012 Chimistes	15,405	12,110	9,995
C013 Géologues, géochimistes et géophysiciens	10,135	7,610	8,590
C014 Météorologistes	1,090	1,075	905
C015 Autres professionnels des sciences physiques	1,840	1,360	1,410
C02 Professionnels des sciences de la vie	26,690	19,220	17,285
C021 Biologistes et spécialistes de sciences connexes	14,585	10,760	8,610
C022 Professionnels des sciences forestières	6,780	4,750	4,005
C023 Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture	5,315	3,715	4,670
C03 Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique	109,255	101,040	100,895
C031 Ingénieurs civils	37,960	32,620	35,220
C032 Ingénieurs mécaniciens	30,520	26,430	24,855
C033 Ingénieurs électriciens et électroniciens	31,645	33,345	32,880
C034 Ingénieurs chimistes	9,135	8,650	7,950
C04 Autres professionnels en génie	42,235	29,195	30,430
C041 Ingénieurs d'industrie et de fabrication	14,965	9,750	11,080
C042 Ingénieurs métallurgistes et des matériaux	2,315	2,000	2,020
C043 Ingénieurs miniers	2,785	2,710	2,675
C044 Ingénieurs géologues	1,780	1,620	1,435
C045 Ingénieurs de l'extraction et du raffinage du pétrole	6,115	3,925	4,935
C046 Ingénieurs en aérospatiale	5,955	4,085	3,605
C048 Autres ingénieurs, n.c.a.	8,310	5,090	4,680
C05 Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage	29,970	25,465	27,895
C051 Architectes	12,800	9,400	9,165
C052 Architectes paysagistes	2,410	1,605	2,125
C053 Urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols	6,665	6,400	8,475
C054 Arpenteurs-géomètres	8,095	8,065	8,135

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
C06 Professionnels en mathématiques et en informatique	6,445	5,735	6,425
C061 Mathématiciens, statisticiens et actuaires	6,450	5,735	6,425
C07 Professions en informatique	406,735	209,960	179,420
C070 Professions en informatique	406,735	209,960	179,420
C1 Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	350,880	327,060	322,290
C11 Personnel technique des sciences physiques	30,925	31,295	39,665
C111 Technologues et techniciens en chimie appliquée	21,645	21,710	27,725
C112 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	8,405	8,670	10,695
C113 Techniciens en météorologie	880	910	1,245
C12 Personnel technique des sciences de la vie	45,065	41,305	36,695
C121 Technologues et techniciens en biologie	10,625	10,155	8,560
C122 Inspecteurs des produits agricoles et de la pêche	3,670	4,425	5,170
C123 Technologues et techniciens en sciences forestières	10,960	10,460	9,570
C124 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	6,470	6,800	6,700
C125 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture	13,335	9,470	6,695
C13 Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	48,980	39,105	39,560
C131 Technologues et techniciens en génie civil et estimateurs en construction	22,980	21,250	20,475
C132 Technologues et techniciens en génie mécanique	11,370	10,020	9,255
C133 Technologues et techniciens en génie industriel et en génie de fabrication	14,630	7,840	9,825
C14 Personnel technique en génie électronique et électrique	109,385	112,265	96,840
C141 Technologues et techniciens en génie électronique et électrique	38,815	36,540	27,305
C142 Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	50,105	60,130	57,470
C143 Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	11,420	8,555	6,700
C144 Mécaniciens, techniciens et contrôleurs d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs	9,040	7,045	5,365
C15 Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	56,920	50,600	56,225
C151 Technologues et techniciens en architecture	6,165	4,400	4,680
C152 Designers industriels	9,795	5,070	3,455
C153 Technologues et techniciens en dessin	30,840	32,955	38,175
C154 Technologues et techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	3,995	4,070	5,645
C155 Technologues et techniciens en cartographie et personnel assimilé	6,130	4,095	4,265
C16 Autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation	31,120	27,610	27,980
C161 Vérificateurs et essayeurs des essais non destructifs	4,005	3,350	3,105
C162 Inspecteurs d'ingénierie et officiers de réglementation	4,315	4,325	4,070
C163 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	13,640	10,595	11,645
C164 Inspecteurs en construction	9,160	9,340	9,160
C17 Officiers et contrôleurs des services de transport	28,485	24,885	25,325
C171 Pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien	14,435	11,220	10,830
C172 Spécialistes du contrôle de la circulation aérienne	5,370	4,330	4,265
C173 Officiers de pont du transport par voies navigables	4,385	4,915	4,560
C174 Officiers mécaniciens du transport par voies navigables	2,360	2,140	2,850
C175 Contrôleurs de la circulation ferroviaire et par voies navigables	1,925	2,275	2,825
D Secteur de la santé	812,200	729,345	713,790
D0 Personnel professionnel des soins de santé	171,155	144,495	124,965
D01 Médecins, dentistes et vétérinaires	90,725	81,165	73,295
D011 Médecins spécialistes	24,090	21,625	18,315

Canada	Années du recensement		
	2001	1996	1991
D012 Omnipraticiens et médecins en médecine familiale	41,435	37,715	37,280
D013 Dentistes	18,105	15,770	13,245
D014 Vétérinaires	7,090	6,055	4,460
D02 Optométristes, chiropraticiens et autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé	11,740	8,355	7,295
D021 Optométristes	3,720	3,395	3,075
D022 Chiropraticiens	5,225	3,630	3,440
D023 Autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé	2,785	1,335	780
D03 Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes	32,605	27,385	22,325
D031 Pharmaciens	23,900	20,620	17,625
D032 Diététistes et nutritionnistes	8,710	6,760	4,700
D04 Professionnels en thérapie et en évaluation	36,090	27,585	22,045
D041 Audiologistes et orthophonistes	6,020	4,710	3,825
D042 Physiothérapeutes	15,760	12,925	11,025
D043 Ergothérapeutes	9,585	6,535	5,825
D044 Autres professionnels en thérapie et en évaluation	4,725	3,410	1,360
D1 Professionnels en sciences infirmières	241,920	246,800	249,365
D11 Professionnels en sciences infirmières	241,920	246,805	249,365
D111 Infirmiers en chef et superviseurs	9,905	14,135	19,155
D112 Infirmiers diplômés	232,015	232,665	230,210
D2 Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	190,965	162,770	171,870
D21 Technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	77,235	71,400	75,840
D211 Technologues de laboratoire médical et assistants en pathologie	18,475	18,225	19,930
D212 Techniciens de laboratoire médical	19,300	21,440	23,855
D213 Technologues en santé animale	8,890	4,550	3,225
D214 Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio-vasculaires	6,500	5,335	4,525
D215 Technologues en radiologie	14,275	13,400	14,555
D216 Technologues en échographie	2,505	1,940	1,450
D217 Technologues en cardiologie	1,745	1,405	1,645
D218 Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.	1,605	1,435	825
D219 Autres technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	3,935	3,665	5,820
D22 Personnel technique en soins dentaires	22,390	18,550	17,290
D221 Denturologistes	2,175	1,630	1,840
D222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires	14,250	11,315	9,555
D223 Techniciens dentaires et travailleurs à l'établi dans les laboratoires dentaires	5,955	5,610	5,895
D23 Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)	91,340	72,820	78,745
D231 Opticiens	5,860	4,755	3,890
D232 Sages-femmes et praticiens des médecines douces	5,175	3,155	3,450
D233 Infirmiers auxiliaires autorisés	47,170	39,895	53,385
D234 Ambulanciers et autre personnel paramédical	16,170	13,950	12,060
D235 Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	16,965	11,065	5,965
D3 Personnel de soutien des services de santé	208,160	175,270	167,590
D31 Personnel de soutien des services de santé	208,165	175,275	167,585
D310 Autres aides et assistants de soutien des services de santé	46,305	29,615	27,865
D311 Assistants dentaires	24,825	22,185	21,825
D312 Aides et auxiliaires médicaux	137,035	123,475	117,900

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	1,068,815	975,385	917,835
E0 Juges, avocats, psychologues, travailleurs sociaux, ministres du culte et agents des politiques et des programmes	320,945	278,705	244,135
E01 Juges, avocats et notaires (au Québec)	67,050	61,135	55,330
E011 Juges	2,605	2,310	2,255
E012 Avocats et notaires (au Québec)	64,445	58,820	53,075
E02 Professionnels en psychologie, en travail social, en counseling et en religion	121,770	113,545	88,550
E021 Psychologues	16,055	13,995	10,160
E022 Travailleurs sociaux	46,975	38,875	32,040
E023 Conseillers familiaux, conseillers matrimoniaux et personnel assimilé	24,990	30,735	18,525
E024 Ministres du culte	27,105	25,335	24,160
E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	6,645	4,600	3,670
E03 Agents des politiques et des programmes, recherchistes experts-conseils	132,125	104,030	100,250
E031 Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en sciences naturelles et appliquées	13,785	9,870	9,040
E032 Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques	9,990	6,745	5,370
E033 Experts-conseils, agents et recherchistes en développement économique et en marketing	36,330	27,005	26,500
E034 Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales et de la santé	35,345	28,390	29,485
E035 Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de l'enseignement	13,140	13,380	13,035
E036 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports et loisirs	12,180	11,530	11,115
E037 Agents de programmes de l'administration publique	6,920	3,265	2,040
E038 Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a.	4,445	3,845	3,660
E1 Enseignants	581,545	574,805	549,340
E11 Professeurs et professeurs adjoints au niveau universitaire	88,475	79,235	76,355
E111 Professeurs d'université	46,885	49,795	42,560
E112 Professeurs adjoints et assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	41,590	29,445	33,800
E12 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	80,115	96,445	83,080
E121 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	80,115	96,445	83,080
E13 Enseignants et conseillers pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire	412,950	399,130	389,905
E131 Professeurs au niveau secondaire	160,020	156,815	158,395
E132 Instituteurs à la maternelle et au niveau primaire	238,935	230,305	218,980
E133 Conseillers pédagogiques et conseillers d'orientation	13,995	12,015	12,530
E2 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	166,325	121,870	124,355
E21 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	166,325	121,870	124,360
E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	28,320	20,075	15,970
E212 Travailleurs des services communautaires et sociaux	69,535	51,745	61,850
E213 Conseillers en emploi	14,930	11,945	11,225
E214 Professeurs et instructeurs en éducation spécialisée	23,515	19,590	17,770
E215 Autres instructeurs	22,350	10,260	6,115
E216 Autres membres des ordres religieux	7,680	8,255	11,430
F Arts, culture, sports et loisirs	435,680	386,315	337,355
F0 Personnel professionnel des arts et de la culture	186,975	166,165	143,965

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
F01 Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	16,045	15,580	15,745
F011 Bibliothécaires	11,405	11,910	12,830
F012 Restaurateurs et conservateurs	2,325	1,900	1,395
F013 Archivistes	2,315	1,770	1,515
F02 Professionnels de la rédaction et de la traduction et des relations publiques	87,970	77,475	68,665
F021 Auteurs, rédacteurs et écrivains	21,520	18,585	15,290
F022 Réviseurs	12,480	7,765	6,680
F023 Journalistes	12,960	12,655	13,470
F024 Professionnels des relations publiques et des communications	27,465	27,065	23,780
F025 Traducteurs, terminologues et interprètes	13,545	11,400	9,450
F03 Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	82,960	73,110	59,555
F031 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	19,005	15,905	12,825
F032 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	2,370	2,090	1,915
F033 Musiciens et chanteurs	30,100	29,270	25,105
F034 Danseurs	6,405	5,730	3,835
F035 Acteurs	9,380	6,815	4,555
F036 Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques	15,695	13,305	11,320
F1 Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	248,710	220,150	193,390
F11 Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	19,365	18,775	20,625
F111 Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives	14,835	14,155	16,745
F112 Personnel technique des musées et des galeries d'art	4,525	4,625	3,880
F12 Photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	52,735	45,370	38,030
F121 Photographes	11,710	11,515	10,285
F122 Cadres de film et de vidéos	4,355	3,275	2,945
F123 Techniciens en graphisme	8,185	6,955	6,935
F124 Techniciens en radiotélédiffusion	3,075	3,255	3,220
F125 Techniciens en enregistrement audio et vidéo	8,895	7,495	5,685
F126 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	8,790	8,060	5,730
F127 Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène	7,725	4,810	3,230
F13 Annonceurs et autres artistes du spectacle	12,520	12,440	11,890
F131 Annonceurs et personnel assimilé de la radio et de la télévision	8,605	8,450	9,165
F132 Autres artistes du spectacle	3,915	3,995	2,730
F14 Concepteurs artistiques et artisans	88,115	73,535	67,425
F141 Concepteurs graphistes et artistes illustrateurs	44,615	35,310	28,405
F142 Designers d'intérieur	11,655	8,175	7,495
F143 Ensembliers de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques	9,825	9,670	9,090
F144 Artisans	19,515	18,685	20,790
F145 Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure	2,505	1,695	1,645
F15 Athlètes, entraîneurs, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	75,975	70,030	55,420
F151 Athlètes	2,595	2,140	1,600
F152 Entraîneurs	9,310	7,030	4,485
F153 Arbitres et officiels des sports	4,505	3,845	1,795
F154 Instructeurs et responsables des programmes de sports et de loisirs	59,565	57,015	47,545

Canada	Années du recensement		
	2001	1996	1991
G Ventes et services	3,813,750	3,714,545	3,466,520
G0 Personnel de supervision des ventes et des services	120,860	85,880	87,970
G01 Personnel de supervision des ventes et des services	120,860	85,880	87,970
G011 Superviseurs, vente au détail	60,935	42,430	40,525
G012 Superviseurs des services alimentaires	30,895	16,450	15,105
G013 Gouvernants d'hôtel ou d'institution	4,095	3,340	4,030
G014 Surveillants du blanchissage et du nettoyage à sec	1,595	1,865	2,085
G015 Surveillants des services de nettoyage	12,705	12,310	20,145
G016 Surveillants des autres services	10,635	9,480	6,085
G1 Personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains	340,445	393,340	354,610
G11 Représentants des ventes, vente en gros	148,365	180,525	144,180
G111 Représentants des ventes non techniques, vente en gros	148,365	180,525	144,185
G12 Personnel technique de la vente en gros	67,305	74,505	60,805
G121 Spécialistes des ventes techniques, vente en gros	67,305	74,505	60,805
G13 Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	124,780	138,310	149,625
G131 Agents et courtiers d'assurance	51,810	55,820	53,605
G132 Agents et vendeurs en immobilier	49,665	57,170	73,270
G133 Acheteurs des commerces de gros et de détail	22,175	22,720	20,370
G134 Exploitants de silos à grain	1,130	2,600	2,380
G2 Vendeurs et commis-vendeurs	591,065	554,375	596,910
G21 Vendeurs et commis-vendeurs	591,065	554,370	596,910
G211 Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	591,065	554,375	596,910
G3 Caissiers	276,650	274,390	243,605
G31 Caissiers	276,650	274,390	243,610
G311 Caissiers	276,650	274,390	243,610
G4 Chefs et cuisiniers	216,825	221,455	198,400
G41 Chefs et cuisiniers	216,825	221,455	198,400
G411 Chefs	31,355	22,310	19,550
G412 Cuisiniers	185,465	199,145	178,845
G5 Personnel des services des aliments et boissons	276,335	286,535	280,650
G51 Personnel des services des aliments et boissons	276,335	286,535	280,650
G511 Maîtres d'hôtel et hôtes	19,045	19,125	18,005
G512 Barmen	45,785	48,325	42,030
G513 Serveurs d'aliments et de boissons	211,495	219,085	220,620
G6 Personnel des services de protection	241,620	245,820	264,475
G61 Agents de police et pompiers	83,920	78,005	83,585
G611 Agents de police (sauf cadres supérieurs)	59,860	56,060	59,045
G612 Pompiers	24,060	21,945	24,540
G62 Personnel des services de protection	78,185	91,375	99,025
G621 Shérifs et huissiers	2,525	2,490	2,410
G622 Agents des services correctionnels	17,710	18,335	17,220
G623 Agents d'exécution des arrêtés municipaux, n.c.a.	6,515	6,370	5,760
G624 Autres grades des Forces armées	40,390	51,310	64,705
G625 Autre personnel des services de protection	11,040	12,880	8,930
G63 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	79,515	76,440	81,870
G631 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	79,520	76,440	81,865

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
G7 Personnel de l'hébergement et des voyages et préposés dans les sports et les loisirs	136,005	114,340	95,075
G71 Personnel de l'hébergement et des voyages	80,185	71,035	60,775
G711 Conseillers en voyages	28,690	26,385	20,735
G712 Commissaires et agents de bord	13,860	10,795	9,900
G713 Agents à la billetterie et aux services aériens	13,825	11,170	9,885
G714 Agents à la billetterie et agents de fret dans le transport (sauf le transport aérien)	4,985	3,900	5,765
G715 Réceptionnistes d'hôtel	18,825	18,785	14,485
G72 Guides et autre personnel des loisirs	13,520	11,570	11,080
G721 Guides touristiques et guides itinérants	8,605	7,745	7,445
G722 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	4,910	3,825	3,640
G73 Autre personnel des services de voyage, d'hébergement et de loisirs	42,300	31,730	23,230
G731 Préposés dans les amusements, les sports et les loisirs	36,675	28,250	19,705
G732 Préposés en hébergement et en voyage (sauf le transport aérien)	5,620	3,485	3,520
G8 Personnel de soutien familial et de garderie	399,390	356,635	269,755
G81 Personnel de soutien familial et de garderie	399,395	356,630	269,750
G811 Aides familiaux, aides de soutien à domicile et personnel assimilé	89,690	69,670	64,070
G812 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire	80,495	60,280	48,530
G813 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	136,375	85,450	72,850
G814 Gardiens d'enfants, gouvernants et aides aux parents	92,840	141,230	84,310
G9 Personnel de la vente et des services, n.c.a.	1,214,560	1,181,785	1,075,070
G91 Personnel technique des services personnels	92,855	87,450	83,630
G911 Coiffeurs et barbiers	88,400	83,710	80,625
G912 Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs	4,455	3,740	3,005
G92 Autre personnel des soins personnalisés	40,545	32,470	25,520
G921 Conseillers imagistes, conseillers mondains et autres conseillers en soins personnalisés	3,450	3,775	3,460
G922 Esthéticiens, électrologistes et personnel assimilé	23,960	15,685	12,455
G923 Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux	11,775	12,130	9,335
G924 Autre personnel des soins personnalisés	1,360	885	270
G93 Nettoyeurs	425,135	455,730	409,140
G931 Nettoyeurs	186,940	149,770	167,220
G932 Nettoyeurs spécialisés	34,580	35,525	30,920
G933 Concierges et concierges d'immeubles	203,615	270,435	210,995
G94 Bouchers et boulangers, vente en gros et au détail	67,000	65,410	69,420
G941 Bouchers et dépeceurs de viandes, vente en gros et au détail	26,370	25,925	31,905
G942 Boulangers-pâtisseries	40,635	39,485	37,515
G96 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	293,155	253,220	235,615
G960 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	293,155	253,225	235,620
G97 Autre personnel de la vente et personnel assimilé	243,750	235,225	193,905
G971 Préposés de stations-service	37,925	45,850	52,690
G972 Commis d'épicerie et étalagistes	142,425	123,705	103,095
G973 Autre personnel élémentaire de la vente	63,400	65,665	38,120
G98 Personnel élémentaire des services personnels	52,110	52,270	57,840
G981 Personnel élémentaire de buanderies et d'établissements de nettoyage à sec	20,035	23,650	26,445
G982 Repasseurs et presseurs	7,385	7,355	9,745
G983 Autre personnel élémentaire des services personnels	24,690	21,265	21,650
H Métiers, transport et machinerie	2,193,085	2,018,355	2,199,375

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
H0 Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports	123,595	140,280	215,215
H01 Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et du personnel assimilé	113,665	129,465	189,935
H011 Contremaîtres des machinistes et du personnel assimilé	6,860	6,340	5,950
H012 Entrepreneurs et contremaîtres en électricité et en télécommunications	12,090	15,220	21,145
H013 Entrepreneurs et contremaîtres en tuyauterie	4,590	6,195	8,295
H014 Entrepreneurs et contremaîtres du formage, façonnage et montage des métaux	7,700	6,055	13,280
H015 Entrepreneurs et contremaîtres en charpenterie	14,885	18,930	25,410
H016 Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique	17,050	23,560	34,075
H017 Entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde	23,630	21,895	23,655
H018 Surveillants de l'imprimerie et du personnel assimilé	6,660	6,935	8,925
H019 Entrepreneurs et contremaîtres des autres métiers de la construction et des services de réparation et d'installation	20,200	24,335	49,200
H02 Surveillants du personnel des transports ferroviaire et routier	9,930	10,815	25,285
H021 Surveillants des opérations du transport ferroviaire	2,490	2,625	2,640
H022 Surveillants du transport routier et du transport en commun	7,440	8,185	22,645
H1 Personnel des métiers de la construction	351,385	308,340	328,220
H11 Plombiers, tuyauteurs et monteurs d'installations au gaz	61,125	49,960	54,745
H111 Plombiers	36,300	27,955	30,235
H112 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et monteurs de gicleurs	20,125	17,180	20,555
H113 Monteurs d'installations au gaz	4,710	4,825	3,945
H12 Charpentiers et ébénistes	147,335	131,815	140,125
H121 Charpentiers-menuisiers	125,440	114,325	121,265
H122 Ébénistes	21,900	17,485	18,860
H13 Personnel de maçonnerie et de plâtrage	54,440	47,310	54,550
H131 Briqueteurs-maçons	16,065	14,005	19,135
H132 Cimentiers-finisseries	9,460	8,135	9,125
H133 Carreleurs	6,060	4,800	5,720
H134 Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	22,850	20,365	20,570
H14 Autre personnel des métiers de la construction	88,475	79,260	78,800
H141 Couvreurs et poseurs de bardeaux	16,825	15,640	14,765
H142 Vitriers	7,795	7,100	9,020
H143 Calorifugeurs	7,570	5,835	6,805
H144 Peintres et décorateurs	41,620	37,785	36,385
H145 Poseurs de revêtements d'intérieur	14,670	12,905	11,825
H2 Mécaniciens de machines fixes, opérateurs de réseaux électriques et électriciens et monteurs de télécommunications	172,805	150,250	168,570
H21 Électriciens et monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications	148,495	125,905	140,795
H211 Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	61,370	46,490	54,810
H212 Électriciens industriels	29,445	28,550	22,505
H213 Électriciens de réseaux électriques	4,835	4,505	6,165
H214 Monteurs de lignes électriques et de câbles	11,815	11,610	13,475
H215 Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	10,515	7,275	8,895
H216 Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunications	24,555	23,475	30,910
H217 Techniciens en montage et en entretien d'installations de câblodistribution	5,965	4,005	4,025
H22 Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de centrales et de réseaux électriques	24,305	24,350	27,775
H221 Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de machines auxiliaires	17,080	18,005	20,415
H222 Opérateurs de centrales et de réseaux électriques	7,225	6,340	7,365

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
H3 Machinistes, personnel du formage, profilage et montage du métal	116,695	94,255	106,410
H31 Machinistes et personnel assimilé	71,420	60,400	63,850
H311 Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	53,510	45,290	47,625
H312 Outilleurs-ajusteurs	17,910	15,115	16,230
H32 Personnel du formage, profilage et montage du métal	45,270	33,855	42,555
H321 Tôliers	19,410	14,385	20,550
H322 Chaudronniers	4,030	3,350	4,200
H323 Assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	10,640	7,375	7,820
H324 Monteurs de charpentes métalliques	9,985	7,355	8,420
H325 Forgerons et monteurs de matrices	1,210	1,390	1,565
H4 Mécaniciens	345,355	335,545	341,760
H41 Mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	154,965	142,855	150,480
H411 Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)	66,955	62,345	66,945
H412 Mécaniciens d'équipement lourd	42,435	39,100	42,070
H413 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	14,535	13,040	10,290
H414 Réparateurs de wagons	3,885	3,950	5,245
H415 Mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs	15,790	13,865	15,445
H416 Ajusteurs de machines	5,525	5,510	4,295
H417 Mécaniciens et monteurs de machines dans l'industrie du textile	2,485	2,060	2,090
H418 Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	3,350	2,985	4,105
H42 Mécaniciens de véhicules automobiles	162,540	164,670	159,930
H421 Mécaniciens, techniciens et réparateurs de véhicules automobiles	128,905	128,385	124,705
H422 Débosseleurs et réparateurs de carrosserie	33,635	36,285	35,220
H43 Autres mécaniciens	27,845	28,025	31,360
H431 Installateurs de brûleurs au mazout et à combustibles solides	3,050	4,175	3,995
H432 Réparateurs d'appareils électroménagers	8,845	8,480	11,110
H433 Électromécaniciens	6,720	6,895	8,780
H434 Mécaniciens de motocyclettes et personnel assimilé	3,480	1,820	1,175
H435 Mécaniciens de petits moteurs et autres équipements	5,760	6,650	6,285
H5 Autres métiers, n.c.a.	133,660	121,360	119,135
H51 Tapissiers-garnisseurs, tailleurs, cordonniers, bijoutiers et personnel assimilé	43,710	39,060	56,195
H511 Tapissiers-garnisseurs	8,010	7,345	9,550
H512 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes	28,020	24,060	36,590
H513 Cordonniers et fabricants de chaussures	2,470	3,110	4,785
H514 Bijoutiers, horlogers-rhabilleurs et personnel assimilé	5,215	4,540	5,270
H52 Personnel de l'imprimerie, scaphandriers, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	33,180	30,460	6,820
H521 Conducteurs de presse à imprimer	24,120	23,070	-
H522 Scaphandriers	935	1,030	840
H523 Autre personnel spécialisé des métiers	8,130	6,360	5,975
H53 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	56,775	51,845	56,125
H531 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	25,685	22,680	25,410
H532 Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz	4,850	4,185	5,120
H533 Préposés à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles	12,250	10,135	13,435
H534 Fumigateurs et préposés au contrôle de la vermine	1,900	1,810	1,585
H535 Autres réparateurs	12,100	13,025	10,575

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
H6 Conducteurs d'équipement lourd et grutiers et foreurs	109,810	100,060	107,990
H61 Conducteurs d'équipement lourd	93,085	84,350	89,035
H611 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	75,270	68,235	71,730
H612 Conducteurs de machinerie d'entretien public	17,815	16,120	17,310
H62 Grutiers, foreurs et dynamiteurs	16,730	15,700	18,955
H621 Grutiers	12,150	11,535	13,820
H622 Foreurs et dynamiteurs des mines à ciel ouvert, des carrières et des chantiers de construction	3,330	2,835	3,570
H623 Foreurs de puits d'eau	1,250	1,340	1,560
H7 Conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé, sauf les manoeuvres	508,155	465,245	434,870
H71 Conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de matériel de transport en commun	472,695	429,445	395,435
H711 Conducteurs de camions	263,510	227,310	204,200
H712 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et d'autre matériel de transport en commun	71,275	69,240	69,415
H713 Chauffeurs de taxi, chauffeurs de limousine et chauffeurs	37,990	35,490	31,505
H714 Chauffeurs-livreurs	99,915	97,400	90,315
H72 Personnel des opérations du transport ferroviaire	11,745	11,205	13,145
H721 Mécaniciens de locomotive et de cour de triage	6,730	5,810	6,615
H722 Chefs de train et serre-freins	5,015	5,395	6,525
H73 Autres conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé	23,710	24,595	26,295
H731 Mécaniciens de gare de triage du transport ferroviaire	1,590	1,995	2,710
H732 Ouvriers à l'entretien de la voie ferrée	4,595	5,035	6,160
H733 Matelots de pont du transport par voies navigables	4,430	5,285	5,425
H734 Matelots de salle des machines du transport par voies navigables	850	990	1,125
H735 Personnel des écluses et des bacs à câble	1,885	1,915	1,980
H736 Propriétaires-exploitants de bateau à moteur	1,130	1,070	1,220
H737 Agents de piste dans le transport aérien	9,220	8,305	7,680
H8 Aides de soutien des métiers, manoeuvres en construction et de transport et personnel assimilé	331,630	303,020	377,195
H81 Débardeurs et manutentionnaires	174,290	139,950	139,245
H811 Débardeurs	6,940	7,700	8,795
H812 Manutentionnaires	167,350	132,250	130,450
H82 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	125,210	120,190	172,615
H821 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	112,650	109,890	154,670
H822 Autres manoeuvres et aides de soutien des métiers	12,560	10,295	17,945
H83 Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	32,130	42,880	65,335
H831 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	27,570	37,260	58,840
H832 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	4,560	5,620	6,495
I Professions propres au secteur primaire	667,550	680,685	734,520
I0 Professions propres à l'agriculture sauf les manoeuvres	406,855	424,925	465,150
I01 Entrepreneurs, surveillants et exploitants en agriculture, en horticulture et en aquiculture	270,115	265,880	286,920
I011 Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	229,435	229,590	250,490
I012 Entrepreneurs et gestionnaires des services agricoles	3,925	3,905	1,585
I013 Surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage du bétail	9,075	9,165	10,005
I014 Propriétaires-exploitants et gestionnaires de pépinières et de serres	6,330	5,920	5,775

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
I015 Entrepreneurs et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains	11,265	9,410	8,015
I016 Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture	8,370	6,535	9,490
I017 Propriétaires-exploitants d'entreprises aquicoles	1,720	1,350	1,550
I02 Personnel en agriculture et en horticulture	136,735	159,045	178,225
I021 Ouvriers agricoles	112,855	132,355	150,375
I022 Ouvriers de pépinières et de serres	23,885	26,695	27,850
I1 Professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et à la pêche, sauf les manoeuvres	127,625	135,475	139,315
I11 Surveillants de l'exploitation forestière	5,335	6,530	8,580
I111 Surveillants de l'exploitation forestière	5,335	6,530	8,580
I12 Surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	11,550	11,655	11,025
I121 Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières	4,625	6,210	6,600
I122 Surveillants du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz	6,930	5,445	4,420
I13 Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière	17,525	20,900	22,075
I131 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	9,705	15,355	18,480
I132 Foreurs et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz	7,815	5,550	3,595
I14 Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	10,145	8,330	8,895
I141 Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines	2,115	2,620	2,560
I142 Personnel du forage et de l'entretien des puits de pétrole et de gaz	8,025	5,705	6,335
I15 Conducteurs de machines d'abattage du bois	15,045	13,785	12,390
I151 Conducteurs de machines d'abattage du bois	15,050	13,785	12,390
I16 Personnel de l'exploitation forestière	29,370	34,375	31,860
I161 Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	17,430	24,610	23,815
I162 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	11,940	9,765	8,050
I17 Capitaines et patrons de bateaux de pêche et pêcheurs	31,255	31,045	33,425
I171 Capitaines et officiers de bateaux de pêche	2,645	2,425	3,125
I172 Patrons de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants	28,610	28,625	30,305
I18 Autre personnel de la pêche, de la chasse et du trappage	7,400	8,855	11,065
I181 Matelots de pont sur les bateaux de pêche	6,210	7,045	9,900
I182 Chasseurs et trappeurs	1,185	1,810	1,165
I2 Personnel élémentaire de la production primaire	133,075	120,290	130,055
I21 Personnel élémentaire de la production primaire	133,075	120,290	130,055
I211 Manoeuvres agricoles	10,945	9,600	10,825
I212 Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	88,075	74,645	72,170
I213 Manoeuvres de l'aquiculture et de la mariculture	3,330	2,955	2,520
I214 Manoeuvres des mines	3,740	3,765	8,310
I215 Manoeuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz	11,505	10,140	8,110
I216 Manoeuvres de l'exploitation forestière	15,480	19,180	28,115
J Transformation, fabrication et services d'utilité publique	1,192,395	1,093,050	1,070,300
J0 Surveillants dans la fabrication	94,300	94,535	76,295
J01 Surveillants dans les industries de transformation	55,770	57,645	52,625
J011 Surveillants dans la transformation des métaux et des minerais	9,355	10,700	10,955
J012 Surveillants dans le raffinage du pétrole, le traitement du gaz et des produits chimiques et les services d'utilité publique	10,400	12,325	10,530
J013 Surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	12,875	12,225	10,570

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
J014 Surveillants dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	8,280	6,890	5,815
J015 Surveillants dans la transformation des produits forestiers	11,020	11,825	11,310
J016 Surveillants dans la transformation des produits textiles	3,845	3,690	3,440
J02 Surveillants dans la fabrication et le montage	38,530	36,890	23,670
J021 Surveillants dans la fabrication de véhicules automobiles	6,485	7,060	4,415
J022 Surveillants dans la fabrication du matériel électronique	4,740	3,295	2,405
J023 Surveillants dans la fabrication d'appareils électriques	2,200	1,915	1,955
J024 Surveillants dans la fabrication de meubles et d'accessoires	5,210	3,625	5,100
J025 Surveillants dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	4,350	4,560	3,600
J026 Surveillants dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	9,355	10,815	3,160
J027 Surveillants dans la fabrication et le montage de produits divers	6,190	5,615	3,035
J1 Conducteurs de machines dans la fabrication	549,380	519,975	554,345
J11 Opérateurs de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation	23,305	24,105	23,325
J111 Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais	6,550	5,605	-
J112 Opérateurs de salle de commande centrale dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques	12,725	13,215	13,655
J113 Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers	1,360	2,150	1,805
J114 Opérateurs au contrôle de la fabrication du papier et du couchage	2,670	3,140	7,865
J12 Conducteurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé	42,255	36,055	40,430
J121 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais	13,985	10,160	13,245
J122 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux dans les aciéries	9,730	8,810	9,860
J123 Opérateurs de machines à former et à finir le verre et coupeurs de verre	5,565	5,105	6,150
J124 Conducteurs de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre	8,395	7,650	6,230
J125 Contrôleurs et essayeurs dans la transformation des métaux et des minerais	4,580	4,330	4,940
J13 Conducteurs de machines dans le traitement des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	52,300	44,855	37,000
J131 Opérateurs d'installations de traitement des produits chimiques	11,135	10,485	8,415
J132 Conducteurs de machines de traitement des matières plastiques	24,155	18,640	13,055
J133 Conducteurs de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé	10,810	10,545	10,935
J134 Opérateurs d'installations de l'assainissement de l'eau et du traitement des déchets	6,195	5,180	4,595
J14 Conducteurs de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé	55,840	51,575	46,060
J141 Opérateurs de machines à scier dans les scieries	16,285	16,015	15,500
J142 Conducteurs de machines dans les usines de pâte à papier	6,960	5,180	5,335
J143 Opérateurs de machines dans la fabrication et finition du papier	4,850	4,910	3,685
J144 Autres conducteurs de machines dans la transformation du bois	8,965	7,940	6,475
J145 Conducteurs de machines à façonner le papier	8,990	9,250	8,015
J146 Classeurs de bois d'oeuvre et autres vérificateurs et classeurs dans la transformation du bois	9,790	8,275	7,050
J15 Conducteurs de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé	23,055	22,120	24,710
J151 Conducteurs de machines de préparation de fibres textiles et de filés	6,300	5,220	4,465
J152 Tisseurs, tricoteurs et autres conducteurs de machines textiles	9,065	8,485	9,100
J153 Teinturiers et finisseurs de produits textiles	4,140	4,750	6,500

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
J154 Contrôleurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles	3,545	3,660	4,650
J16 Conducteurs de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	73,200	83,575	84,540
J161 Conducteurs de machines à coudre	61,820	70,170	71,705
J162 Coupeurs de tissu, de fourrure et de cuir	7,340	8,070	8,305
J163 Ouvriers spécialisés dans le traitement du cuir et des peaux	840	1,085	870
J164 Contrôleurs et essayeurs dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	3,200	4,250	3,665
J17 Conducteurs de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	63,150	69,375	86,815
J171 Conducteurs de machines de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	27,890	27,810	34,240
J172 Bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande, préparateurs de volaille et personnel assimilé	17,410	18,560	15,595
J173 Ouvriers dans les usines de conditionnement du poisson	11,425	15,735	30,875
J174 Conducteurs de machines dans le traitement du tabac	780	1,120	1,265
J175 Échantillonneurs et trieurs dans la transformation des aliments et des boissons	5,645	6,145	4,845
J18 Conducteurs de machines à imprimer et personnel assimilé	39,270	37,685	65,645
J181 Conducteurs de machines à imprimer	14,725	12,060	38,690
J182 Photographeurs-clichereurs, photographeurs-reporters et autre personnel de pré-mise en train	5,215	6,090	6,165
J183 Conducteurs de machines à relier et de finition	9,440	10,015	9,645
J184 Développeurs de films et de photographies	9,895	9,520	11,145
J19 Opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé	177,015	150,640	145,820
J191 Conducteurs de machines d'usinage	17,105	15,515	13,225
J192 Conducteurs de machines de formage	3,480	2,315	2,220
J193 Conducteurs de machines à travailler le bois	15,620	11,780	11,880
J194 Conducteurs de machines à travailler les métaux légers et lourds	17,145	16,135	20,895
J195 Soudeurs et conducteurs de machines à souder	101,530	90,880	87,880
J196 Conducteurs de machines d'autres produits métalliques	6,520	5,880	4,535
J197 Conducteurs de machines à fabriquer des produits divers	15,610	8,135	5,175
J2 Monteurs dans la fabrication	263,440	218,530	195,020
J21 Monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique	154,370	137,400	117,400
J211 Monteurs d'aéronefs et contrôleurs de montage d'aéronefs	10,550	6,540	7,980
J212 Assembleurs, contrôleurs et vérificateurs de véhicules automobiles	63,625	64,665	54,210
J213 Assembleurs, monteurs, contrôleurs et vérificateurs de matériel électronique	34,800	27,505	24,185
J214 Monteurs et contrôleurs dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques	15,535	12,875	12,575
J215 Assembleurs, monteurs et contrôleurs dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels	7,000	5,260	4,805
J216 Monteurs et contrôleurs de matériel mécanique	19,880	18,660	11,830
J217 Conducteurs de machines et contrôleurs dans la fabrication d'appareils électriques	2,985	1,900	1,820
J22 Autre personnel de montage et personnel assimilé	109,065	81,130	77,620
J221 Monteurs de bateaux et contrôleurs de montage de bateaux	4,020	3,565	4,265
J222 Monteurs et contrôleurs de meubles et d'accessoires	30,575	15,355	15,870
J223 Monteurs et contrôleurs d'autres produits en bois	15,550	10,935	9,705
J224 Vernisseurs en finition et en réparation de meubles	7,140	6,010	6,345
J225 Assembleurs, finisseurs et contrôleurs de produits en plastique	14,670	10,995	11,940

	Années du recensement		
	2001	1996	1991
<b>Canada</b>			
J226 Peintres et enduiseurs dans le secteur de la fabrication	17,945	16,530	18,115
J227 Opérateurs d'équipement de métallisation et de galvanisation et personnel assimilé	3,735	2,955	2,280
J228 Autres monteurs et contrôleurs	15,425	14,780	9,105
J3 Manoeuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	285,280	260,005	244,640
J31 Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	285,280	260,000	244,645
J311 Manoeuvres dans le traitement des métaux et des minerais	18,480	17,210	19,805
J312 Manoeuvres en métallurgie	22,030	21,030	31,785
J313 Manoeuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique	9,970	9,590	13,775
J314 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	44,875	40,425	42,655
J315 Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique	20,465	14,890	11,270
J316 Manoeuvres des produits du textile	13,195	10,690	8,780
J317 Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	65,905	58,395	50,370
J318 Manoeuvres dans la transformation du poisson	17,300	13,340	9,350
J319 Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	73,055	74,440	56,855

### Notes relatives au produit

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707), groupes d'âge (11A) et sexe (3) pour la population active de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensements de 1991 à 2001- Données-échantillon (20 %) - Numéro 97F0012XCB01022 au catalogue

### Notes générales

Notes d'avertissement : Profession

Grande catégorie professionnelle A - Gestion

Les données du recensement présentées pour les groupes de professions de la Grande catégorie professionnelle A - Gestion doivent être utilisées avec circonspection. Des erreurs de codage sont survenues au moment de déterminer le niveau de gestion, p. ex., cadre supérieur ou cadre intermédiaire, ainsi que le champ de spécialisation ou d'activité, p. ex., directeur d'un programme de soins de santé dans un hôpital ou gestionnaire de la fonction publique œuvrant dans le domaine de l'administration de politiques de la santé. Certaines professions non comprises dans la catégorie de la gestion y ont été assignées incorrectement en raison de la confusion entourant les titres tels que gestionnaire de programme et gestionnaire de projet. Les utilisateurs de données voudront peut-être utiliser les données relatives aux professions de la catégorie de la gestion conjointement avec d'autres variables telles que le revenu, l'âge ou l'éducation.

A334 - Autres gestionnaires de la fonction publique

Les données du recensement présentées pour le groupe de base A334 - Autres gestionnaires de la fonction publique doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection en raison d'un taux élevé d'erreurs enregistré lors du codage. Ces erreurs sont survenues au moment de déterminer le niveau de gestion, p. ex., cadre supérieur ou cadre intermédiaire, ainsi que le champ de spécialisation (les directeurs en administration des politiques économiques et sociales ont été assignés incorrectement à ce groupe). Certaines professions non comprises dans la catégorie de la gestion ont aussi été assignées incorrectement au groupe de base A334 en raison de la confusion entourant les titres tels que gestionnaire de programme et gestionnaire de projet.

#### E037 - Agents de programme de l'administration publique

Les données du recensement présentées pour le groupe de base E037 - Agents de programme de l'administration publique doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection en raison d'un taux élevé d'erreurs enregistré lors du codage. Ces erreurs se rapportaient au champ de spécialisation (les chercheurs et agents œuvrant dans le domaine des politiques économiques et sociales ont été assignés incorrectement à ce groupe). De plus, un certain nombre de réponses vagues telles que « agent public » et « fonctionnaire » ont été codées incorrectement en fonction de ce code.

#### G111 - Représentants des ventes non techniques - commerce de gros

Les données du recensement de 2001 indiquent une sous-estimation du nombre de personnes assignées au groupe de base G111 - Représentants des ventes non techniques - commerce de gros. En effet, en raison d'un taux élevé de réponses vagues, certaines des professions de ce groupe ont été codées incorrectement en fonction d'autres groupes de professions de la vente tels que les groupes de base G211 - Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail et A131 - Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité.

#### G121 - Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros

Les données du recensement de 2001 indiquent une sous-estimation du nombre de personnes assignées au groupe de base G121 - Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros. En effet, en raison d'un taux élevé de réponses vagues, certaines des professions de ce groupe ont été codées incorrectement selon d'autres groupes de professions de la vente tels que les groupes de base G211 - Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail et A131 - Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité.

#### G982 - Repasseurs, presseurs et finisseurs

Les données du recensement de 2001 indiquent une surestimation du nombre de personnes assignées au groupe de base G982 - Repasseurs, presseurs et finisseurs. Les travailleurs exerçant la profession de presseur dans la fabrication de vêtements auraient dû être assignés au groupe de base J319 - Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique. Les utilisateurs de données pourraient choisir d'exclure les personnes dont la profession relève du sous-secteur industriel 315 - Fabrication de vêtements (SCIAN) des chiffres estimatifs relatifs au groupe de base G982.

#### H512 - Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes

Les données du recensement de 2001 indiquent une surestimation du nombre de personnes assignées au groupe de base H512 - Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes. Certaines réponses telles que « couturier » et « couturière » liées à la fabrication de vêtements ont été incorrectement codées selon ce groupe.

#### J111 - Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais

#### J121 - Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais

Les données présentées pour les groupes de base J111 - Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais et J121 - Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais doivent être utilisées avec circonspection étant donné que ceux-ci se chevauchent et que les réponses des répondants ne sont pas toujours assez détaillées pour permettre aux codeurs de distinguer entre eux.

#### J113 - Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers

#### J142 - Opérateurs de machines dans les usines de pâte à papier

Les données présentées pour les groupes de base J113 - Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers et J142 - Opérateurs de machines dans les usines de pâte à papier doivent être utilisées avec

circonspection étant donné que ceux-ci se chevauchent et que les réponses des répondants ne sont pas toujours assez détaillées pour permettre aux codeurs de distinguer entre eux.

J114 - Opérateurs au contrôle de la fabrication du papier et du couchage

J143 - Opérateurs de machines dans la fabrication et finition du papier

Les données présentées pour les groupes de base J114 - Opérateurs au contrôle de la fabrication du papier et du couchage et J143 - Opérateurs de machines dans la fabrication et finition du papier doivent être utilisées avec circonspection étant donné que ceux-ci se chevauchent et que les réponses des répondants ne sont pas toujours assez détaillées pour permettre aux codeurs de distinguer entre eux.

J319 - Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique

Les données du recensement de 2001 indiquent une sous-estimation du nombre de personnes assignées au groupe de base J319 - Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique puisque certains travailleurs exerçant la profession de presseur dans la fabrication de vêtements ont été incorrectement codés selon le groupe de base G982 - Repasseurs, presseurs et finisseurs.

Note spéciale : Comparaison historique des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement de 1991, 1996 et 2001

En 2001, les limites géographiques de quelques régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) étaient différentes de celles de 1991 et de 1996. Afin de permettre des comparaisons entre les données, les données des RMR et des AR de 1991 et de 1996 ont été ajustées le plus possible selon les limites des RMR et des AR de 2001.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Dictionnaire du recensement de 2001, numéro 92-378-XIF ou 92-378-XPF au catalogue.

Note spéciale : Nunavut (1)

Des données du recensement de 2001 sont disponibles pour le Nunavut, nouveau territoire reconnu officiellement le 1er avril 1999.

Les produits de données normalisés diffusés seulement pour le Canada, les provinces et les territoires n'afficheront pas de données pour le Nunavut pour les années de recensement antérieures à 2001.

Les produits de données normalisés diffusés pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) afficheront des données pour le Nunavut pour les recensements de 2001, 1996 ou 1991.

Les données de 1996 et de 1991 pour les RMR/AR ont été ajustées le plus possible selon les limites des RMR et des AR de 2001 afin de faciliter les comparaisons de données selon les limites géographiques de 2001.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Dictionnaire du recensement de 2001, numéro 92-378-XIF ou 92-378-XPF au catalogue.

Note spéciale : Univers de la population

L'univers de la population du recensement de 2001 comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont à l'étranger, dans une base militaire ou en mission diplomatique;

- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands battant pavillon canadien;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiants (visas pour étudiants, permis pour étudiants) et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis ministériel (y compris les prolongements) et les membres de leur famille vivant avec elles.

Aux fins du recensement, les personnes des quatre derniers groupes de la liste sont des « résidents non permanents ». Pour de plus amples renseignements, se reporter à la variable Immigration : Résident non permanent se trouvant dans le Dictionnaire du recensement de 2001, numéro 92-378-XIF ou 92-378-XPX au catalogue.

## Renvoi(s)

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / Population active totale

Nature du métier des personnes âgées de 15 ans et plus. La profession est déterminée à partir du type d'emploi occupé et de la description des tâches faites par la personne recensée. Cette variable a été créée afin de faciliter les comparaisons avec les données sur la profession codée selon la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001) avec celles des données sur la profession des recensements de 1991 et de 1996 codée selon la Classification type des professions de 1991 (CTP). Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 15 mai 2001), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2000. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail. La présente variable a été créée afin de faciliter la comparaison entre les données sur la profession codées selon la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001) et les données sur la profession des recensements de 1991 et de 1996 codées selon la Classification type des professions de 1991 (CTP). La CTP de 1991 a servi de base pour la création de la variable Profession (historique). Dans la mesure du possible, c'est le code de la CTP de 1991 qui a été retenu. Toutefois, l'utilisateur doit savoir que quelques rajustements aux données sur la profession codées selon la CTP de 1991 seront encore requis pour établir des comparaisons avec la variable Profession (historique) de 2001.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / Profession - Sans objet

Chômeurs de 15 ans et plus qui n'ont jamais travaillé à un emploi salarié ou à leur compte ou qui ont travaillé la dernière fois avant le 1er janvier de l'année de référence du recensement. Les années de référence du recensement sont les suivantes : 1990 pour le recensement de 1991, 1995 pour le recensement de 1996 et 2000 pour le recensement de 2001.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / Toutes les professions

S'entend de la population active expérimentée : les personnes qui étaient occupées ou en chômage et les personnes qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte depuis le 1er janvier de l'année de référence du recensement. Les années de référence du recensement sont les suivantes : 1990 pour le recensement de 1991, 1995 pour le recensement de 1996 et 2000 pour le recensement de 2001.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / B510 Commis de travail général de bureau

Les codes se terminant avec un « 0 », indiquent que deux ou plusieurs groupes de base de la Classification type des professions de 1991 ont été combinés. Pour obtenir des renseignements au sujet de ces codes, consulter le dictionnaire du recensement de 2001, Activités sur le marché du travail : Profession (historique).

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / C070 Professions en informatique

Les codes se terminant avec un « 0 », indiquent que deux ou plusieurs groupes de base de la Classification type des professions de 1991 ont été combinés. Pour obtenir des renseignements au sujet de ces codes, consulter le dictionnaire du recensement de 2001, Activités sur le marché du travail : Profession (historique).

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / D310 Autres aides et assistants de soutien des services de santé

Les codes se terminant avec un « 0 », indiquent que deux ou plusieurs groupes de base de la Classification type des professions de 1991 ont été combinés. Pour obtenir des renseignements au sujet de ces codes, consulter le dictionnaire du recensement de 2001, Activités sur le marché du travail : Profession (historique).

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / G960 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé

Les codes se terminant avec un « 0 », indiquent que deux ou plusieurs groupes de base de la Classification type des professions de 1991 ont été combinés. Pour obtenir des renseignements au sujet de ces codes, consulter le dictionnaire du recensement de 2001, Activités sur le marché du travail : Profession (historique).

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / H Métiers, transport et machinerie

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / H5 Autres métiers, n.c.a.

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / H52 Personnel de l'imprimerie, scaphandriers, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / H521 Conducteurs de presse à imprimer

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J Transformation, fabrication et services d'utilité publique

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas

d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J1 Conducteurs de machines dans la fabrication

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J11 Opérateurs de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation

En 1991, le groupe de base J111 - Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais a été fusionné au groupe de base J121 - Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J121. En 1996 et 2001, ces deux groupes sont présentés séparément. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base et des sous-groupes.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J111 Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais

En 1991, le groupe de base J111 - Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais a été fusionné au groupe de base J121 - Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J121. En 1996 et 2001, ces deux groupes sont présentés séparément. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base et des sous-groupes.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J12 Conducteurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé

En 1991, le groupe de base J111 - Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais a été fusionné au groupe de base J121 - Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J121. En 1996 et 2001, ces deux groupes sont présentés séparément. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base et des sous-groupes.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J121 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais

En 1991, le groupe de base J111 - Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais a été fusionné au groupe de base J121 - Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J121. En 1996 et 2001, ces deux groupes sont présentés séparément. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base et des sous-groupes.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J18 Conducteurs de machines à imprimer et personnel assimilé

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas

d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

Profession - Classification type des professions de 1991 (historique) (707) / J181 Conducteurs de machines à imprimer

En 1991, le groupe de base H521 - Conducteurs de presse à imprimer a été fusionné au groupe de base J181 - Conducteurs de machines à imprimer à cause de problèmes au niveau de la qualité des données. Les estimations pour 1991 sont contenues dans le groupe de base J181. En 1996 et 2001, ces deux groupes ne requéraient pas d'agrégation. Les comparaisons des estimations entre 1991, 1996 et 2001 sont affectées au niveau des groupes de base, des sous-groupes, des grands groupes et des grandes catégories professionnelles.

**Tableau C5. Liste des grandes catégories professionnelles, des grands groupes, des sous-groupes et des groupes de base de la Classification nationale des professions pour statistiques 2001**

Stub
A Gestion
A0 Cadres supérieurs
A01 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs
A011 Membres des corps législatifs
A012 Cadres supérieurs de l'administration publique
A013 Cadres supérieurs des secteurs des services financiers, de la transmission des télécommunications et des services aux entreprises
A014 Cadres supérieurs des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérées par leurs membres
A015 Cadres supérieurs des secteurs du commerce, de la radiotélédiffusion et des autres services, n.c.a.
A016 Cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services d'utilité publique, du transport et de la construction
A1 Directeurs spécialistes
A11 Directeurs des services administratifs
A111 Directeurs financiers
A112 Directeurs des ressources humaines
A113 Directeurs des achats
A114 Directeurs des autres services administratifs
A12 Directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatisés
A121 Directeurs des services de génie, des sciences et de l'architecture
A122 Directeurs des systèmes et des services informatisés
A13 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité
A131 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité
A14 Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles
A141 Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles
A2 Directeurs de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement
A21 Directeurs de la vente au détail
A211 Directeurs de la vente au détail
A22 Directeurs de la restauration et des services d'hébergement
A221 Directeurs de la restauration et des services d'alimentation
A222 Directeurs de l'hébergement
A3 Autres directeurs, n.c.a.
A30 Directeurs des services financiers et des services aux entreprises
A301 Directeurs des assurances, de l'immobilier et du courtage financier
A302 Directeurs de banque, du crédit et des autres services de placements
A303 Directeurs des autres services aux entreprises
A31 Directeurs des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)
A311 Directeurs de la transmission des télécommunications
A312 Directeurs des services postaux et de messageries
A32 Directeurs des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux
A321 Directeurs des soins de santé
A322 Administrateurs de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle
A323 Directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire
A324 Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels
A33 Directeurs de l'administration publique
A331 Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes sociaux et de santé

<b>Stub</b>
A332 Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes
A333 Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes d'enseignement
A334 Autres fonctionnaires
A34 Directeurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs
A341 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art
A342 Directeurs de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts du spectacle
A343 Directeurs des programmes et des services de sports et de loisirs
A35 Directeurs des services de protection
A351 Officiers de direction des services de police
A352 Chefs et officiers supérieurs des services d'incendie
A353 Officiers de direction des Forces armées
A36 Directeurs d'autres services
A361 Directeurs d'autres services
A37 Directeurs de la construction et du transport
A371 Directeurs de la construction
A372 Constructeurs et rénovateurs en construction domiciliaire
A373 Directeurs des transports
A38 Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)
A381 Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)
A39 Directeurs de la fabrication et des services d'utilité publique
A391 Directeurs de la fabrication
A392 Directeurs des services d'utilité publique
<b>B Affaires, finance et administration</b>
<b>B0 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance</b>
B01 Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité
B011 Vérificateurs et comptables
B012 Analystes financiers et analystes en placements
B013 Agents en valeurs, agents en placements et courtiers
B014 Autres agents financiers
B02 Professionnels en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises
B021 Spécialistes des ressources humaines
B022 Professionnels des services aux entreprises de gestion
<b>B1 Personnel d'administration des finances et des assurances</b>
B11 Personnel d'administration des finances et des assurances
B111 Teneurs de livres
B112 Agents de prêts
B113 Experts en sinistres et rédacteurs-sinistres
B114 Assureurs
B115 Estimateurs, évaluateurs et appréciateurs
B116 Courtiers en douanes, courtiers maritimes et autres courtiers
<b>B2 Secrétaires</b>
B21 Personnel en secrétariat
B211 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
B212 Secrétaires juridiques
B213 Secrétaires médicaux
B214 Rapporteurs et audiotypistes médicaux
<b>B3 Personnel administratif et de réglementation</b>
B31 Personnel administratif et de réglementation

<b>Stub</b>
B311 Agents d'administration
B312 Adjointes de direction
B313 Agents du personnel et recruteurs
B314 Agents de gestion immobilière
B315 Agents aux achats
B316 Planificateurs de congrès et d'événements spéciaux
B317 Juges de paix et officiers de justice
B318 Agents de l'immigration, de l'assurance-chômage et du revenu
B4 Personnel de supervision du travail de bureau
B41 Personnel de supervision du travail de bureau
B411 Superviseurs des commis de bureau et de soutien administratif
B412 Superviseurs des commis de finance et d'assurance
B413 Superviseurs des commis de bibliothèque, des correspondanciers et des autres commis aux renseignements
B414 Superviseurs des services postaux et de messageries
B415 Superviseurs des commis à la transcription, à la distribution et aux horaires
B5 Personnel de bureau
B51 Commis de travail général de bureau
B510 Commis de travail général de bureau
B513 Commis au classement et à la gestion des documents
B514 Réceptionnistes et standardistes
B52 Commis en bureautique
B522 Opérateurs à la saisie des données
B523 Compositeurs-typographes et personnel assimilé
B524 Téléphonistes
B53 Commis des finances et de l'assurance
B531 Commis à la comptabilité et personnel assimilé
B532 Commis à la paye
B533 Caissiers des services financiers
B534 Commis de banque, d'assurance et des autres services financiers
B535 Agents de recouvrement
B54 Commis de soutien administratif
B541 Commis de soutien administratif
B542 Commis des services du personnel
B543 Commis des services judiciaires
B55 Commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements
B551 Commis de bibliothèque
B552 Correspondanciers, commis aux publications et personnel assimilé
B553 Commis aux services à la clientèle, commis aux renseignements et personnel assimilé
B554 Intervieweurs et commis aux statistiques
B56 Commis des services postaux et de messageries
B561 Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé
B562 Facteurs
B563 Commis aux services de messageries
B57 Commis à l'expédition et à la distribution
B571 Expéditeurs et réceptionnaires
B572 Magasiniers et commis aux pièces
B573 Commis à la production
B574 Commis aux achats et à l'inventaire

<b>Stub</b>
B575 Répartiteurs et opérateurs radio
B576 Horairistes des transports et des équipages
C Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées
C0 Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé
C01 Professionnels des sciences physiques
C011 Physiciens et astronomes
C012 Chimistes
C013 Géologues, géochimistes et géophysiciens
C014 Météorologistes
C015 Autres professionnels des sciences physiques
C02 Professionnels des sciences de la vie
C021 Biologistes et spécialistes de sciences connexes
C022 Professionnels des sciences forestières
C023 Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture
C03 Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique
C031 Ingénieurs civils
C032 Ingénieurs mécaniciens
C033 Ingénieurs électriciens et électroniciens
C034 Ingénieurs chimistes
C04 Autres professionnels en génie
C041 Ingénieurs d'industrie et de fabrication
C042 Ingénieurs métallurgistes et des matériaux
C043 Ingénieurs miniers
C044 Ingénieurs géologues
C045 Ingénieurs de l'extraction et du raffinage du pétrole
C046 Ingénieurs en aérospatiale
C048 Autres ingénieurs, n.c.a.
C05 Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage
C051 Architectes
C052 Architectes paysagistes
C053 Urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols
C054 Arpenteurs-géomètres
C06 Professionnels en mathématiques et en informatique
C061 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
C07 Professions en informatique
C070 Professions en informatique
C1 Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées
C11 Personnel technique des sciences physiques
C111 Technologues et techniciens en chimie appliquée
C112 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie
C113 Techniciens en météorologie
C12 Personnel technique des sciences de la vie
C121 Technologues et techniciens en biologie
C122 Inspecteurs des produits agricoles et de la pêche
C123 Technologues et techniciens en sciences forestières
C124 Techniciens du milieu naturel et de la pêche
C125 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
C13 Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel

<b>Stub</b>
C131 Technologues et techniciens en génie civil et estimateurs en construction
C132 Technologues et techniciens en génie mécanique
C133 Technologues et techniciens en génie industriel et en génie de fabrication
C14 Personnel technique en génie électronique et électrique
C141 Technologues et techniciens en génie électronique et électrique
C142 Électroniciens d'entretien (biens de consommation)
C143 Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels
C144 Mécaniciens, techniciens et contrôleurs d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs
C15 Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie
C151 Technologues et techniciens en architecture
C152 Designers industriels
C153 Technologues et techniciens en dessin
C154 Technologues et techniciens en arpentage et en techniques géodésiques
C155 Technologues et techniciens en cartographie et personnel assimilé
C16 Autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation
C161 Vérificateurs et essayeurs des essais non destructifs
C162 Inspecteurs d'ingénierie et officiers de réglementation
C163 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail
C164 Inspecteurs en construction
C17 Officiers et contrôleurs des services de transport
C171 Pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien
C172 Spécialistes du contrôle de la circulation aérienne
C173 Officiers de pont du transport par voies navigables
C174 Officiers mécaniciens du transport par voies navigables
C175 Contrôleurs de la circulation ferroviaire et par voies navigables
D Secteur de la santé
D0 Personnel professionnel des soins de santé
D01 Médecins, dentistes et vétérinaires
D011 Médecins spécialistes
D012 Omnipraticiens et médecins en médecine familiale
D013 Dentistes
D014 Vétérinaires
D02 Optométristes, chiropraticiens et autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé
D021 Optométristes
D022 Chiropraticiens
D023 Autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé
D03 Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes
D031 Pharmaciens
D032 Diététistes et nutritionnistes
D04 Professionnels en thérapie et en évaluation
D041 Audiologistes et orthophonistes
D042 Physiothérapeutes
D043 Ergothérapeutes
D044 Autres professionnels en thérapie et en évaluation
D1 Professionnels en sciences infirmières
D11 Professionnels en sciences infirmières
D111 Infirmiers en chef et superviseurs
D112 Infirmiers diplômés

<b>Stub</b>
D2 Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé
D21 Technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)
D211 Technologues de laboratoire médical et assistants en pathologie
D212 Techniciens de laboratoire médical
D213 Technologues en santé animale
D214 Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio-vasculaires
D215 Technologues en radiologie
D216 Technologues en échographie
D217 Technologues en cardiologie
D218 Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.
D219 Autres technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)
D22 Personnel technique en soins dentaires
D221 Denturologistes
D222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires
D223 Techniciens dentaires et travailleurs à l'établi dans les laboratoires dentaires
D23 Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)
D231 Opticiens
D232 Sages-femmes et praticiens des médecines douces
D233 Infirmiers auxiliaires autorisés
D234 Ambulanciers et autre personnel paramédical
D235 Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic
D3 Personnel de soutien des services de santé
D31 Personnel de soutien des services de santé
D310 Autres aides et assistants de soutien des services de santé
D311 Assistants dentaires
D312 Aides et auxiliaires médicaux
E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
E0 Juges, avocats, psychologues, travailleurs sociaux, ministres du culte et agents des politiques et des programmes
E01 Juges, avocats et notaires (au Québec)
E011 Juges
E012 Avocats et notaires (au Québec)
E02 Professionnels en psychologie, en travail social, en counseling et en religion
E021 Psychologues
E022 Travailleurs sociaux
E023 Conseillers familiaux, conseillers matrimoniaux et personnel assimilé
E024 Ministres du culte
E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé
E03 Agents des politiques et des programmes, recherchistes experts-conseils
E031 Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en sciences naturelles et appliquées
E032 Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques
E033 Experts-conseils, agents et recherchistes en développement économique et en marketing
E034 Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales et de la santé
E035 Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de l'enseignement
E036 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports et loisirs
E037 Agents de programmes de l'administration publique
E038 Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a.
E1 Enseignants
E11 Professeurs et professeurs adjoints au niveau universitaire

<b>Stub</b>
E111 Professeurs d'université
E112 Professeurs adjoints et assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire
E12 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle
E121 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle
E13 Enseignants et conseillers pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire
E131 Professeurs au niveau secondaire
E132 Instituteurs à la maternelle et au niveau primaire
E133 Conseillers pédagogiques et conseillers d'orientation
E2 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.
E21 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.
E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé
E212 Travailleurs des services communautaires et sociaux
E213 Conseillers en emploi
E214 Professeurs et instructeurs en éducation spécialisée
E215 Autres instructeurs
E216 Autres membres des ordres religieux
F Arts, culture, sports et loisirs
F0 Personnel professionnel des arts et de la culture
F01 Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art
F011 Bibliothécaires
F012 Restaurateurs et conservateurs
F013 Archivistes
F02 Professionnels de la rédaction et de la traduction et des relations publiques
F021 Auteurs, rédacteurs et écrivains
F022 Réviseurs
F023 Journalistes
F024 Professionnels des relations publiques et des communications
F025 Traducteurs, terminologues et interprètes
F03 Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène
F031 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé
F032 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs
F033 Musiciens et chanteurs
F034 Danseurs
F035 Acteurs
F036 Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques
F1 Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs
F11 Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art
F111 Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives
F112 Personnel technique des musées et des galeries d'art
F12 Photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène
F121 Photographes
F122 Cadres de film et de vidéos
F123 Techniciens en graphisme
F124 Techniciens en radiotélédiffusion
F125 Techniciens en enregistrement audio et vidéo
F126 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène
F127 Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène
F13 Annonceurs et autres artistes du spectacle

<b>Stub</b>
F131 Annonceurs et personnel assimilé de la radio et de la télévision
F132 Autres artistes du spectacle
F14 Concepteurs artistiques et artisans
F141 Concepteurs graphistes et artistes illustrateurs
F142 Designers d'intérieur
F143 Ensembliers de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques
F144 Artisans
F145 Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure
F15 Athlètes, entraîneurs, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs
F151 Athlètes
F152 Entraîneurs
F153 Arbitres et officiels des sports
F154 Instructeurs et responsables des programmes de sports et de loisirs
G Ventes et services
G0 Personnel de supervision des ventes et des services
G01 Personnel de supervision des ventes et des services
G011 Superviseurs, vente au détail
G012 Superviseurs des services alimentaires
G013 Gouvernants d'hôtel ou d'institution
G014 Surveillants du blanchissage et du nettoyage à sec
G015 Surveillants des services de nettoyage
G016 Surveillants des autres services
G1 Personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains
G11 Représentants des ventes, vente en gros
G111 Représentants des ventes non techniques, vente en gros
G12 Personnel technique de la vente en gros
G121 Spécialistes des ventes techniques, vente en gros
G13 Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats
G131 Agents et courtiers d'assurance
G132 Agents et vendeurs en immobilier
G133 Acheteurs des commerces de gros et de détail
G134 Exploitants de silos à grain
G2 Vendeurs et commis-vendeurs
G21 Vendeurs et commis-vendeurs
G211 Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail
G3 Caissiers
G31 Caissiers
G311 Caissiers
G4 Chefs et cuisiniers
G41 Chefs et cuisiniers
G411 Chefs
G412 Cuisiniers
G5 Personnel des services des aliments et boissons
G51 Personnel des services des aliments et boissons
G511 Maîtres d'hôtel et hôtes
G512 Barmen
G513 Serveurs d'aliments et de boissons

<b>Stub</b>
G6 Personnel des services de protection
G61 Agents de police et pompiers
G611 Agents de police (sauf cadres supérieurs)
G612 Pompiers
G62 Personnel des services de protection
G621 Shérifs et huissiers
G622 Agents des services correctionnels
G623 Agents d'exécution des arrêtés municipaux, n.c.a.
G624 Autres grades des Forces armées
G625 Autre personnel des services de protection
G63 Gardiens de sécurité et personnel assimilé
G631 Gardiens de sécurité et personnel assimilé
G7 Personnel de l'hébergement et des voyages et préposés dans les sports et les loisirs
G71 Personnel de l'hébergement et des voyages
G711 Conseillers en voyages
G712 Commissaires et agents de bord
G713 Agents à la billetterie et aux services aériens
G714 Agents à la billetterie et agents de fret dans le transport (sauf le transport aérien)
G715 Réceptionnistes d'hôtel
G72 Guides et autre personnel des loisirs
G721 Guides touristiques et guides itinérants
G722 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air
G73 Autre personnel des services de voyage, d'hébergement et de loisirs
G731 Préposés dans les amusements, les sports et les loisirs
G732 Préposés en hébergement et en voyage (sauf le transport aérien)
G8 Personnel de soutien familial et de garderie
G81 Personnel de soutien familial et de garderie
G811 Aides familiaux, aides de soutien à domicile et personnel assimilé
G812 Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire
G813 Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance
G814 Gardiens d'enfants, gouvernants et aides aux parents
G9 Personnel de la vente et des services, n.c.a.
G91 Personnel technique des services personnels
G911 Coiffeurs et barbiers
G912 Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
G92 Autre personnel des soins personnalisés
G921 Conseillers imagistes, conseillers mondains et autres conseillers en soins personnalisés
G922 Esthéticiens, électrologistes et personnel assimilé
G923 Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux
G924 Autre personnel des soins personnalisés
G93 Nettoyeurs
G931 Nettoyeurs
G932 Nettoyeurs spécialisés
G933 Concierges et concierges d'immeubles
G94 Bouchers et boulangers, vente en gros et au détail
G941 Bouchers et dépeceurs de viandes, vente en gros et au détail
G942 Boulangers-pâtisseries
G96 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé

<b>Stub</b>
G960 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé
G97 Autre personnel de la vente et personnel assimilé
G971 Préposés de stations-service
G972 Commis d'épicerie et étalagistes
G973 Autre personnel élémentaire de la vente
G98 Personnel élémentaire des services personnels
G981 Personnel élémentaire de buanderies et d'établissements de nettoyage à sec
G982 Repasseurs et presseurs
G983 Autre personnel élémentaire des services personnels
H Métiers, transport et machinerie
H0 Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports
H01 Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et du personnel assimilé
H011 Contremaîtres des machinistes et du personnel assimilé
H012 Entrepreneurs et contremaîtres en électricité et en télécommunications
H013 Entrepreneurs et contremaîtres en tuyauterie
H014 Entrepreneurs et contremaîtres du formage, façonnage et montage des métaux
H015 Entrepreneurs et contremaîtres en charpenterie
H016 Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique
H017 Entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde
H018 Surveillants de l'imprimerie et du personnel assimilé
H019 Entrepreneurs et contremaîtres des autres métiers de la construction et des services de réparation et d'installation
H02 Surveillants du personnel des transports ferroviaire et routier
H021 Surveillants des opérations du transport ferroviaire
H022 Surveillants du transport routier et du transport en commun
H1 Personnel des métiers de la construction
H11 Plombiers, tuyauteurs et monteurs d'installations au gaz
H111 Plombiers
H112 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et monteurs de gicleurs
H113 Monteurs d'installations au gaz
H12 Charpentiers et ébénistes
H121 Charpentiers-menuisiers
H122 Ébénistes
H13 Personnel de maçonnerie et de plâtrage
H131 Briqueteurs-maçons
H132 Cimentiers-finisseries
H133 Carreleurs
H134 Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs
H14 Autre personnel des métiers de la construction
H141 Couvreurs et poseurs de bardeaux
H142 Vitriers
H143 Calorifugeurs
H144 Peintres et décorateurs
H145 Poseurs de revêtements d'intérieur
H2 Mécaniciens de machines fixes, opérateurs de réseaux électriques et électriciens et monteurs de télécommunications
H21 Électriciens et monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications
H211 Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)
H212 Électriciens industriels
H213 Électriciens de réseaux électriques

<b>Stub</b>
H214 Monteurs de lignes électriques et de câbles
H215 Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications
H216 Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunications
H217 Techniciens en montage et en entretien d'installations de câblodistribution
H22 Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de centrales et de réseaux électriques
H221 Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de machines auxiliaires
H222 Opérateurs de centrales et de réseaux électriques
H3 Machinistes, personnel du formage, profilage et montage du métal
H31 Machinistes et personnel assimilé
H311 Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage
H312 Outils-ajusteurs
H32 Personnel du formage, profilage et montage du métal
H321 Tôliers
H322 Chaudronniers
H323 Assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques
H324 Monteurs de charpentes métalliques
H325 Forgerons et monteurs de matrices
H4 Mécaniciens
H41 Mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)
H411 Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)
H412 Mécaniciens d'équipement lourd
H413 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation
H414 Réparateurs de wagons
H415 Mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs
H416 Ajusteurs de machines
H417 Mécaniciens et monteurs de machines dans l'industrie du textile
H418 Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs
H42 Mécaniciens de véhicules automobiles
H421 Mécaniciens, techniciens et réparateurs de véhicules automobiles
H422 Débosseleurs et réparateurs de carrosserie
H43 Autres mécaniciens
H431 Installateurs de brûleurs au mazout et à combustibles solides
H432 Réparateurs d'appareils électroménagers
H433 Électromécaniciens
H434 Mécaniciens de motocyclettes et personnel assimilé
H435 Mécaniciens de petits moteurs et autres équipements
H5 Autres métiers, n.c.a.
H51 Tapissiers-garnisseurs, tailleurs, cordonniers, bijoutiers et personnel assimilé
H511 Tapissiers-garnisseurs
H512 Tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes
H513 Cordonniers et fabricants de chaussures
H514 Bijoutiers, horlogers-rhailleurs et personnel assimilé
H52 Personnel de l'imprimerie, scaphandriers, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.
H521 Conducteurs de presse à imprimer
H522 Scaphandriers
H523 Autre personnel spécialisé des métiers
H53 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien
H531 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial

<b>Stub</b>
H532 Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz
H533 Préposés à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles
H534 Fumigateurs et préposés au contrôle de la vermine
H535 Autres réparateurs
H6 Conducteurs d'équipement lourd et grutiers et foreurs
H61 Conducteurs d'équipement lourd
H611 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)
H612 Conducteurs de machinerie d'entretien public
H62 Grutiers, foreurs et dynamiteurs
H621 Grutiers
H622 Foreurs et dynamiteurs des mines à ciel ouvert, des carrières et des chantiers de construction
H623 Foreurs de puits d'eau
H7 Conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé, sauf les manoeuvres
H71 Conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de matériel de transport en commun
H711 Conducteurs de camions
H712 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et d'autre matériel de transport en commun
H713 Chauffeurs de taxi, chauffeurs de limousine et chauffeurs
H714 Chauffeurs-livreurs
H72 Personnel des opérations du transport ferroviaire
H721 Mécaniciens de locomotive et de cour de triage
H722 Chefs de train et serre-freins
H73 Autres conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé
H731 Mécaniciens de gare de triage du transport ferroviaire
H732 Ouvriers à l'entretien de la voie ferrée
H733 Matelots de pont du transport par voies navigables
H734 Matelots de salle des machines du transport par voies navigables
H735 Personnel des écluses et des bacs à câble
H736 Propriétaires-exploitants de bateau à moteur
H737 Agents de piste dans le transport aérien
H8 Aides de soutien des métiers, manoeuvres en construction et de transport et personnel assimilé
H81 Débardeurs et manutentionnaires
H811 Débardeurs
H812 Manutentionnaires
H82 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction
H821 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction
H822 Autres manoeuvres et aides de soutien des métiers
H83 Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.
H831 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics
H832 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier
I Professions propres au secteur primaire
I0 Professions propres à l'agriculture sauf les manoeuvres
I01 Entrepreneurs, surveillants et exploitants en agriculture, en horticulture et en aquaculture
I011 Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles
I012 Entrepreneurs et gestionnaires des services agricoles
I013 Surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage du bétail
I014 Propriétaires-exploitants et gestionnaires de pépinières et de serres
I015 Entrepreneurs et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains
I016 Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture

<b>Stub</b>
I017 Propriétaires-exploitants d'entreprises aquicoles
I02 Personnel en agriculture et en horticulture
I021 Ouvriers agricoles
I022 Ouvriers de pépinières et de serres
I1 Professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et à la pêche, sauf les manoeuvres
I11 Surveillants de l'exploitation forestière
I111 Surveillants de l'exploitation forestière
I12 Surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz
I121 Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières
I122 Surveillants du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz
I13 Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière
I131 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines
I132 Foreurs et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz
I14 Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz
I141 Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines
I142 Personnel du forage et de l'entretien des puits de pétrole et de gaz
I15 Conducteurs de machines d'abattage du bois
I151 Conducteurs de machines d'abattage du bois
I16 Personnel de l'exploitation forestière
I161 Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage
I162 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière
I17 Capitaines et patrons de bateaux de pêche et pêcheurs
I171 Capitaines et officiers de bateaux de pêche
I172 Patrons de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants
I18 Autre personnel de la pêche, de la chasse et du trappage
I181 Matelots de pont sur les bateaux de pêche
I182 Chasseurs et trappeurs
I2 Personnel élémentaire de la production primaire
I21 Personnel élémentaire de la production primaire
I211 Manoeuvres agricoles
I212 Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
I213 Manoeuvres de l'aquiculture et de la mariculture
I214 Manoeuvres des mines
I215 Manoeuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz
I216 Manoeuvres de l'exploitation forestière
J Transformation, fabrication et services d'utilité publique
J0 Surveillants dans la fabrication
J01 Surveillants dans les industries de transformation
J011 Surveillants dans la transformation des métaux et des minerais
J012 Surveillants dans le raffinage du pétrole, le traitement du gaz et des produits chimiques et les services d'utilité publique
J013 Surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac
J014 Surveillants dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
J015 Surveillants dans la transformation des produits forestiers
J016 Surveillants dans la transformation des produits textiles
J02 Surveillants dans la fabrication et le montage
J021 Surveillants dans la fabrication de véhicules automobiles
J022 Surveillants dans la fabrication du matériel électronique
J023 Surveillants dans la fabrication d'appareils électriques

<b>Stub</b>
J024 Surveillants dans la fabrication de meubles et d'accessoires
J025 Surveillants dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure
J026 Surveillants dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques
J027 Surveillants dans la fabrication et le montage de produits divers
J1 Conducteurs de machines dans la fabrication
J11 Opérateurs de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation
J111 Opérateurs de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais
J112 Opérateurs de salle de commande centrale dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques
J113 Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers
J114 Opérateurs au contrôle de la fabrication du papier et du couchage
J12 Conducteurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé
J121 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais
J122 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux dans les aciéries
J123 Opérateurs de machines à former et à finir le verre et coupeurs de verre
J124 Conducteurs de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre
J125 Contrôleurs et essayeurs dans la transformation des métaux et des minerais
J13 Conducteurs de machines dans le traitement des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé
J131 Opérateurs d'installations de traitement des produits chimiques
J132 Conducteurs de machines de traitement des matières plastiques
J133 Conducteurs de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé
J134 Opérateurs d'installations de l'assainissement de l'eau et du traitement des déchets
J14 Conducteurs de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé
J141 Opérateurs de machines à scier dans les scieries
J142 Conducteurs de machines dans les usines de pâte à papier
J143 Opérateurs de machines dans la fabrication et finition du papier
J144 Autres conducteurs de machines dans la transformation du bois
J145 Conducteurs de machines à façonner le papier
J146 Classeurs de bois d'oeuvre et autres vérificateurs et classeurs dans la transformation du bois
J15 Conducteurs de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé
J151 Conducteurs de machines de préparation de fibres textiles et de filés
J152 Tisseurs, tricoteurs et autres conducteurs de machines textiles
J153 Teinturiers et finisseurs de produits textiles
J154 Contrôleurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
J16 Conducteurs de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé
J161 Conducteurs de machines à coudre
J162 Coupeurs de tissu, de fourrure et de cuir
J163 Ouvriers spécialisés dans le traitement du cuir et des peaux
J164 Contrôleurs et essayeurs dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure
J17 Conducteurs de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé
J171 Conducteurs de machines de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons
J172 Bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande, préparateurs de volaille et personnel assimilé
J173 Ouvriers dans les usines de conditionnement du poisson
J174 Conducteurs de machines dans le traitement du tabac
J175 Échantillonneurs et trieurs dans la transformation des aliments et des boissons
J18 Conducteurs de machines à imprimer et personnel assimilé

<b>Stub</b>
J181 Conducteurs de machines à imprimer
J182 Photograpeurs-clicheurs, photograpeurs-reporteurs et autre personnel de pré-mise en train
J183 Conducteurs de machines à relier et de finition
J184 Développeurs de films et de photographies
J19 Opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé
J191 Conducteurs de machines d'usinage
J192 Conducteurs de machines de formage
J193 Conducteurs de machines à travailler le bois
J194 Conducteurs de machines à travailler les métaux légers et lourds
J195 Soudeurs et conducteurs de machines à souder
J196 Conducteurs de machines d'autres produits métalliques
J197 Conducteurs de machines à fabriquer des produits divers
J2 Monteurs dans la fabrication
J21 Monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique
J211 Monteurs d'aéronefs et contrôleurs de montage d'aéronefs
J212 Assembleurs, contrôleurs et vérificateurs de véhicules automobiles
J213 Assembleurs, monteurs, contrôleurs et vérificateurs de matériel électronique
J214 Monteurs et contrôleurs dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques
J215 Assembleurs, monteurs et contrôleurs dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels
J216 Monteurs et contrôleurs de matériel mécanique
J217 Conducteurs de machines et contrôleurs dans la fabrication d'appareils électriques
J22 Autre personnel de montage et personnel assimilé
J221 Monteurs de bateaux et contrôleurs de montage de bateaux
J222 Monteurs et contrôleurs de meubles et d'accessoires
J223 Monteurs et contrôleurs d'autres produits en bois
J224 Vernisseurs en finition et en réparation de meubles
J225 Assembleurs, finisseurs et contrôleurs de produits en plastique
J226 Peintres et enduiseurs dans le secteur de la fabrication
J227 Opérateurs d'équipement de métallisation et de galvanisation et personnel assimilé
J228 Autres monteurs et contrôleurs
J3 Manoeuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique
J31 Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique
J311 Manoeuvres dans le traitement des métaux et des minerais
J312 Manoeuvres en métallurgie
J313 Manoeuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique
J314 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois
J315 Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique
J316 Manoeuvres des produits du textile
J317 Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac
J318 Manoeuvres dans la transformation du poisson
J319 Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique

## Annexe D. Produits et services du recensement de 2001

Le recensement constitue une source de données fiables pour décrire les caractéristiques des personnes et des logements au Canada. La gamme de produits et services élaborée à partir des données du recensement est conçue de façon que ces données soient utiles, compréhensibles et accessibles à tous les utilisateurs. D'autres sources, comme le *Catalogue du recensement de 2001*, le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) et, en particulier, le Catalogue en ligne, contiennent de l'information détaillée sur la gamme complète des produits et services du recensement de 2001.

Les produits et services comportent de nouvelles caractéristiques à l'occasion du recensement de 2001 :

### 1. Support

- On favorise Internet comme moyen pour diffuser les produits de données normalisés et les produits de référence.
- Davantage de données sont offertes gratuitement au grand public à partir d'Internet.

### 2. Contenu

- On diffuse les tableaux de données du recensement de 2001 selon des **thèmes**, c'est-à-dire des groupements de variables dont les sujets sont apparentés.
- Dans la mesure du possible, on a simplifié la langue et le vocabulaire dans les produits du recensement de 2001 diffusés dans Internet afin de rendre l'information accessible à un plus grand nombre de personnes.
- On a mis en place des moyens qui permettent aux utilisateurs de faire des recherches et de naviguer dans les **produits normalisés du recensement** (y compris les **produits de référence**) diffusés dans Internet.

### 3. Géographie

- Des unités géographiques, comme les aires de diffusion, les régions urbaines, les localités désignées et les zones d'influence métropolitaine, s'ajoutent à la gamme des produits normalisés. Certaines des nouvelles unités, comme les aires de diffusion, remplacent d'autres unités.

### 4. Variables

- Au recensement de 2001, on a recueilli de l'information sur de nouveaux sujets : le lieu de naissance des parents, les autres langues parlées à la maison et la langue de travail. Par ailleurs, la question sur la religion, qui est posée lors de chaque recensement décennal, figurait dans le questionnaire de 2001. En outre, on a élargi la définition de la variable portant sur la structure de la famille afin d'inclure les couples de même sexe.